
LE CLERGÉ
PENDANT
LA COMMUNE
1871
Par
FRANÇOIS BOURNAND
TOLRA Editeur PARIS

# LE CLERGÉ
# PENDANT LA COMMUNE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

**Le Clergé pendant la guerre 1870-1871.** Préface par Monseigneur Émile Lesur, prélat de S. S. Léon XIII. Ouvrage honoré des félicitations et des approbations de S. E. le cardinal Foulon, de S. E. le cardinal Lavigerie, de S. E. le cardinal Place, de NN. SS. les archevêques et évêques de Cambrai, de Chambéry, de Rouen, d'Ajaccio, d'Agen, d'Aix, de Bayonne, de Beauvais, de Coutances, de Dijon, de Limoges, de Maurienne, de Nantes, de Nevers, d'Orléans, de Pamiers, de Périgueux et Sarlat, de Perpignan, du Puy, de Rodez, de Seez, de Saint-Brieuc et Tréguier, de Tulle, de Vannes, etc., etc. (médaille d'or de la Société nationale d'Encouragement au Bien.)

Un fort volume in-8° illustré . . . . . . 3 fr. 50

---

**Les Sœurs des hôpitaux.** Préface de Jacques de Biez et lettres de Coppée, Sully-Prudhomme, Jules Simon, Edmond de Goncourt, Paul Bourget, Maurice Barrès, etc. (médaille d'argent). — 4e édition.

Un volume in-12. . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

---

**Le Clergé sous la 3e République.** Ouvrage honoré d'un bref de S. S. Léon XIII. Approbation de NN. SS. Tregaro, de Cabrières, etc. — 3e édition.

Un volume in-12. . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

---

**La Terreur à Paris.** Ouvrage couronné par la société Nationale d'Encouragement au bien. — 2e édition.

Un volume in-12. . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

---

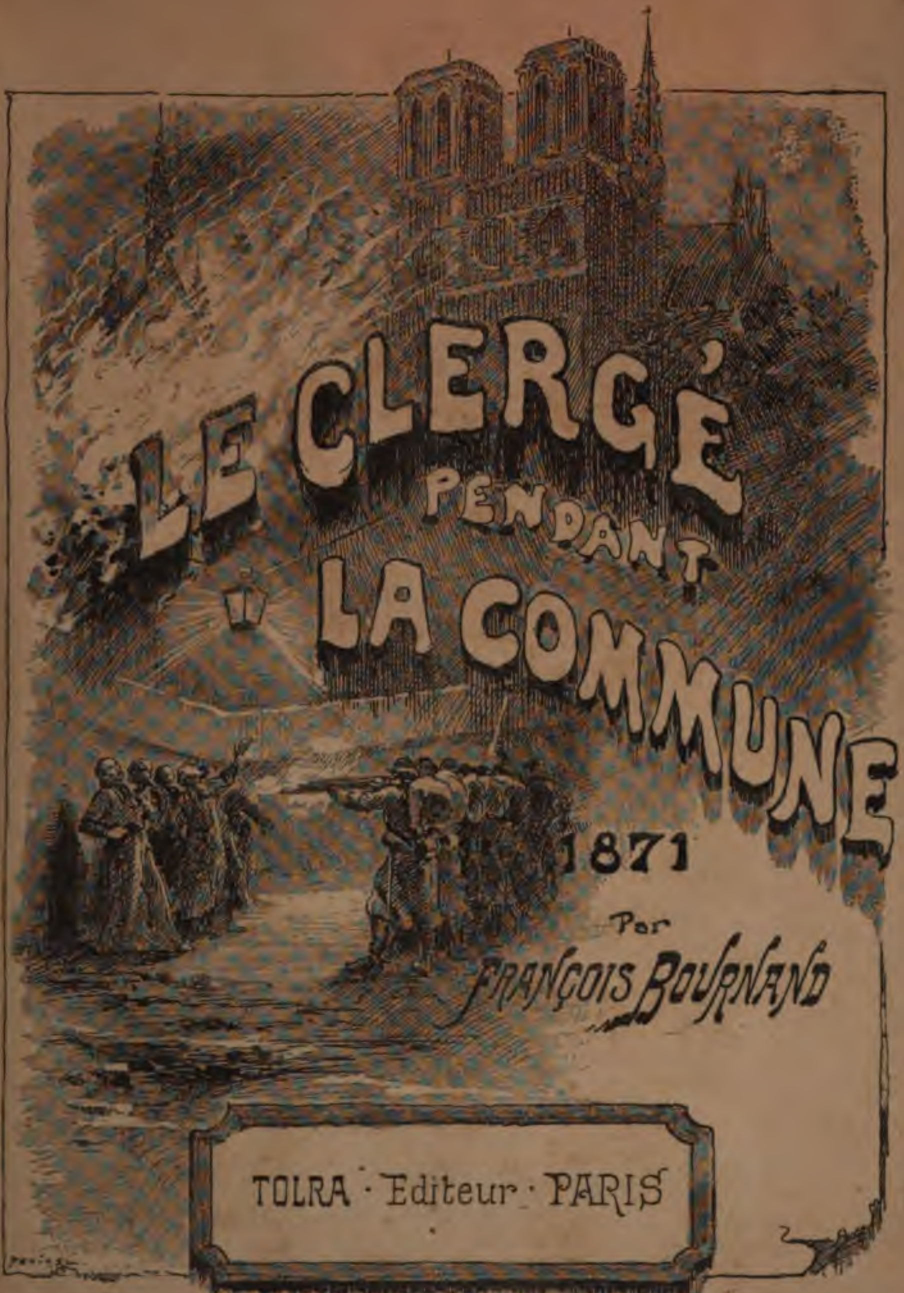
**Précis d'histoire de l'art.** . . . . . . . . . . 1 fr. 50
**Histoire de l'art chrétien.** Deux volumes. . . 8 fr. »
**Trois artistes chrétiens : Michel-Ange, Raphael, H. Flandrin.** Un volume. . . . . . . . 6 fr. »
**Histoire de l'art en France.** Un volume. . . . 7 fr. »
**Histoire des arts industriels et décoratifs en France.** Un volume. . . . . . . . . . . . 7 fr. »
**Les Sapeurs-Pompiers.** Un volume. . . . . . 3 fr. 50

EN PRÉPARATION :

**Les Grands Renégats.**
**Le Clergé pendant la Terreur.**

---

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY


LE CLERGÉ
PENDANT
LA COMMUNE
1871
Par
FRANÇOIS BOURNAND
TOLRA · Editeur · PARIS

*A MA CHÈRE FEMME,*

*François BOURNAND.*

*Février 1892.*



# APPROBATIONS ÉPISCOPALES

POUR

## LE CLERGÉ PENDANT LA COMMUNE

---

**ÉVÊCHÉ D'AGEN**

Monsieur,

Au déclin de ce dix-neuvième siècle, que l'histoire appellera peut-être le siècle des révolutions, beaucoup se plaisent à jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, aussi, messagers des confidences diverses et d'impressions variées, les livres sortent des presses, chaque jour plus nombreux. Mais, qu'ils sont rares, ceux qui donnent au siècle bientôt disparu sa vraie physionomie! Comme vous le dites si justement, « la vérité reste encore à dire sur bien des points » ; aujourd'hui « l'histoire est faussée » et les faits sont dénaturés, au point que des plumes vénales osent faire l'apologie des crimes politiques qui ont souillé notre histoire.

« Ecrivain catholique militant », vous n'avez pas manqué de réagir contre ces pernicieuses tendances. Etudiant l'histoire au double flambeau de la justice et de la religion vous avez publié, sur nos époques troublées, une série d'études qui consoleront les amis de la vérité.

Votre dernier livre *Le Clergé pendant la Commune* est particulièrement appelé à faire du bien.

La lecture en est fort intéressante. Avec un style sobre, toujours élégant et parfois énergique, vous avez dessiné les sympathiques figures et buriné les nobles caractères de ces prêtres vaillants « dont le courage d'une simplicité héroïque rappelle celui des martyrs », et votre plume indignée semble clouer au pilori de l'histoire ces « athées sanguinaires » qui récompensaient par une persécution souvent féroce, le dévouement de nos *Frères* et de nos bonnes *Sœurs*.

Puis à côté de théories sociales pleines de sagesse, on est heureux de rencontrer ces anecdotes si expressives et si touchantes, qui ne détendent l'esprit que pour fortifier le cœur.

Enfin, dans votre livre, tout peut être loué, jusqu'à ces gravures nombreuses, qui, en émaillant le texte, gravent dans la mémoire, en impérissables souvenirs, les scènes principales de la Commune.

Puisse la jeunesse catholique, à qui vous destinez ces quelques pages, y apprendre le danger des utopies sociales, et y puiser, avec des convictions profondément chrétiennes, un affectueux dévouement pour cette Eglise de France, si belle et si grande aux heures de la persécution.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments distingués.

† CHARLES, *Évêque d'Agen.*

Agen, 25 novembre 1892.

---

**ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI** Cambrai, le 9 novembre 1892.

Monsieur le professeur,

J'ai reçu, il y a quelque temps, votre livre : *Le Clergé pendant la Commune*, que vous avez bien voulu m'envoyer.

Je vous remercie très sincèrement de cet envoi, et je suis heureux de pouvoir vous féliciter de ce travail que j'estime très utile. Les jeunes gens qui le liront verront ce que devient, dans un temps d'anarchie révolutionnaire, l'homme qui ne croit pas à Dieu et qui fait profession d'impiété. Il était utile de rappeler à la génération nouvelle cette incroyable sauvagerie, qui ne manquerait pas de se produire encore dans des circonstances analogues.

Veuillez agréer, très honoré Monsieur, avec mes remerciements et félicitations, l'expression de mes sentiments dévoués.

† HENRI MOUNIER, *Ev. de Lydda, vic. capitulaire.*

---

**ÉVÊCHÉ DE PERPIGNAN** Perpignan, le 8 novembre 1892.

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre livre : *Le Clergé pendant la Commune.*

Je l'ai lu avec un vif intérêt et je lui souhaite un succès qui réponde à vos désirs.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† NOEL. *Evêque de Perpignan.*

---

**ÉVECHÉ DE SÉEZ** Séez, le 4 novembre 1892.

Monsieur,

Votre ouvrage, intitulé *Le Clergé pendant la Commune*, vient en son temps et pourra éclairer en particulier les hommes trop bienveillants pour ces actes criminels qui ont été commis à une sinistre époque.

On oublie vite dans notre France, votre livre est propre à entretenir des souvenirs qu'un peuple sérieux ne devrait jamais oublier. Je fais des vœux pour son expansion, sa lecture ne peut que réveiller de nobles sentiments, et l'horreur du crime dans tous les cœurs honnêtes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† FRANÇOIS-MARIE, *Evêque de Séez.*

---

**ÉVÊCHÉ DE VANNES** Vannes, le 29 octobre 1892.

Monsieur,

Je viens de parcourir rapidement, avec une vive émotion, votre intéressant ouvrage : *Le Clergé pendant la Commune.* Il rappelle de lugubres souvenirs. Dieu veuille que ces horreurs, ces profanations, ces actes de sauvagerie, ne se renouvellent pas !

La crise religieuse et sociale, qui prend de jour en jour des proportions plus inquiétantes, ne semble-t-elle pas nous présager de nouveaux bouleversements ?

Votre livre vient donc à propos. Je souhaite qu'il se propage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon religieux dévouement.

† JEAN-MARIE, *Evêque de Vannes.*

---

Louzé, ce 2 novembre 1892.

Très honorable Monsieur,

J'ai reçu et lu avec attention le volume que vous venez de publier sur le *Clergé pendant la Commune.* L'intérêt de ce livre résulte d'abord, Monsieur, du sujet lui-même. La Commune de 1871 se place, dans l'histoire, à côté de la Terreur de 93, des Anabaptistes de Munster, de la guerre de paysans, des scènes les

plus horribles des Albigeois et en général de tous les faits, tristes et singulièrement instructifs, où les bas-fonds de la société montent à la surface pour essayer de se constituer en gouvernement. Ça dure ce que ça peut durer; jamais longtemps, et ça porte avec soi un enseignement moral que vous vous êtes proposé de faire entendre.

L'humanité, dans son état présent, est beaucoup plus sensible au mal qu'au bien. Lorsque le mal s'est concentré dans un cataclysme et a fait éclater sa puissance destructive, il suffit, pour ramener au bien, de décrire les effets du mal.

C'est à ce point de vue que vous vous êtes placé, Monsieur, pour étudier, dans nos plaies sociales, les origines de la Commune. De la philosophie du sujet passons à son histoire; vous avez raconté jusqu'aux menus détails les exploits des communards contre les églises, les couvents, les établissements charitables; contre les frères, les sœurs et les prêtres. Ensuite vous avez abordé la question des otages, leur arrestation et leur assassinat. Quelques anecdotes, prises çà et là, complètent et agrandissent ce tableau. Deux mois d'angoisses profondes et d'abominables forfaits revivent sous votre plume patriotique et pieuse. D'un ton modéré, sans déclamation, sans emphase, vous décrivez le mal et en indiquez brièvement le remède. L'enseignement qui renaît de votre travail, c'est l'enseignement du sage antique, savoir : que le service de Dieu assure la tranquillité de l'ordre et que le péché rend misérables les peuples qui consentent à subir sa loi.

Ce nouvel ouvrage, Monsieur, se place de lui-même à côté de son frère aîné, *Le Clergé pendant la Guerre de* 1871. Les deux ouvrages se font pendant. L'un montre le Clergé dévoué jusqu'à la mort; l'autre le montre conduit à la mort en récompense de son dévouement. Jérusalem, qui tuait les prophètes et lapidait les envoyés de Dieu, revit dans Paris insensible aux vertus de ses pontifes et se baignant dans leur sang pour glorifier les vertus qu'il ne sait pas honorer autrement. Ce qu'il y a de pire c'est qu'après de pareils crimes, on en indique, depuis dix ans, les inspirations pour en faire les règles de la politique et que, vingt ans après la Commune, la France s'achemine à de nouveaux massacres. S'il ne tenait qu'à vous, Monsieur, la génération présente se garderait du retour de ces horreurs.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes remerciements, mes félicitations et mon cordial respect.

JUSTIN FÈVRE, *Protonotaire apostolique.*

# LE CLERGÉ
# PENDANT LA COMMUNE
## (1871)

## INTRODUCTION

### SOMMAIRE

Le *Clergé pendant la guerre*. — Les martyrs. — Communards. — Les sombres jours. — Ce que l'on a pu voir en ces tristes jours. — *Fin de siècle*. — Des souvenirs. — Un premier livre — Le prêtre arrêté. — L'opinion de M. Washburne. — La bienfaisance et la reconnaissance. — Les massacres. — Il ne faut pas oublier. — Il faut savoir se souvenir.

APRÈS avoir parlé dans mon précédent ouvrage *le Clergé pendant la Guerre* du dévouement héroïque et sublime des prêtres, des aumôniers, des frères, des sœurs de charité qui donnèrent leur sang pour cette France qu'ils aimaient tant, il me faut aujourd'hui parler des *martyrs*. Car

ce furent des *martyrs* ceux qui tombèrent sous les fusils de ces lâches assassins que l'histoire stigmatise sous le nom de *communards.*

Ce mot de *Commune* me donne encore le frisson, car il me rappelle les jours les plus sinistres que j'ai vus. Ah! il faut avoir vécu à Paris pendant ces mois terribles de mars, avril, mai 1871 pour savoir ce que peut faire une tourbe athée et sanguinaire. Quand la croyance en Dieu et en un monde supérieur s'en va du cœur du peuple, il est bien près de commettre tous les crimes.

Celui qui a vécu à Paris pendant ces jours néfastes et qui a conservé une sympathie pour ceux que l'on appelait les *fédérés* ou les *communards*, celui qui a vu les lueurs des incendies, celui qui a vu les exécutions des pauvres prêtres et qui n'exècre pas les soldats et les hommes de ce sinistre régime, celui-là est bien lâche ou bien coupable. Il a le cerveau réfractaire au bien ou son abaissement moral est bien grand. Il est vrai que des partisans de ce régime sont aujourd'hui au pouvoir ou dans de bonnes sinécures, riches, puissants, considérés. Cela n'est pas une raison pour qu'on s'abaisse devant eux, au contraire. Cette arrivée en haut de ceux-là qui devraient être en bas, est un

signe des temps. Elle est même bien *fin de siècle.* Nous sommes à une époque où tout ce qui est respectable est foulé aux pieds. Quoi d'étonnant à ce que les bons soient abaissés et les méchants élevés? Dieu l'a ordonné ainsi; Il veut peut-être nous faire descendre dans la boue, jusqu'au jour où dégoûtés, écœurés, nous nous relèverons et bien haut cette fois, espérons-le!

Forcé par de douloureux événements de famille de rester à Paris pendant ces tristes jours, j'ai été à même de voir ce que valaient cette Commune et les êtres ignobles qui la dirigeaient et la servaient.

Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu.

J'ai recueilli précieusement mes souvenirs, mes notes et d'*autres choses* encore que le hasard m'a mis entre les mains et qui, mis en sûreté, me serviront probablement quelque jour, car ce livre que je publie aujourd'hui n'est que le commencement d'une série d'études sur cette époque troublée, études où je tâcherai de dire toute la vérité sans reculer devant aucune considération, car la vérité reste encore à dire sur beaucoup de points, l'histoire ayant été faussée sans cesse depuis vingt ans.

J'attendrai pour cela le jour et l'heure convenables.

Dans ce modeste travail que je destine surtout à la

jeunesse chrétienne, je veux montrer en quelques pages, malheureusement trop peu nombreuses, ce que le clergé a souffert pendant cette Commune, et faire voir que l'homme et la femme desquels se son tretirées toutes croyances valent souvent encore moins que les bêtes.

J'ai vu un jour arrêter un vénérable prêtre. Agé et infirme, il avait peine à marcher. Deux vieux gardes nationaux qui l'accompagnaient marchaient doucement à ses côtés. Ils marchaient, paraît-il, trop doucement, car un officier d'état-major communard vint leur dire des injures et brutalisa le bon prêtre. Je me rappellerai toujours la face calme, résignée, si pleine de douceur de ce bon vieillard en regard de cette physionomie ignoble, avinée, haineuse de l'officier. (Quelque franc-maçon athée frénétique probablement !)

Il y a des écrivains qui viennent aujourd'hui vous parler de l'atrocité de la répression. Et l'atrocité de la Commune, n'existe-t-elle donc pas?

Et les massacres des Dominicains d'Arcueil, et le massacre de la rue Haxo, et le massacre de la Roquette? Bêtises, douceurs tout cela !

On accusait un brave général d'avoir fait fusiller tous les communards. Il regarda son interlocuteur

étonné et lui dit : « J'ai fait fusiller trop de communards, moi? mais ils sont aux honneurs aujourd'hui! » Pour les crimes commis, la répression a été peut-être trop douce encore !

Pauvres martyrs d'Arcueil, pauvres martyrs de la rue Haxo et de la Roquette, pauvres saintes victimes, si votre sang chrétien ne crie pas vengeance, il nous dit au moins de nous souvenir et de ne jamais oublier (1).

Beaucoup de ceux-là qui insultaient les prêtres, les arrêtaient, les massacraient, avaient été élevés par eux ; mais, dans ce siècle de décadence, la bienfaisance et la reconnaissance ne vont jamais ensemble (2).

(1) Un témoin protestant de la Commune, M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, a écrit : « Les incroyables énormités de la Commune, le massacre de l'archevêque de Paris et des otages, les meurtres innombrables des autres personnes qui refusaient de prendre part à son œuvre de démon, l'horrible organisation de l'incendie pour anéantir presque toute la ville et qui eut pour résultat la destruction de tant de grands monuments de Paris, *sont des crimes que rien jamais ne pourra faire oublier.* »

(2) Rappelons à ce sujet une charmante légende du poète russe Tourguenef :

A l'occasion de Noël, le bon Dieu donnait une fête dans son palais d'azur.

Toutes les vertus y furent invitées, les vertus seules ; pas l es messieurs, rien que les dames.

Il vint beaucoup de vertus, des grandes et des petites : les pe-

Il faut rappeler à nos jeunes générations qu'il y a vingt-et-un ans, le dernier mercredi du beau mois de mai 1871, Mgr Darboy, archevêque de Paris, qui avait été transféré le matin de Mazas à la Roquette avec le président Bonjean, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, deux jésuites, les Pères Ducoudray et Clerc et l'abbé Allard, fut mis à mort ainsi que ses compagnons, dans le second chemin de ronde, à huit heures vingt du soir, par une bande de fédérés commandés par un nommé Verig, capitaine au 188e bataillon de la Garde nationale.

Ce fut l'un des plus grands crimes de la Commune aux abois, un ignoble forfait qui flétrit à jamais le régime de la Commune.

Et il faut ajouter que le juif MAYER de *La Lanterne* a laissé écrire dans son journal qu'on n'avait pas laissé

tites étaient plus agréables et plus charmantes que les grandes, mais toutes semblaient s'entendre fort bien et se connaître intimement.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre.

— La Bienfaisance, dit-il en désignant la première.

— La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux vertus furent bien étonnées. Depuis le commencement du monde, elles se rencontraient pour la première fois.

fusiller assez de prêtres, de *calotins*, comme il dit si gracieusement.

Si devant les fusils des pelotons d'exécution les douces victimes ont pardonné à leurs bourreaux, comme le leur enseignait la loi de notre divin Maître c'est notre devoir à nous, *écrivains catholiques militants*, d'enseigner aux générations présentes à ne pas oublier les crimes commis envers Dieu et ses représentants. Et, je le dis hautement, si grâce à ce modeste petit livre je puis faire entrer dans l'âme de notre jeunesse chrétienne un peu de haine contre cette Commune et ses sectaires, contre ces athées sanguinaires, j'avoue que ce sera pour moi une grande satisfaction, un bien grand bonheur.

*Saint-Germain, février 1892.*

FRANÇOIS BOURNAND.

# AVANT-PROPOS

## LES ORIGINES DE LA COMMUNE

### PAR QUELLES CAUSES ET AU MOYEN DE QUELS ÉLÉMENTS S'EST FAITE LA COMMUNE.

### I

**Les origines de la Commune. — 1793 et 1871. — Communard ou anarchiste. — Les habitants de Paris. — Mendiants, vagabonds. — Les meneurs. — Les soldats de l'émeute. — Les armées. — Les bourgeois. — Les têtes faibles. — Les exaltés. — Les journalistes. — Les publicistes. — Les employés. — Les utopistes et les philosophes révolutionnaires. — Les avocats. — Les bohêmes. — Les étrangers. — Garibaldiens et Prussiens. — Comment s'est formé le parti communard.**

Pour tout homme impartial, la Commune date du 4 septembre 1870. J'ajouterai que, pour un historien sincère, elle pourrait dater de 1793, de la Terreur. La Commune n'est en réalité qu'une de ces tempêtes

sociales (comme celle de 1848, par exemple) que nous a léguées la Révolution. C'est la revendication des couches antisociales, petites-filles de celles de 1793, contre la société tout entière. Elle n'a pas été une guerre de parti, un principe de gouvernement qui veut en remplacer un autre, mais bien la négation de tout gouvernement, la tyrannie et la Terreur, elle n'a été que la répétition de la Terreur de 1793; mêmes idées, mêmes abus, mêmes massacres, mêmes victimes : les aristocrates, les bourgeois et les prêtres; même absence de liberté, mêmes crimes et mêmes lâchetés, mêmes haines contre Dieu et la société, même manière d'entendre le contrat social. D'ailleurs, communard ou anarchiste, c'est la même chose. Au moyen âge, en France, le communard s'est appelé Jacques Bonhomme et il a fait la Jacquerie. En 1793, il s'est appelé Jacobin ou Terroriste, il a fait les massacres de Septembre, la Terreur. En 1871, il s'est appelé Communard, il a assassiné, volé, brûlé une partie de Paris et massacré des otages. Le nom seul diffère; quant au but, Jacques Bonhomme, jacobin, terroriste, anarchiste, communard, ils le comprennent tous de la même manière. L'insurrection, le pillage, l'incendie, le massacre, voilà leurs moyens; le renversement de toute




Un officier d'état-major communard vint leur dire des injures
et brutalisa le bon prêtre. (Page 10.)

société, son remplacement par l'anarchie qui permet de pêcher en eau trouble et laisse le champ libre aux passions, agir au milieu de la terreur et de la stupeur universelles, voilà leur but.

Pour juger au moyen de quels éléments s'est faite la Commune, examinons un peu la population de Paris.

A Paris, il y a toujours beaucoup d'indigents, un grand nombre de mendiants de profession, de vauriens, de paresseux dont beaucoup arrivent de province, de rôdeurs de terrains vagues, de va-nu-pieds, et par suite une véritable population sale et flottante, ayant un asile indéterminé ou n'en ayant même pas du tout.

Cela fait une masse de gens pleins d'appétits grossiers, exempts de scrupules et de répugnances, endurcis, avides et rusés, qui veulent avoir leur part de jouissances, qui se disent que les aisés et les riches ont été heureux assez longtemps et que leur tour peut bien venir.

Ils grondent chaque matin en pensant qu'ils sont aussi malheureux que la veille et en songeant que les riches seront probablement aussi heureux demain. Chaque jour, chez eux, amène une colère plus grande

contre cette société qui les repousse de son sein comme des renégats.

Dans la cervelle oisive de ces demi-brutes germent des idées malsaines de destructions, de nivellements, d'égalité. Ajoutez à cela les instincts féroces qu'ils ont déjà naturellement par leur manque d'éducation, et vous vous rendrez compte du degré de fermentation de leurs idées.

A cette tourbe immonde de francs bandits, de vagabonds ignobles, il faut joindre ceux qui viennent grossir leurs rangs d'ennemis de la société, tels que les ouvriers sans travail, les boutiquiers ambitieux et imbéciles, les journalistes et les publicistes impatients, les avocats sans causes, les piliers de cabaret, les flâneurs d'estaminet, les hommes perdus de dettes et d'honneur. Tous ces gens-là formeront aux jours d'émeutes les troupes antisociales. Ce sont des ennemis secrets ou déclarés de la société.

Etudions-les un peu en particulier et voyons comme ils en sont arrivés à détester la société ou bien à pousser les autres à la détester.

Pour les premiers, pour les mendiants, les vagabonds, les repris de justice, il n'est pas bien difficile de comprendre leurs revendications et pourquoi ils

détestent la société. Cela est tout naturel. Ils détestent la société, parce que la société ne veut pas d'eux, parce qu'elle ne leur donne pas tout ce dont ils auraient besoin et tout ce qu'ils désirent. La paresse entraîne l'ennui, l'ennui entraîne le vice et le vice entraîne le crime ; c'est dans la logique des choses.

Aussi ceux qui auront besoin d'émeutiers seront toujours sûrs d'en trouver chez eux plus qu'ils n'en demanderont.

Cette foule ignoble, ayant beaucoup d'appétits, sera nécessairement surexcitée, impatiente, et parmi ceux qui la composent, les plus endurcis, les plus féroces, les plus sanguinaires, les plus exempts de scrupules seront ceux qui mèneront, qui entraîneront les autres, depuis le vol jusqu'à l'assassinat, jusqu'aux massacres.

Cette masse ne sera pas difficile à enflammer, d'ailleurs.

Les meneurs savent bien avec quel appât on attire la masse populaire, comment il faut l'engager dans une impasse où elle écrasera, dans sa force sauvage et irrésistible de brute, tout ce qu'elle rencontrera devant elle.

Quand les cerveaux sont enflammés, pareils à des animaux enragés, ces révolutionnaires marcheront en

aveugles, mordant tout, brisant tous les obstacles. Ils agiront au milieu de la terreur et de la stupeur universelles.

Quant aux meneurs, ils seront débordés, ils devront suivre l'aveugle impulsion de ceux qu'ils auront poussés ; ils auront encouragé la force brutale, ils seront forcés de marcher avec la force brutale, heureux encore s'ils ne sont pas écrasés en route.

Au-dessus de ces brutes, il y en a d'un degré supérieur. Voyons aussi comment les choses se passent chez eux et comment ils peuvent devenir communards, fournir des soldats à l'émeute.

Si nous considérons la classe ouvrière, nous voyons d'abord qu'il y a des ouvriers nés avec de mauvais instincts, recevant une mauvaise éducation et qui entrent dans la société à l'âge adulte avec des idées antisociales ; ils ne voudraient pas travailler, ils ne voudraient plus de patrons, ils voudraient commander ; ils ne rêvent que ruines, nivellements sociaux, révoltes, massacres. Ceux-là forment un noyau contagieux et très à craindre, ils sont nés anarchistes, communards, pour ainsi dire.

Mais, en dehors de ce petit noyau, il y a des ouvriers qui entrent dans la vie avec de bons sentiments, qui

n'ont point de bas instincts, qui ne désirent aucune révolution et qui, cependant, aux jours d'émeutes, fournissent des soldats à l'armée de la Révolution.

Examinons par quelle marche ce phénomène peut se produire.

D'abord, nous pouvons poser en principe que, dans cette classe, la misère, les mauvais principes, la faiblesse de caractère, sont les causes les plus fréquentes du développement des idées anti-sociales. Un bon ouvrier arrive dans une usine, dans un atelier ; il est marié, père de famille, il a une conduite exemplaire, il ne boit pas, il économise même quelques sous, car il pense à sa femme et à ses enfants qu'il aime ; il ne fait point le lundi, il est toujours propre et soigné. S'il était seul, les choses dureraient probablement toujours ainsi.

Malheureusement, dans cette usine, dans cet atelier, il y a de mauvaises têtes, des meneurs (ce qui se passe ici en petit se passe exactement de même en grand dans la société. La société n'est-elle pas d'ailleurs un vaste atelier où tous doivent travailler ?) qui dirigent les autres, ceux qui sont faibles de caractère. Les camarades commencent par se moquer du nouveau venu, ils lui font des niches, l'invitent à boire ;

l'autre refuse, mais les quolibets vont leur train, on l'insulte même au besoin. Pour ne pas se disputer, se battre, pour être un peu tranquille, il accepte un verre, paie une tournée, rien qu'une ; mais le lendemain on recommence. « Viens donc, lui disent les autres », et le malheureux, la mort dans l'âme, les suit malgré lui.

Le vice et la débauche sont entraînants, c'est une pente fatale et glissante ; une fois qu'on y a un pied, on ne tarde pas à en mettre deux ; puis on glisse de plus en plus, et il faudrait, pour pouvoir se rattraper, avoir une force de caractère que tout le monde n'a pas.

Le pauvre diable entraîné de la sorte perd pied, fait petit à petit comme ses camarades ; il n'est pas méchant au fond, il n'aurait jamais mal tourné s'il avait été seul ou avec de bons compagnons; mais, l'exemple est si contagieux, il finit par devenir, comme les autres, un mauvais sujet; il se laisse mener, mange ses petites épargnes ; la misère vient à la suite de la débauche, son cerveau s'échauffe et s'affaiblit sous l'influence de la boisson, il est un moule tout prêt à recevoir et à retenir les idées révolutionnaires. Il devient ainsi fatalement un des soldats du radicalisme.

Tout à l'opposé de l'ouvrier se trouve le bourgeois.

Chose étrange au premier abord, il y a des bourgeois qui ont pactisé avec la Commune, qui l'ont encouragée, qui en ont fait partie même.

Cela semble d'autant plus étonnant que le bourgeois est ordinairement un homme paisible, ami de l'argent, de l'ordre, de l'économie ; aimant la régularité, à avoir ses aises, à être tranquille au coin de son feu.

Quand c'est un commerçant, il aime à ce que le commerce marche bien, à ce qu'il puisse gagner beaucoup d'argent avec le moins de mal possible. Généralement, le bourgeois est un homme qui doit être un conservateur. Oui, cela serait toujours ainsi si l'ambition n'existait pas. Malheureusement, l'ambition est une maladie terriblement contagieuse et qui fait beaucoup de victimes au dix-neuvième siècle. On ne se contente pas de gagner beaucoup d'argent afin de pouvoir vivre à l'aise plus tard, on veut briller, on veut paraître, on veut éclipser ses voisins, être au-dessus d'eux, les commander au besoin, leur faire voir qu'en se remuant, en braillant et en intriguant beaucoup on peut arriver à être quelque chose. Et voilà comment un bourgeois devient un politique, un gros bonnet, quelque chose enfin.

Il a l'intention de devenr conseiller municipal, député, etc... Mais pour arriver, il faut qu'il favorise ceux qui sont au-dessous de lui, qu'il flatte ses électeurs, qu'il leur fasse au besoin des promesses mensongères, qu'il s'abaisse, lui ordinairement si fier, et que par suite il devienne hypocrite.

Il fait alors comme une girouette, il tourne suivant le vent qui souffle; si ses électeurs ont des idées avancées, radicales, il fait croire qu'il a les mêmes idées qu'eux, il les affiche dans son programme, et par suite il donne un certain poids à des idées mauvaises, subversives.

Et voilà comment le bourgeois, au lieu d'encourager le bien, par politique et par ambition encourage le mal; car il est évident que ceux qui sont au-dessous de lui, voyant que lui, bourgeois, homme posé et sensé, patronne leurs idées, qu'il les fait siennes, pensent qu'elles sont bonnes; ils ne regrettent alors rien de ce qu'ils demandent, au contraire (la prochaine fois ils demanderont pire). A force de fréquenter les radicaux, de dire comme eux, de les patronner, souvent pour renverser le gouvernement existant qui leur déplaît, le bourgeois devient comme eux, il se fait radical, socialiste, pour de bon ou pour la forme, mais

peu importe, car il est toujours une force de plus pour le parti.

D'ailleurs, les révolutions se font avec quelques exaltés, un certain nombre de bandits et beaucoup de têtes faibles, de cerveaux mal équilibrés, de gens indécis ; le bourgeois, l'employé sont de ces derniers ; c'est pourquoi ils font souvent du mal. Trois révolutionnaires et six bandits commandent et entraînent trois cents têtes faibles; ces individus en somme ne sont pas mauvais, pris en particulier ; s'ils n'étaient pas ambitieux, ils ne feraient de mal à personne, ils sont même doux, mais ce sont des girouettes, comme je l'ai déjà dit. Les exaltés, les bandits savent ce qu'on peut en faire, ils s'en servent de porte-drapeau ; ils en entraînent d'abord quelques-uns ; ceux-ci, à leur tour, en entraînent d'autres ; l'exemple est contagieux pour ces cerveaux-là, et une légion est vite formée. Discours, persuasion, flatteries, menaces, terreurs, tout est bon pour l'enrôlement. Les têtes faibles se laissent guider par ces meneurs ; ils font d'abord peu de mal ; puis, voyant l'impunité, ils font davantage ou laissent faire ; les crimes s'accomplissent avec leur consentement. Un pas entraîne l'autre ; de gré ou de force, ils sont poussés en avant. Quand ils veulent re-

culer, il est trop tard, le chemin parcouru se trouve barré derrière eux. Ils ont pris les exaltés, les bandits, les canailles pour alliés, et ceux-ci deviennent bientôt leurs maîtres.

C'est ainsi que se forment peu à peu les armées révolutionnaires et qu'éclatent les révolutions sociales. Malheur aux peuples qui comptent beaucoup de têtes faibles, car, lorsqu'éclate l'ouragan, ils ne peuvent lui opposer assez de force, et le malheur est terrible!

Les *exaltés*, les *fous de la politique* sont surtout ceux qui sont causes du plus grand mal, car ils conduisent, ils commandent, et sans eux les révolutions n'existeraient pas ou dureraient peu. Ils se recrutent surtout parmi les déclassés, les désœuvrés, les employés, les journalistes impatients, les piliers de cabaret, les publicistes, les logeurs en chambre garnie, les orateurs de café, de brasserie, les avocats sans causes, en un mot, tous les *parasites de la société*.

Examinons la vie de ces gens et voyons comment et par suite de quelles circonstances ils ont pu fournir des chefs et des soldats à l'armée antisociale.

Sur cinq cents journalistes, il y en a trente qui arrivent à se faire une position, et par suite quatre cent soixante-dix qui sont malheureux, qui végètent malgré

leur talent et leur bonne volonté, qui mangent de la vache enragée, comme on dit vulgairement. Ils ont beau travailler, fréquenter les bibliothèques, battre le pavé de Paris en tous sens, travailler le soir, passer la moitié des nuits, ils n'arrivent pas; il n'y a pas de places pour eux. Ceux qui ont leurs places les gardent, ils sont égoïstes, ils ne pensent plus à ce qu'ils ont eux-mêmes peut-être souffert, ils oublient que sans la chance et le hasard (deux bonnes fées qui jouent un grand rôle ici-bas) ils croupiraient peut-être encore comme les autres; mais le bonheur et la grandeur rendent égoïstes. Ceux qui ne peuvent arriver gardent en eux-mêmes une colère sourde contre la société, et ils n'attendent que l'occasion favorable pour la laisser faire explosion; ils ont un peu de talent, souvent beaucoup d'intelligence, et comme ils n'ont pu s'en servir pour le bien, ils s'en servent pour le mal; au lieu de défendre la bonne cause, ils défendront la mauvaise si celle-ci peut leur rapporter davantage; en même temps ils déchargeront leur bile, leurs colères contre leurs confrères (arrivés au pouvoir, ils ne se gèneront pas, témoin la mort du malheureux Chaudey); c'est ainsi qu'eux aussi vont grossir les rangs de l'armée communiste. Maintenant, il y a aussi le journaliste qui, arrivé

à se faire une position, n'est pas encore content de son sort et rêve davantage; celui-là excite le peuple au moyen de ses écrits, il pense qu'il pourra profiter de l'occasion tout à son aise, et tout en se tenant soigneusement à l'écart, il prêche la révolution sociale.

Considérons maintenant un peu le publiciste.

Le publiciste, s'il n'a pas de fortune personnelle ou un nom connu, a bien du mal à arriver; souvent il doit faire un stage pour rien dans un journal dont il connaît l'antichambre, car il faut se faire connaître. Le libraire, à quelques exceptions près, est un homme d'un abord difficile, il ne donne pas ses chers écus plus facilement qu'un banquier; ses exigences sont souvent cruelles, il faut lui apporter un nom déjà connu du public, il faut qu'il soit sûr de son succès, car il ne va pas éditer un livre pour le plaisir de faire un livre; il faut que l'auteur ait des relations avec quelques journaux pour faire patronner son ouvrage, le lancer, etc... Le code du libraire contient un grand nombre d'articles désespérants.

Aussi, avant d'avoir une bonne réponse, le pauvre diable de publiciste dépense-t-il beaucoup de temps et d'argent.

Il faut qu'il ait un grand empire sur lui-même et

une grande volonté pour ne pas être découragé dès le début. Beaucoup ont fait de belles œuvres et sont morts sur la paille. Aussi faut-il avoir le feu sacré pour résister et continuer la lutte. Parmi les publicistes, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, beaucoup n'arrivent pas, couvrent le pavé de Paris et meurent littéralement de faim. Aussi, ils nourrissent en eux une haine sourde contre la société, et quand l'occasion s'en présente, comme ils sont intelligents, ils embrasseront les mauvaises causes, se feront les chefs de mouvements révolutionnaires ; cela leur permettra peut-être d'arriver. Sans révolutions, ils croupiraient dans la boue natale.

Au-dessus de l'ouvrier et au-dessous du bourgeois se trouve l'employé. Il forme une classe à part, c'est un demi-bourgeois. Il n'a pas les bas instincts de l'ouvrier, il est plus éduqué que lui et moins que le bourgeois, dont il a cependant les appétits et les instincts. C'est un déclassé, un véritable serviteur. Examinons comment il se fait que l'employé, qui a besoin de sa place, et qui par conséquent devrait être l'ennemi de la Révolution qui brise les carrières et détruit les places, devient lui aussi parfois un communard, un véritable destructeur de la société. En somme, un

employé est un véritable déclassé ; il a reçu une éducation et une instruction moyennes supérieures à celles de l'ouvrier ; il doit, par suite, avoir des goûts plus élevés, il a un certain amour-propre, un certain respect de lui-même, il se croit quelque chose et il regarde de son haut les ouvriers. Pourtant son existence n'est pas enviable. Il gagne souvent fort peu, est obligé de paraître, d'avoir une tenue soignée ; il gagne moins que l'ouvrier en général et doit plus dépenser que lui, car il a plus de besoins. Il n'a pas de liberté, ne peut changer de place et de patron comme il voudrait. C'est presque un esclave sans métier. Il s'aigrit au contact des autres classes de la société, il maudit son sort, son patron, ses collègues, la société, lit avec avidité tout ce qui parle de questions sociales, et, pour s'étourdir ou pour se faire un sort meilleur, il se jette dans les bras de la Révolution quand celle-ci paraît ; il pense qu'il y gagnera. S'il réfléchissait bien, il s'apercevrait qu'il est un des premiers à y perdre, car lorsque les affaires ne marchent pas, les premiers dont on se prive ce sont les employés.

Il ne faut pas oublier non plus les philosophes révolutionnaires. Pour eux, la révolution comme l'idée de patrie ne sont que des abstractions politiques, inacces-



« Sauvez-nous, nous avons des enfants! » disent les hommes aux Sœurs hospitalières. (Page 88.)

3

sibles au cœur, des généralités métaphysiques.

Ils voient tout en beau et, à travers leurs cerveaux étroits, ils jugent mal les choses et les hommes.

Leur pouvoir absolu et arbitraire, soupçonneux et féroce, imbécile et terrible, pareil aux pouvoirs des sultans de l'Orient, leur semble le comble de la félicité, le pouvoir qui doit régénérer le genre humain. Parlez-leur des crimes, des horreurs qu'ils font commettre, ils ne vous écouteront seulement pas, ils diront que c'est faux.

Les hommes abstraits qu'ils rêvent sont des gens admirables sur le papier; mais, par malheur, les hommes qui sont sur terre sont bien différents des hommes imaginaires rêvés dans leurs songes creux de philosophes, d'hallucinés politiques. D'ailleurs, eux-mêmes sont souvent féroces par instinct; si un homme les gêne, ils le feront fusiller froidement, mathématiquement, sans qu'ils aient eu seulement un battement de cœur plus fort qu'à l'ordinaire. Ils sont les plus à craindre et les plus féroces (1).

Passons aux avocats maintenant. Nous remarquons que ce sont eux qui occupent ordinairement les premières places, qui lancent le plus les troupes révolu-

(1) Voir mon livre : *La Terreur à Paris*.

tionnaires à l'assaut de la société. Ils sont nombreux les avocats, et ils ont tous de l'ambition. — Il y en a beaucoup sans causes qui végètent, n'arrivent pas à sortir de la médiocrité ; ce sont les plus à craindre. Ils saisiront toutes les occasions pour se faire connaître, pour se faire une réclame comme on dit. Mauvaises ou bonnes causes, peu leur importe ; le principal pour eux, c'est qu'on parle d'eux, qu'il se fasse du bruit autour d'eux. Ils se hissent sur le premier piédestal venu : pourvu qu'ils puissent se faire entendre, ils sont heureux. Dans les cas de troubles, de relâchement de l'autorité, de décomposition sociale, ils se serviront des masses populaires dont ils flatteront les mauvais instincts, qu'ils encourageront à la révolte.

S'ils ont à plaider quelque cause célèbre ou importante, ils en feront une cause politique, ils taperont contre le gouvernement établi, et plus ils feront de tapage, mieux cela vaudra pour leur renommée ; ils deviendront des chefs d'opposition, les porte-drapeaux d'un parti. Tel d'entre eux, grâce à un procès politique célèbre, parodiera pour un nouveau Danton, lancera l'émeute en face de l'ennemi, arrivera aux honneurs, au pouvoir, puis là, de radical se fera conservateur, et renié, bafoué par ceux qu'il a jadis conduits et encou-

ragés à la révolte, il les menacera d'aller les chercher jusque dans leurs repaires. C'est le revers de la médaille.

Mais tous n'arrivent pas à cela, tous ne peuvent briguer la première place, néanmoins tous se servent de l'élément populaire. Il est dans la nature des avocats de pérorer, de brailler, de crier fort, car plus on crie fort plus on peut faire croire qu'on a le bon droit pour soi. N'ayant pas de causes à défendre, ils fréquenteront les cafés, les clubs, les réunions publiques ; là, ils feront ce qu'ils ne peuvent faire en justice, ils crieront beaucoup et fort, ils électriseront la foule en s'imposant et en déclamant sur les passions qui l'agitent ; ils chercheront le succès populaire puisqu'ils ne peuvent en avoir d'autres, ils se feront canailles pour être applaudis par la canaille ; ils insulteront, bafoueront tout ce qui est honnête, peu leur importe ; plus ils attaqueront et plus on les attaquera, et, par suite, plus on parlera d'eux, plus on leur fera une renommée, et c'est là leur but principal. Quand le gouvernement sera mis à bas, quand il y aura des places de vides, c'est à eux qu'on pensera, on les mettra dedans, les autres combattront pour eux et eux retireront la meilleure part. La farce sera jouée. La Commune en a compté un grand nombre de ces

comédiens-là, et l'un d'eux, lâche, cynique, infâme, sans talent, sera le ministre de la justice du nouveau pouvoir.

Quant à ces bohèmes, ces va-nu-pieds, ces logeurs en garnis, en cabinets meublés, ces coureurs du pavé de Paris, ils seront forcément des partisans de la Commune. N'ayant souvent pas de quoi dîner, ne pouvant payer leur logement, ayant le ventre vide, leur cervelle se remplit d'idées malsaines. Ils ne rêvent que vols, rapines, meurtres, nivellement de société; ils voudraient voir toute société à bas, les riches devenir pauvres et eux devenir riches. Peu leur importe les moyens : pour avoir de quoi mettre sous la dent, ils feront n'importe quoi, attendront le soir le passant au coin d'une rue pour le dévaliser, assassineront au besoin pour une pièce de cent sous, se serviront des ténèbres pour commettre leurs méfaits. Peu leur importe que la société tombe en ruines : qu'ont-ils à perdre, eux, puisqu'ils n'ont rien ; ils ont tout à gagner, au contraire, dans ces moments de trouble. Ils ne risquent rien et par suite ne craignent rien ; aussi, quand la Commune arrivera, trouvera-t-elle en eux de chauds et ardents partisans, des satellites à toute épreuve, sans conscience, sans remords, et qui l'ai-

deront parfaitement dans sa tâche de destruction.

Nous ne devons pas oublier non plus d'ajouter après ces divers éléments de l'émeute que des étrangers se sont gravement compromis dans la Commune, qu'ils l'ont encouragée, qu'ils l'ont servie même.

Il y a toujours de tout temps, à Paris, une véritable invasion cosmopolite ; Paris est le refuge universel de l'élite des coquins et des charlatans de l'Europe, des agents de l'Internationale qui appartiennent à tous les coins du vieux monde. Ceux qui ont eu des démêlés avec la justice de leur pays et qui se sauvent, ceux qui sont réfractaires et qui ne peuvent retourner à l'étranger, les déclassés, tous ces étrangers-là viennent à Paris et se transforment en agents révolutionnaires. Il y a eu beaucoup d'Italiens, j'en ai vu une grande quantité à l'état-major de la garde nationale, un grand nombre de Garibaldiens y venaient journellement ; il n'y avait pas de doutes possibles, ils parlaient horriblement mal le français. Quant aux Prussiens, il y en a eu, cela est certain ; ils y avaient tout intérêt, et leur joie devait être immense à regarder les Français s'entretuer (1).

(1) Les noms étrangers étaient nombreux dans les généraux ou les principaux personnages de la Commune : Dombrowski, La Cécilia, Okolowitz, Wrobleski, Parkowski, etc.

A tous, manquent aussi les principes religieux qui seuls peuvent mettre un frein à la licence des mauvais instincts. Quand l'idée d'un Dieu suprême, d'un être supérieur qui punit le mal est absente, il n'y a rien qui puisse arrêter les instincts de la bête, de la brute. Les croyants seuls peuvent avoir une idée des questions sociales, les autres ne peuvent rêver que pillage, meurtre, ruine.

Il y eut jusqu'à un Prussien qui fut gouverneur sous la Commune d'un des forts de Paris. Comme on le voit, les gens de la Commune ne formaient pas une secte politique, mais bien une secte anti-sociale et anti- patriotique, puisqu'ils admettaient dans leurs rangs les pires ennemis de la France, ceux qui avaient bombardé Paris quelque temps auparavant.

Après avoir considéré ces gens-là, nous pouvons certainement conclure que des hommes ainsi disposés ne peuvent certainement manquer de s'entendre et de s'associer pour un même but, car ils ont la même haine de la société, les mêmes principes de vengeance, de destructions, les mêmes instincts quand il s'agit de renverser le pouvoir pour établir le leur à sa place.

Nombre de gens qui, en temps ordinaire, seraient restés tranquilles chez eux, auraient gardé pour eux

leurs théories subversives, se réuniront ensemble à la première occasion de trouble ; les mêmes moyens les réuniront pour le même but.

C'est ainsi que se forme le parti anarchiste, le parti communard, par un véritable racolage, qui prend des troupes, des soldats dans tous les états, chez tous les mécontents jaloux de leur sort.

Après avoir fait comme le naturaliste, après avoir comparé et disséqué, nous pouvons poser en principe que le communard est un des plus mauvais fruits de la société, qu'il est une nature à part qui a toujours existé et qui existera probablement toujours ; il suffit, pour qu'il se montre et fasse valoir ses droits, d'un certain concours de circonstances qui jettent à bas toute autorité.

Nous pouvons dire aussi que le communard est le résultat de la mauvaise éducation, des mauvais exemples, des rancunes sociales, des jalousies et aussi de la vanité ; que, chez lui, le principe de gouvernement n'existe pas, qu'il est remplacé par l'anarchie qui lui permet de donner libre carrière à ses mauvais instincts, à ses convoitises de brute. C'est un ennemi de tout progrès et de toute liberté, capable de tout le mal imaginable ; c'est un être dont il faut toujours se dé-

fier, qu'il faut toujours combattre et toujours empêcher d'arriver, car « Malheur à qui remue le fond » d'une nation ! il n'est point de siècles de lumières » pour la populace » (1).

## II

### SOMMAIRE

Causes de la Commune. — Décomposition sociale. — L'Empire libéral. — Réaction. — Les Révolutionnaires. — Le 4 Septembre. — Episode des couronnes de la colonne Vendôme. — Les gardes nationaux. — Le 31 Octobre. — Election des officiers. — Manque de discipline. — Affaire du boulevard des Italiens. — La place du Carrousel. — L'affaire des canons. — Fautes du gouvernement. — Le maire de Montmartre. — Les troupes de ligne. — Le 18 Mars.

Essayons maintenant de voir par quelles causes, au moyen de quels événements la Commune a pu se faire; comment, le 18 Mars, cinq ou six cents voyous (il faut bien appeler les choses par leurs noms) ont installé dans une capitale de près de deux millions d'habitants un gouvernement féroce et sanguinaire; comment les fusils des gardes nationaux de Montmartre et de Belleville, qui s'étaient bien gardés d'al-

(1) Paroles de Rivarol le 31 juillet 1789.

ler au-devant de l'ennemi, feront la besogne de bourreaux, s'amuseront, dans les rues de Paris, à attaquer un pouvoir qui a peur, qui ne se défend seulement pas et qui se sauve.

La décomposition sociale remontait déjà à quelques années.

L'Empire, vers ses derniers temps, avait eu le tort de devenir libéral (ce fut une de ses plus grandes fautes, celle qui l'a perdu, car un empire, comme une monarchie de droit divin, doit rester autoritaire, sous peine de mort, de déchéance).

Si un empire, une monarchie de droit divin ne restent pas autoritaires, ce ne sont plus que des monarchies constitutionnelles, parlementaires, et la monarchie parlementaire n'est en réalité qu'une république déguisée, à laquelle on n'a changé que son nom; c'est en réalité comme une boutique dont on gratte la devanture pour changer le nom du propriétaire, afin de tromper les clients, mais dont le marchand et les marchandises qui sont à l'intérieur restent les mêmes.

L'Empire, en devenant tout à coup libéral, après avoir été si longtemps durement autoritaire, avait autorisé une réaction; et c'est cette réaction qui devait

être d'autant plus vive que le joug autoritaire avait été plus fort. C'est dans la logique des choses : plus on abaisse la liberté, plus on retire aux gens les facultés de penser, de parler, d'écrire, plus cette liberté se redresse violemment, plus ces facultés se réveillent avec énergie et vont même jusqu'à la licence.

Aussi, à la veille de la déclaration de guerre avec la Prusse, les réunions publiques offraient-elles un spectacle curieux pour le philosophe et pour l'historien.

Là, se donnaient rendez-vous les futurs meneurs de la Révolution du 4 Septembre et de la Commune. Les chefs communards se distinguaient déjà par leurs discussions socialistes, violentes, incendiaires, qui ne présageaient rien de bon.

Ces hommes sinistres, qui plus tard incendieront l'Hôtel de Ville, la maison du peuple; les Tuileries, la maison de l'autorité; le Palais de Justice, la maison de la magistrature; les hôtels particuliers, demeures de la bourgeoisie et de la noblesse; ces hommes néfastes sont tous là, au grand complet; ils s'exercent, se comptent, recrutent des adhérents, les excitent, préparent des cadres pour plus tard. La faiblesse de l'autorité qui allait croissante, l'arrogance des chefs

de l'opposition, les écrits violents, tout cela prédisait une révolution d'abord gouvernementale, puis sociale. C'est dans les lois de l'histoire et dans la logique des faits.

Quand l'autorité devient faible, quand les mœurs sont relâchées, quand les citoyens sont amollis et corrompus, et que leur initiative n'existe plus par suite d'une longue centralisation, quand la licence et l'athéisme envahissent toutes les classes de la société, la révolution sociale est proche.

Du reste, ce ne sera pas le gouvernement républicain, plutôt qu'un autre, qui pourra l'empêcher, au contraire; car le gouvernement du 4 Septembre, qui avait remplacé le gouvernement de l'Empire au moyen de l'émeute populaire, avait livré ce jour-là la France et surtout Paris à la déraison des passions violentes et brutales. Moi-même, je le vis bien ce jour-là; car, me trouvant sur la place Vendôme, après l'envahissement du Corps législatif, je vis arriver sur la place, que défendait un cordon de gardes nationaux, des groupes nombreux, gesticulant, criant ou plutôt hurlant. Un de ces groupes, où se trouvaient beaucoup de mobiles de la Seine, forcèrent le cordon de gardes nationaux (ceux-ci étaient peu nombreux et découragés,

ils n'osaient s'opposer au torrent), et, arrivant au pied de la colonne, ils prirent les couronnes d'immortelles déposées sur les grilles par les vieux de la Grande Armée et jouèrent à la balle avec. Je me le rappellerai toute ma vie, je fus vivement indigné. Quoi! voir des gardes mobiles, des défenseurs de la patrie s'emparer des couronnes d'immortelles, couronnes sacrées, emblèmes de la mort et du repos éternel, et jouer avec elles comme s'ils s'amusaient à une partie de raquettes, avec des éclats de rire indécents! C'est tout simplement infâme! Hélas! quand les défenseurs d'une cité commettent des sacrilèges semblables, cette cité est bien sûre de voir se commettre bien des crimes. Ne pas respecter les morts, c'est ne savoir pas respecter les vivants.

Les gardes nationaux ne dirent rien, ne s'opposèrent à rien; deux heures plus tard même, ils pactisaient avec l'émeute; et eux, qui avaient crié si souvent : « Vive l'Empereur! » criaient à travers la place : « Vive la République! » de toutes leurs forces. Ils acceptaient de fait le gouvernement sans le connaître. On avait été conduit sous l'Empire, et, à force d'habitude, on se laisserait encore conduire.

D'ailleurs, les gardes nationaux qui laissèrent faire

le 4 Septembre laisseront faire et même feront plus tard la Commune au 18 Mars.

Du reste, l'anarchie commençait déjà.

Le gouvernement du 4 Septembre n'avait-il pas remplacé subitement dans la direction des affaires de l'État les magistrats, les chefs de gouvernement, les hommes d'État, les diplomates de profession par des avocats, les ministres par des bourgeois, les législateurs par des rhéteurs, des discoureurs de clubs, les administrateurs par des journalistes, tous gens ne connaissant pas le premier mot du métier qu'ils allaient faire.

Cette anarchie dura pendant tout le siège. Il fallut compter avec tout le monde ; il fallut réprimer des insurrections sous les yeux de l'ennemi.

Je me souviens du 31 Octobre, c'était un dimanche, tout paraissait tranquille, et voilà que tout à coup, sur la place, un tambour accompagné d'un officier d'état-major se met à battre la générale. Cela a quelque chose de lugubre comme le tocsin, cela donne froid dans le dos, on a peur. Le gouvernement était prisonnier, on appelait les gens d'ordre pour le délivrer ; né avec l'émeute, il devait compter avec elle, et prisonnier d'elle, il appelait les honnêtes gens

à son secours ; — quelques jours après, lui qui avait tant crié contre le plébiscite sous l'Empire, il se faisait plébisciter à son tour. Il avait peur de ce pouvoir occulte qui régnait déjà dans Paris et qui voulait déjà imposer sa volonté. (Ce pouvoir occulte sera plus tard le *Comité central.*)

Ce pouvoir occulte travailla pendant tout le siège la grande masse des faubourgs ; il parlait beaucoup de socialisme, prêchait la révolte et rappelait dans ses journaux au bon peuple de Paris ces paroles que Marat écrivait en 1793 dans son journal *l'Ami du Peuple :*

« Lorsque le salut public est en danger, c'est au peuple à retirer le pouvoir des mains auxquels il l'a confié (1)... Demandez qu'on vous assigne de quoi subsister sur les biens nationaux... Partagez-vous les richesses des scélérats qui ont enfoui leur or pour vous réduire par la famine à rester sous le joug.

(1) Robespierre, le 20 avril 1793, avait déjà fait aux Jacobins la déclaration suivante :

« Le peuple est le souverain, le gouvernement est son ouvrage et sa propriété, les fonctionnaires publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires. »



Vous n'avez que cela ? dit-il d'un air de défiance et d'interrogation... (Page 100.)

4

« Voici le moment de défaire les têtes de tous les traîtres. »

On rappelait ces sinistres paroles, on les commentait ; des orateurs se les faisaient siennes et y ajoutaient encore.

A ces lectures, à ces discours, les têtes s'échauffaient et les chefs n'avaient plus qu'à attendre une occasion favorable, que le gouvernement par son incurie et par ses fautes grossières n'allait pas tarder à lui donner.

L'armée de l'ordre allait, pour comble de malheur, se trouver réduite et affaiblie par une lourde faute du gouvernement.

Ce dernier avait, pendant le siège, afin de se conformer au vœu et aux jolies exigences des révolutionnaires, décrété que les chefs de la garde nationale seraient nommés à l'élection. Au lieu de donner dans cette armée populaire des places conquises par l'expérience, la capacité, l'honnêteté, l'ancienneté, on changeait brusquement les rangs naturels ; on donnait libre carrière à l'intrigue, à la suffisance, à l'incapacité, à l'exagération, aux convoitises.

Les premiers devenaient les derniers, et les incapables, les exaltés, les rêveurs d'utopies, remplaçaient

les capables, surtout dans les rangs des bataillons populaires. L'autorité passa de la sorte dans les mains des flatteurs ; car un homme, un chef nommé par ses semblables, doit leur plaire sous peine de déchéance, et pour leur plaire, il doit contenter leurs passions, leurs appétits, il doit passer par-dessus tout ce qu'ils font. S'il leur fait des observations, s'il leur parle pour le bien de la discipline, il ne sera pas écouté, on le détestera, on ne le renommera pas, au besoin on le destituera. Au contraire, s'il flatte les mauvais instincts, s'il laisse faire tout le mal possible, on le renommera. C'est là un des vices les plus grands du suffrage universel, lorsque les passions sont mal dirigées et surtout quand l'éducation est mauvaise, car alors les élus s'en ressentiront, ils seront l'expression vivante des idées d'en bas.

Plus le peuple aura reçu une bonne éducation, saine, honnête, plus l'élu sera bon, capable de travailler pour le bien de tous.

Plus le peuple aura de vices, plus les élus seront vicieux.

Ici, la même chose est arrivée. Les passions révolutionnaires, répandues, excitées, commentées dans la masse populaire, ne donneront évidemment que de

mauvais résultats, et les chefs nommés par les gardes-nationaux seront à la hauteur de leurs électeurs.

Par suite, plus de respect pour les chefs, plus d'autorité reconnue, plus de discipline. Le chef sera commandé au lieu de commander, et il ne fera faire que ce que ses soldats, ses électeurs lui feront faire.

C'est d'ailleurs le propre de toutes les armées de la Révolution ; les chefs sont conduits et débridés, ils marchent en tête pour la forme, et en réalité, ils sont moins que le dernier de leurs soldats (1).

On le voit, le gouvernement avait joliment bien préparé le terrain ; il a été une véritable dupe, et à force d'écouter les révolutionnaires il avait travaillé pour eux.

Ce manque d'autorité, de respect, se faisait voir aux yeux de tous. Je me souviens que quelques jours après le siège, me trouvant au coin du boulevard et de la rue de la Michodière, je vis arriver un bataillon de mobiles de la Seine. Il faisait peine à voir, les soldats allaient presque à la débandade, beaucoup chantaient, brail-

(1) On a pu le voir avec Lafayette sous la première Révolution. Avec ses idées libérales, Lafayette, tout en étant populaire, n'a pu empêcher de grands crimes de se commettre.

laient la *Marseillaise*. Sur le trottoir, les regardant passer, se trouvait un colonel de mobiles, une cravache à la main; en le voyant, beaucoup de mobiles braillaient encore plus fort en signe de défi, beaucoup agitaient leurs képis en criant : Vive la République ! Impassible, le colonel ne bougeait pas et ne soufflait mot, se contentant de froncer le sourcil à la vue de ces énergumènes, de ces soldats ; évidemment, cela lui faisait peine à voir. Quand vint la fin du bataillon, cinq ou six braillards, plus effrontés que les autres, se détachèrent des rangs, s'approchèrent du colonel, hurlèrent : Vive la République ! en agitant leurs képis ; puis, s'avançant vers lui d'un air menaçant, le sommèrent de crier aussi : Vive la République !

Pour réponse, le colonel leur fit signe d'un geste impérieux de rejoindre leurs rangs. Exaspéré, l'un des mobiles prit le colonel par le bras, menaçant de lui faire un mauvais parti. Le colonel, en colère cette fois, sortit un revolver de sa poche et il allait se passer une vilaine affaire, quand plusieurs messieurs s'interposant dirent au colonel : « Laissez-les, ils ont peut-être bu », et entraînèrent de force les mobiles qui partirent en proférant des menaces. Et cela se passait à 5 heures du soir, en plein boulevard ; on insultait déjà les offi-

ciers en plein public. Le colonel, tortillant sa moustache de rage, s'en alla en disant: « Pauvre France! »

C'étaient de bien tristes symptômes. On n'était déjà plus en sûreté. Je me rappelle que venant des quais et traversant la place du Carrousel, je vis deux compagnies d'infanterie de ligne installées près des grilles. L'une d'elles assise sur les marches, où se trouve aujourd'hui la galerie de sculpture du Louvre, l'autre près de la rue de Rivoli; les soldats étaient prêts à fermer les grilles en cas d'alerte. On avait déjà peur et on le faisait voir; double faute, car les meneurs apercevant la crainte devenaient encore plus hardis.

Les chefs voyant le terrain préparé n'attendaient plus que le moment favorable; justement une occasion se présentait, et ils n'oublièrent pas de la mettre à profit.

Il s'agit de l'affaire des canons de Montmartre.

Le gouvernement voulait ravoir les canons enlevés par la garde nationale, et, se trouvant sur les buttes Montmartre, la garde nationale refusait de s'en dessaisir.

Le gouvernement pensait que c'étaient des armes terribles aux mains des insurgés, et ceux-ci le savaient bien.

A les entendre, ils n'avaient que de bonnes intentions, ils ne voulaient que garder leurs canons, qu'on devait livrer aux Prussiens, disaient-ils.

C'était une entreprise dangereuse, et pour enlever des canons il fallait être sûr des troupes envoyées pour les reprendre.

Mais le gouvernement commettait fautes sur fautes, on aurait dit qu'il avait perdu la tête ou qu'il le faisait exprès. Les troupes qu'il allait envoyer reprendre les armes, il les avait laissées en contact avec la populace, avec les insurgés.

L'exemple fait beaucoup et les mauvais exemples sont toujours mieux suivis que les bons.

En face d'hommes indisciplinés, prêchant la révolte, l'indiscipline, le soldat se sentait entraîné. Il arriva dans l'armée ce qui arrive journellement à l'usine, à l'atelier, au bureau, etc... Le gouvernement eut le tort de méconnaître ces principes et de compter sans la faiblesse humaine. Il aurait dû se rappeler ce qui arriva à la première Révolution, comment on débaucha et embaucha les gardes françaises, la manière adroite dont les hôtes et les habitants du Palais-Royal s'y prirent pour les indiscipliner et les gagner à la cause jacobine.

On dirait vraiment que l'histoire ne sert à rien pour ces gens-là. Ici c'est le même phénomène qui s'est passé, mêmes causes, mêmes effets. C'est dans la logique de l'histoire; quand les mêmes causes se représentent, les mêmes faits se reproduisent. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé en 1789 et que l'on compare avec ce qui s'est passé en 1871 ; on verra que c'est la même chose.

Cette fois-ci, il faut le dire, le gouvernement a agi avec bien peu de discernement, il y en a qui disent un peu intentionnellement.

C'est ainsi qu'aucune parole humaine ne pourrait traduire la légèreté ou la complicité du maire de Montmartre, M. Clémenceau, faisant battre le rappel illégalement, alors que nul besoin ne s'en faisait sentir, faisant grossir ainsi les rangs de l'émeute de tous les gardes nationaux de l'arrondissement. Il servait ainsi les intérêts des insurgés plus que ceux-ci ne l'espéraient eux-mêmes. Ou dupe ou complice, il n'y a pas à sortir de là : quel intérêt à battre le rappel, à appeler la garde nationale, alors qu'on envoyait de la troupe contre une partie de cette garde nationale?

C'est difficile à comprendre.

Une autre chose qui sera également difficile à com-

prendre, c'est celle des chevaux. Comment a-t-il pu se faire qu'envoyant prendre des canons, on n'ait pas eu l'idée d'envoyer en même temps des chevaux et des attelages pour les emporter? C'est incroyable. On aurait voulu que les insurgés s'emparassent de nouveau des canons qu'on n'aurait pas agi autrement.

Ou tout le monde ce jour-là avait perdu la tête, autorités militaires et gouvernement, ou bien tout le monde avait joué la comédie, comédie qui devait se terminer par une tragédie sinistre.

Quant à la défection, à la hideuse attitude des troupes de ligne qui avaient pactisé avec l'émeute, elle s'expliquait par la faute que le gouvernement avait commise en laissant ces troupes en contact avec les insurgés depuis plusieurs jours.

Comme on le voit, le 18 mars n'a pas été un brusque coup du hasard, il a été amené fatalement par la logique des événements; le gouvernement né d'une émeute devait avoir à compter avec beaucoup d'émeutes, et par son incurie et ses fautes il avait aidé à faire cette triste journée.

## III

### SOMMAIRE

**La Commune n'a eu que l'anarchie pour système de gouvernement. — 1871 et 1793. — La Terreur et la Commune. — Ce qu'il faut faire pour empêcher la Commune de revenir.**

En somme, si nous cherchons ce qu'a été réellement la Commune, nous pouvons voir qu'elle n'a été que l'anarchie, rien que l'anarchie. *Elle a détruit, pour le plaisir de détruire.* Son nom lui-même n'indique rien. Les gens qui l'ont faite n'apportaient avec eux aucun programme. Remplacer et détruire sans essayer de reconstruire, tel a été leur but. Certes, il y a des révolutions qui, sans être justes, ont une certaine excuse dans certains prétextes. 1793 a été atroce, mais, en somme, cette révolution s'expliquait par les souffrances du bas peuple, par les abus féodaux; c'était une révolution inutile, car les souffrances du peuple sous Louis XVI avaient été bien allégées, les droits féodaux avaient été abolis; mais enfin cette révolution s'expliquait comme une réaction. La Révolution de 1830 a eu pour prétexte les ordonnances de Juillet, le peuple voulait revendiquer ses libertés. La

Révolution de 1848 a été une révolution gouvernementale, on avait assez d'un gouvernement qui avait duré 18 ans, c'était trop long par ce siècle de progrès. Ceux qui avaient fait la révolution du 4 Septembre avaient pris la capitulation de Sedan pour prétexte ; ils avaient soulevé le peuple en flattant sa vanité et son orgueil. La Commune, elle, n'a aucune cause sérieuse à faire valoir.

Si, dans les autres révolutions, on parlait de patriotisme, de liberté, dans la Commune ces beaux sentiments ont été mis à bas.

Quand on a fait une révolution devant un ennemi vainqueur, qui gardait encore des citadelles du haut desquelles il a pu voir pendant plus de deux mois le drapeau rouge flotter sur la capitale du monde civilisé, quand on a fait tomber devant les Prussiens cette belle colonne sur laquelle la rage des alliés s'était butée autrefois, on n'a pas le droit de parler de patriotisme. Le patriotisme a été une lettre morte pour la Commune

Les communards n'ont pas non plus connu la liberté. Qu'on se rappelle l'assassinat des généraux Lecomte, Clément Thomas ; les emprisonnements, les perquisitions à domicile, la suppression des journaux ;

l'invasion des églises transformées en clubs, les chapelles expiatoires condamnées à être démolies; les otages choisis d'avance et lâchement assassinés ; les vols dans les caisses publiques, les religieuses chassées des Ecoles de filles et remplacées par d'infâmes créatures tirées de Saint-Lazare ; sont-ce là des preuves de l'amour de la liberté? La liberté n'a été donnée qu'aux repris de justice qu'on délivrait de prison. Les troupes de cette secte ont été formées avec des fainéants voulant gagner trente sous, et avec des assassins et des bandits.

L'année 1871, comme l'année 1793, a eu aussi sa Terreur; tout est analogie entre ces deux époques.

La Terreur de 1793 avait eu ses violations de domiciles, ses suspects, ses emprisonnements, ses massacres, sa rage de destruction; sous la Commune de 1871 se sont reproduits ces mêmes faits sinistres ; même la Commune a eu de plus mauvais jours. La rage a été plus grande encore, le vandalisme plus féroce, les désastres plus immenses. Les communards ont été d'autant plus coupables que rien ne les autorisait à agir de la sorte. La condition du pauvre, du prolétaire, était-elle à comparer à celle du pauvre, du prolétaire en 1793? Soixante-dix-huit années dans un

siècle de progrès auraient dû adoucir les mœurs, rendre les travailleurs moins haineux, l'amour du prochain plus vivace ; le suffrage universel, l'égalité politique auraient dû faire oublier l'inégalité sociale, et cette époque néfaste de la Terreur aurait dû n'apparaître que comme un triste fantôme du passé. Hélas ! le souvenir passé sera-t-il donc toujours si menaçant pour l'avenir ? C'est aux honnêtes, aux gens d'ordre à résoudre cette question. En s'unissant, ils pourront empêcher ces tristes événements de se reproduire ; le socialisme existera toujours ; il est une nécessité sociale, mais il ne parviendra à se développer et à devenir menaçant que si, dans l'avenir comme en 1793, comme en 1871, l'union des forces conservatrices venait à faire défaut ; c'est aux véritables travailleurs et aux gouvernements à veiller sur leur sort.

Il faut, pour que la Commune ne puisse revenir, que les honnêtes gens, d'abord, les gouvernants ensuite se réunissent pour combattre, sous toutes ses formes, la démagogie qui vient toujours à la suite de la démocratie ; car les démagogues ne sont que des démocrates de bas étage.

» Il faut qu'ils flétrissent sans cesse toutes les

lâchetés, tous les empiétements, tous les crimes des radicaux; qu'ils soient moraux et, pour cela, il faut surtout qu'ils commencent par combattre les doctrines impies et les systèmes qui veulent le justifier.

Ils doivent surtout combattre de toutes leurs forces ces publicistes, ces écrivains, qui osent se servir de leur plume pour défendre les communards, qui invoquent pour faire pardonner leurs crimes des raisons politiques, des nécessités sociales, prétextes commodes que prennent tous les ambitieux et tous les bourreaux.

Il faut aussi que ceux qui sont instruits, qui font partie de la classe moyenne et des classes supérieures instruisent le peuple, ne lui fassent plus seulement connaître ses droits mais aussi lui apprennent ses devoirs, lui montrent que pour savoir bien commander il faut apprendre à bien obéir.

Mais, au-dessus de tous ces devoirs qui incombent aux conservateurs de l'ordre social, il y a une raison supérieure qui donne à un peuple la suprématie sur les autres peuples ou qui le place à un rang inférieur, selon qu'il sait s'en servir ou qu'il la repousse.

Je veux parler de l'éducation. Il ne suffit pas pour être un honnête homme d'être très instruit, il faut

encore avoir de l'éducation; il y a des gens très instruits qui n'ont aucun sentiment; c'est que l'éducation leur fait défaut.

Les gens sans éducation n'ont que l'instinct de la bête; les Prussiens sont très instruits, très savants, la science est en grand honneur dans leur pays. Cela ne les a pas empêchés de tomber sur Paris et sur d'autres villes comme une horde de sauvages, de bombarder des monuments, de tirer sur des hôpitaux, sur des ambulances; de brûler des villes, de fusiller des francs-tireurs, des femmes; ils n'ont eu nulle pitié, malgré leur science; ils peuvent, sous ce rapport, donner la main aux communards; ce qui leur a manqué c'est la civilisation chrétienne qui seule peut donner l'éducation. Puisse tout Français soucieux de la gloire et de la dignité de son pays se souvenir que l'éducation est une des premières forces sociales.

On n'épuisera jamais l'histoire de la Commune. Cette époque si douloureuse pour notre patriotisme restera longtemps encore obscure par bien des côtés. Si la plupart des faits qui ont marqué cette période sanglante apparaissent dans leur sinistre réalité, la genèse de ces mêmes faits, l'enseignement philosophique qu'ils comportent échappent encore aux esprits



Une de ces bêtes féroces de communard s'efforce d'enduire de pétrole les vêtements d'une Sœur pour y mettre le feu. (Page 105.)

soucieux de connaître la source des choses, l'origine des crises sociales et politiques. Ce n'est qu'en multipliant les documents qu'on parviendra un peu à débrouiller le chaos.

Il faudrait avoir soin de scruter les consciences, de tirer les conséquences, de présenter des aperçus généraux. Les événements et les personnages sont encore trop près de nous, pour qu'un jugement de tous points équitable puisse être complètement porté.

Sans doute, il ne peut y avoir d'hésitation pour apprécier, dès à présent et comme il convient, les attentats contre les personnes et les choses faussement abrités sous le pavillon de la Politique. Mais à côté et en dehors des faits matériels qui sont dans toutes les mémoires, il reste nombre de points obscurs que le temps seul éclaircira à mesure. Que les écrivains consciencieux de notre époque se contentent donc d'amasser les matériaux, de présenter le récit sincère des émotions qu'ils ont ressenties, des événements auxquels ils ont assisté; et plus tard, lorsque les esprits seront absolument dégagés d'un milieu qu'ils n'auront pas subi, les historiens moralistes viendront pour désigner, analyser, contrôler les résultats obtenus et, dégageant la part d'enseignement qu'ils comportent,

parvenir au plus haut degré de vérité que l'intelligence humaine puisse atteindre.

Il faut se souvenir des clartés inattendues que jetaient parfois sur certains faits encore inexpliqués les confidences et les aveux intimes de ces malheureux devant les conseils de guerre.

Pour beaucoup de ceux, en effet, qui ont pris part à l'insurrection du 18 Mars, la politique ne jouait aucun rôle. Enrégimentés dans des bataillons de garde nationale dont ils n'avaient aucun moyen matériel de sortir, ils subissaient la contrainte de leurs chefs révoltés contre le gouvernement de Versailles, et se consolaient des lâchetés de leur conduite par la pensée de la paie quotidienne que leur continuait la Commune et qui empêchait leurs femmes et leurs enfants de mourir de faim.

Qu'on se figure bien, en effet, ce qui se passa, lorsque M. Thiers, dans un de ces mouvements de panique irréfléchie dont il était, d'ailleurs, coutumier, abandonna Paris à lui-même et se sauva à Versailles avec ses ministres, laissant les forts inoccupés à la merci de l'insurrection. N'est-ce point à l'énergie seule du général Vinoy qu'on dut de garder le Mont-Valérien, qui aida singulièrement plus tard à la reprise de Paris?

Qu'on s'imagine les sentiments divers qui durent germer alors dans le cerveau de la population parisienne. Témoins de la substitution du gouvernement de la Défense nationale au gouvernement de l'Empire par le coup d'État du 4 Septembre, ratifié, régularisé plus tard par l'élection de M. Thiers comme chef du Pouvoir exécutif, certains esprits, et non des moins intelligents, purent espérer dès l'origine que l'établissement de la Commune, conséquence, elle aussi, d'une émeute, recevrait plus tard une ratification qui la constituerait à l'état de gouvernement régulier. Il ne fallut, certes, pas longtemps pour ouvrir les yeux aux plus crédules ; et les premiers actes du gouvernement insurrectionnel marquèrent suffisamment le défaut de vues politiques d'un ramassis d'hommes avides de bouleversement social, et n'ayant même pas à offrir l'explication d'une utopie quelconque pour créer une œuvre nouvelle sur la table rase que rêvaient leurs forfaits.

Mais n'oublions pas qu'au-dessous des chefs de toute nature, membres de la Commune, délégués aux diverses administrations, aux prisons, membres de ce fameux Comité central de la garde nationale qui ne fut jamais dissous, généraux, chefs de bataillon,

capitaines, sous-ordres de toute espèce, au-dessous de tout ce monde, il y avait une population affamée, privée de travail, habituée à l'oisiveté par le régime obsidional et les factions nombreuses chez le marchand de vins, qui avaient constitué pour elle aux différents secteurs des fortifications le plus clair de la défense nationale. Or, cette multitude habillée, nourrie pendant cinq mois de siège, se voyait à la veille de retomber sur le pavé, sans argent, sans travail, avec des habitudes vicieuses et un véritable dérangement des facultés naturelles, résultat d'une existence anormale et excentrique.

A ce moment, encore une fois, un seul objectif efface tous les autres : la paie que le Gouvernement de Versailles voulait radicalement et brusquement supprimer, tandis que la Commune promettait, au contraire, d'en continuer le service.

Toute cette masse flottante de population, qui vit au jour le jour, se rattacha dès lors au gouvernement communal, comme des naufragés aux épaves de leur navire. L'autorité régulière les abandonnait, sans souci de leur sort, de leurs moyens d'existence. Habitués, de leur côté, à obéir sans bien se rendre compte de la légalité des différents pouvoirs qui se sont suc-

cédé en France, greffant toujours leur avènement sur quelque résolution politique ou sociale, ils acceptaient ainsi les seuls chefs qu'ils avaient devant les yeux. Sentant leur présent à peu près assuré, ils ne se préoccupaient guère du lendemain, ou l'envisageaient comme un événement inéluctable, et dont la cruelle fatalité les écraserait, sans qu'ils pussent rien faire pour l'éviter.

C'est dans ce milieu ignorant, souffrant, misérable qu'il faut jeter la sonde ; c'est là qu'il faut toucher la plaie, recueillir l'aveu d'impuissance, le cri de découragement du prédestiné à la misère et à la mort.

Jamais, peut-être, on ne fera le partage des responsabilités, car chacun est pour quelque chose dans l'avènement de la Commune et l'établissement du nouveau régime de la Terreur qui sévit sur Paris pendant plus de deux mois. A côté des responsabilités évidentes et que personne ne nie, il y a des responsabilités indirectes, médiates, inconscientes même parfois, et qu'il est plus difficile de démêler, plus délicat d'apprécier.

Comprend-on, en effet, qu'une insurrection aussi destructive, et telle, qu'il faut remonter jusqu'aux luttes intestines des Armagnacs et des Bourguignons,

sous Charles VI, pour trouver quelque chose d'à peine équivalent, comprend-on qu'une pareille explosion de haines, qu'une succession aussi épouvantable de crimes soit éclose un beau jour, parce qu'on voulait tout simplement enlever à quelques gardes nationaux des canons qu'ils prétendaient conserver? Non, certes, c'est plus loin et plus haut qu'il faudrait regarder; l'on découvrirait peut-être alors un enchaînement de faits, à tort négligés, et dont le lien logique devait fatalement conduire aux horreurs de la Commune incendiaire.

Pour moi, l'histoire des hommes qui ont pris une part quelconque au mouvement insurrectionnel de la Commune doit se synthétiser en catégories bien distinctes. A côté des sinistres criminels qu'aucune indulgence ne saurait absoudre, il y a comme une gamme descendante de responsabilités : en haut, les criminels; au-dessous et à différents échelons, les coupables, les égarés, les rêveurs, les imbéciles. Il serait facile de mettre des noms sous chacune de ces désignations précises. Là n'est point mon but dans ce livre.

Pour moi, je ne saurais trop m'appesantir sur le rôle infâme joué par les chefs, qui ont été de véritables brigands. Car, entre le chef communard et le brigand, la

ressemblance est parfaite : tous les deux sont des chefs de bande, et chacun d'eux a besoin d'une occasion pour former sa bande. Et certes, les occasions n'ont pas manqué.

Depuis 1869, ils avaient beau jeu pour les trouver, ces occasions.

La Commune pourra-t-elle encore se faire? C'est là une question terrible.

C'est aux gens de travail, aux gens d'ordre, rangés, à ne pas fournir de funestes occasions. C'est là le vœu le plus sympathique que je puisse faire pour notre chère France!

# PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE PREMIER

## LES PRÊTRES, LES FRÈRES ET LES SŒURS

### SOMMAIRE

Ce que l'*Internationale* pensait déjà du Clergé en 1869. — La haine du prêtre. — Les feuilles révolutionnaires. — L'infâme Maroteau. — Le journal *la Montagne*. — Appel à l'assassinat. — Le *Cri du peuple*. — Jules Vallès. — La chasse au prêtre. — Les pensées d'un économiste sur la haine farouche contre le prêtre. — Les *Frères des Écoles chrétiennes*. — Les *Sœurs de Charité*. — La bonté et le dévouement des Sœurs de charité pour leurs ennemis persécuteurs. — La haine du Crucifix. — Comment on traitait les prêtres en prison. — A Picpus. — Les Petites-Sœurs des Pauvres. — Le refuge du Bon-Pasteur. — Devant le lâche Ferré. — Les Dames Blanches. — Plus sauvages que les sauvages. — L'abnégation et le dévouement du clergé.

DÈS 1869, l'*Internationale* avait déjà montré ce que l'on pensait du clergé dans le parti et le sort qui l'attendait si jamais ses membres arrivaient au pouvoir. Voici le discours que le

citoyen *Vésinier* prononçait à Londres au grand meeting de Charing-Cross en juin 1869 :

« Il nous faut vaincre ou mourir, s'écriait-il. Pour cela, il nous faut hardiment nier Dieu, la famille et la patrie.

» Il faut soustraire nos enfants au joug abrutissant des prêtres, des rois et de la nationalité. (*Applaudissements.*)

» Nier Dieu, c'est affirmer l'homme unique et véritable souverain de ses destinées ; c'est tuer le prêtre et la religion. La négation de la divinité, c'est l'homme s'affirmant dans sa force et sa liberté. (*Bruyants applaudissements.*)

» Nier la famille, c'est affirmer l'indépendance de l'homme dès le berceau, c'est arracher la femme à l'esclavage où l'ont jetée les prêtres et une civilisation gangrenée... (1) (*Applaudissements frénétiques.*)

» Quant à la patrie, nous la répudions, parce que nous n'acceptons pas que l'on puisse faire égorger des hommes au nom de la nationalité. Tous les travailleurs, tous les prolétaires sont frères ; l'ennemi,

(1) Nous avons changé ici, par respect pour nos lecteurs et nos lectrices, la vraie expression employée par Vésinier qui vient de publier un livre sur la Commune.

c'est la société telle qu'elle est organisée. (*Applaudissements.*)

» La société est mauvaise : donc il faut la changer.

» Travailleurs de tous les pays, à l'œuvre !

» Guerre impitoyable au capital, à la propriété et à tous les gouvernements qui les protègent ! Le droit au travail pour tous, la propriété à tous, voilà notre but.

» POUR Y PARVENIR, NOUS N'ÉPARGNERONS RIEN ; NOUS COMBATTRONS, NOUS MOURRONS, S'IL LE FAUT, A L'OMBRE DU DRAPEAU ROUGE, ÉTENDARD DU SOCIALISME ET DE LA COMMUNE. » (*Hourras enthousiastes.*)

* * *

Aussitôt au pouvoir, la Commune mit à exécution ces dignes principes :

On employait d'ailleurs tous les moyens ordinairement bons aux francs-maçons pour ameuter contre le clergé.

De sales feuilles, telles que la *Montagne*, le *Cri du Peuple*, le *Salut public*, écrivaient sans discontinuer de crapuleux articles pour exciter les fureurs populaires contre le clergé, les Frères de la Doctrine chré-

tienne, les Sœurs de charité, les couvents, demandant (afin de pouvoir voler) des perquisitions pour découvrir de prétendus souterrains.

Lisons pour nous édifier ce qu'écrivait en un langage ignoble l'infâme Maroteau (1) qui fut poète à ses heures :

« En 1848, écrivait-il, pendant la bataille de Juin, un prélat fut tué sur une barricade (2). C'était Monseigneur Affre, archevêque de Paris. Il était monté là, disait-on, sans parti pris, en apôtre, pour prêcher l'Evangile, pour lever du bout de sa crosse d'or le canon fumant des fusils. On le ramassa, on épongea sa blessure, on embauma son cœur ; il fut enterré en grande pompe comme un martyr, comme un saint. L'histoire lui a consacré une page émue, et sur son tombeau la bourgeoisie jura haine éternelle aux hommes de la Révolution.

» Cette mort excusait les cruautés de Cavaignac. On feignit de trouver dans les mains qui saignaient sous le fer du bagne des lambeaux de robe violette. C'était faux ! On ignore encore aujourd'hui de quel côté vint

(1) J'ai conservé de lui un petit livre de poésies intitulé : *Les flocons*.

(2) Extrait du journal *la Montagne*, 20 avril 1871.

le coup. On ne sait pas si la balle est sortie du fusil d'un soldat ou de la canardière d'un insurgé.

» Les républicains baissèrent la tête comme des maudits sous cette aspersion de sang bénit. En ce temps-là, on croyait encore aux missions divines, aux hommes providentiels, et la charogne d'un archevêque pesait plus dans la balance qu'un cadavre d'ouvrier.

» L'instruction nous a rendu sceptiques. Nous avons vu Sibour choquer son saint-ciboire au verre fêlé d'un Bonaparte. Nous ne croyons pas à Dieu ; la révolution de 1871 est athée, notre République a un bouquet d'immortelles au corsage. Nous menons sans prières nos morts à la fosse et nos femmes à l'hymen. Nos mères, nos filles, n'iront plus s'agenouiller balbutiantes dans l'ombre de vos confessionaux. Vous ne fesserez plus nos marmots, notre grande cité de travail exclut les paresseux et les parasites : partez. Jetez vos frocs aux orties, retroussez vos manches, prenez l'aiguillon, poussez la charrure. Chanter aux bœufs vaut mieux que de chanter des psaumes. Quittez-moi la burette pour la cruche où le vin blanc mousse. Laissez le rosaire pour le long chapelet d'andouilles.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . (1)

» Que les nonnes s'envolent, qu'elles donnent u coup de ciseau dans le cordon de leurs tabliers laissent rouler leurs cheveux, ouvrent leurs guimpes

» Leurs doigts blancs ne sont pas faits pour les pa rures du couvent, . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . Partez, partez vite, demai il sera trop tard.

» Prenez garde aux colères du peuple! Si par hasar il se mettait à feuilleter vos dossiers, s'il comptait vo crimes, s'il pensait à ses filles que vous avez ren dues folles, à ses enfants que vous avez hébétés, i ne resterait pas une pierre debout de vos églises et l peuple mettrait votre chair jaune en lambeaux. Chaqu jour, on découvre une infamie nouvelle en fouillant le souterrains de vos couvents.

» Hier encore le citoyen Protot a enfoncé une priso où vous reteniez toute une nuée de jeunes filles.

» Et pourquoi? et de quel droit? au nom de quell justice? quelles fautes avaient-elles commises? Elle avaient voulu aimer, elles avaient refusé de courbe

(1) Nous remplaçons ici par trois lignes de points, trois ligne que nous n'osons copier par respect pour nos jeunes lecteurs.



Le Moussu se présentait à la sacristie de Saint-Roch le pistolet au poing. (Page 121.)

leurs têtes fraîches sous la canne d'un imbécile ou sous la verge d'une marâtre bigote.

» Prenez garde !

» On pourrait bien vous faire expier Léotade et Torquemada, Charles VI et Trestaillon.

» Dent pour dent ! a dit la Commune.

» Si on allait se souvenir de Galilée et de Jean Huss ! Si on vous mettait dans les] lèvres la fiole des Médicis ! Si l'on vous plantait dans les épaules le poignard de Lucrèce Borgia !

» Dent pour dent !

Vous les avez cassées par centaines pendant la Saint-Barthélemy.

» Œil pour œil ! voilà des siècles que nous sommes aveugles. Et ne nous parlez pas de Dieu. Ce croque-mitaine ne nous effraie pas. Il y a trop longtemps qu'il n'est qu'un motif à pillage et à assassinat.

» C'est au nom de Dieu que Guillaume a bu à plein casque le plus pur de notre sang. Ce sont les soldats du Pape qui bombardaient les Ternes. Nous biffons Dieu.

» Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques. Nos balles ne s'aplatiront plus sur des scapulaires ; pas une voix ne s'élèvera pour nous mau-

dire *le jour où l'on fusillera l'archevêque Darbo*
faut que M. Thiers le sache, il faut que Jules Fa
le marguillier, ne l'ignore pas, nous *avons pris*
*boy pour otage* et, si on ne nous rend pas Blanqu
mourra. La Commune l'a promis, et, si elle hési
le peuple tiendrait son serment pour elle.

» Et ne l'accusez pas !

» Que la justice des tribunaux commence, di
Danton le lendemain des massacres de Septembre
celle du peuple cessera.

» *Ah! j'ai bien peur pour Monseigneur l'arc
vêque de Paris!*

» GUSTAVE MAROTEAU. »

***

Dans le *Cri du Peuple*, JULES VALLÈS invi
les francs-maçons à la révolte.

Le 2 mai il écrivait : « On voulait se former
légion sacrée et se faire tuer au pied des bannièr
mais il a été résolu, comme le plus sage, de répa
dans les bataillons les *quinze ou vingt mille frèr*
Les autres iront dans la province prêcher la cr
sade maçonnique, marchant bannière au vent, s

levant les populations devant l'autel de la Fédération. »

*
* *

Et quand un brave prêtre n'avait pas attendu le moment d'être arrêté, qu'il avait pris ses précautions pour échapper aux monstres, on lâchait contre lui les hyènes, c'est-à-dire les commissaires de police de la Commune.

En voici un exemple :

« COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE

» *Paris, le 16 avril 1871.*

» Au citoyen commissaire de la rue RATAUD de faire le nécessaire au sujet du curé de l'église Jacques *ex-saint*, et prendre des informations. Voir chez ses parents qui demeurent rue des Feuillantines.

» *Pour le délégué civil,*

» BELOMBE. »

Préfecture de Police, CABINET DU PRÉFET.

*
* *

« La haine farouche que les hommes de la Commune affectaient de nourrir pour les royalistes et les prêtres, a écrit un économiste, s'attachait moins à un parti politique ou à un parti religieux qu'à la propriété elle-même partout où elle se rencontrait et quelque forme qu'elle revêtît. Supprimer l'inégalité qui sépare le riche du pauvre, le patron de l'ouvrier, le propriétaire du prolétaire, partager entre tous ce qui était l'apanage de quelques-uns, dépouiller même entièrement ceux qui avaient trop possédé pour donner aux autres qui ne possédaient pas ou pas assez : telle fut la grande préoccupation des hommes du 18 mars, celle qui les a guidés pendant tout le temps de leur puissance. »

*
* *

Par ordre de la Commune, trente-deux Frères des Ecoles chrétiennes furent enfermés à Mazas.

La première de ces arrestations eut lieu le 10 avril ; ce fut celle du frère DAGOBERTUS (Jean Gérardin), directeur de l'Ecole Sainte-Marguerite.

Les Frères arrêtés appartenaient aux écoles communales de Saint-Eustache, de Sainte Marguerite, d'Issy, de Notre-Dame des Champs, de Charonne, du Gros-Caillou, etc... La Commune semblait vouloir recon-

naître ainsi l'héroïque conduite de nos bons Frères pendant le siège de Paris (1) où ils allaient sous le feu meurtrier de l'ennemi recueillir les pauvres blessés. La Commune remerciait aussi de cette façon les bons Frères qui continuaient à prodiguer en pleine terreur les soins les plus dévoués aux insurgés eux-mêmes.

Les bons Frères virent leur supplice terminé quand le 25 mai les portes de Mazas s'ouvrirent aux pantalons rouges de la ligne.

Tous furent sauvés, à l'exception du pauvre Frère Néomède-Justin (Philippe Saguet), directeur de l'école communale d'Issy, qui fut malheureusement tué le jour même de sa sortie en passant près d'une barricade.

*
* *

L'abbé Lamazou nous a montré comment la Commune avait remplacé les Sœurs des Ecoles chrétiennes.

La rue de la Ville-l'Evêque, dit-il, était envahie par une bande armée de garde-nationaux; la maison des Sœurs de charité, située en face du presbytère, était gardée par deux sentinelles. Les Sœurs en avaient été

(1) Voir notre livre : *le Clergé pendant la guerre* 1870-71. (Tolra, éditeur.)

expulsées; on avait confié l'école des jeunes filles à quelques citoyennes qui, d'après les langues indiscrètes du quartier, avaient été remplacées à la prison de Saint-Lazare par les Sœurs de Picpus accusées d'une série de crimes plus ou moins fantastiques les uns que les autres.

Et cependant les dignes filles de la Charité continuèrent comme elles purent à soigner les victimes du parti qui les outrageait.

*
* *

C'est ainsi qu'à la Chambre des députés (1) le docteur Armand Desprès a cité un fait tout à l'honneur des braves Sœurs des hôpitaux.

« Permettez-moi de vous citer un fait, dit-il. En 1871... (Bruit et interruption à gauche.)

« En 1871, il y avait à l'hôpital Beaujon des fédérés blessés, sur le lit desquels on voyait inscrit : Capitaine, lieutenant, sergent de fédérés. » Nos troupes pénètrent dans l'hôpital. « Sauvez-nous, nous avons » des enfants ! » disent les hommes aux Sœurs hospitalières. Celles-ci n'hésitent pas, elles enlèvent la dangereuse étiquette, elles sauvent les fédérés, et cepen-

(1) Séance du 14 décembre 1890.

dant les hommes de la Commune n'avaient certes pas été tendres pour les religieuses. » (Applaudissements à droite.)

*
* *

« Pendant ces jours de honte qui pèsent sur le souvenir comme un remords, raconte aussi M. Maxime Du Camp, j'allais souvent passer la soirée chez un de mes amis dont la femme avait recueilli une religieuse effarouchée, chassée de sa communauté et n'ayant pu joindre la maison mère, située en province. On l'avait déguisée, et elle avait quelque maladresse à se mouvoir dans une robe de soie trop longue où il y avait plus de falbalas qu'il ne lui aurait convenu. Elle était d'une sérénité admirable, s'inclinant avec une très douce humilité devant les événements dans lesquels elle voyait sans efforts la main de Dieu irrité, fort gaie néanmoins et sans fausse pruderie. Elle était jeune, riait volontiers, sans se douter peut-être qu'elle avait des dents charmantes, et parlait avec un petit accent périgourdin qui n'était point désagréable. Elle se rendait utile dans la maison, où elle faratait, c'était son mot, sans arrêter. On comprenait, à la voir, qu'elle était accoutumée à une vie d'intérieur très

active. Comme les recluses, elle reportait tout à son couvent. Elle admirait les flambeaux, les cadres en bois doré, les vases en parcelaine, et disait : « C'est ça qui serait beau pour notre chapelle ? »

La Baigneuse de Falconet, en biscuit de Sèvres, l'attirait invinciblement ; elle disait avec un gros soupir d'envie : « Ah ! si elle était à moi, je lui ferais une belle robe en soie bleu-de-ciel. Je lui mettrais une couronne d'or sur la tête, le Sacré-Cœur sur la poitrine et ça ferait une jolie vierge pour notre chapelle ! » Tout cela était puéril, j'en conviens, mais si naïf et tellement sincère que l'on ne pouvait s'en moquer.

Elle passait son temps à faire de la charpie ; ses doigts agiles effilochaient le vieux linge avec une rapidité extraordinaire ; les morceaux de fils menus et blancs s'accumulaient devant elle comme des flocons de neige. Quand un paquet lui semblait suffisamment volumineux, elle l'enveloppait et écrivait l'adresse : A l'ambulance du Palais de l'Industrie. Un soir, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Vous avez l'âme vraiment chrétienne de porter secours aux ivrognes qui vous ont expulsée de votre maison. » Elle me répondit très simplement : « C'est le précepte de Notre-Seigneur ; et puis, voyez-vous, ces pauvres gens me font

grand'pitié : ils sont très mal soignés par les dames qu'on a placées près d'eux et qui n'entendent rien aux malades. » Le 24 mai, elle força son hôte à recevoir, à cacher, à sauver deux fédérés qui fuyaient.

Ce fait n'a rien d'extraordinaire ; il n'est pas une Sœur de charité, pas un *Ignorantin*, pas un Dominicain, pas un prêtre, pas *un curé*, en un mot, pour employer l'expression collective dont se servait la Commune, qui en pareille circonstance n'eût imité la religieuse dont je viens de parler? Quel est le communard qui, demandant asile à un prêtre, a été repoussé ? Pas un ; *et il en est beaucoup*, que je pourrais nommer, qui ont dû leur salut à l'hospitalité « cléricale ». C'est à croire qu'ils se sont dit : On ne viendra pas nous chercher près d'eux, car on sait ce que nos amis et nos disciples en ont fait à la Grande-Roquette, à la rue Haxo, à l'avenue d'Italie. Et les jésuites ? que n'a-t-on pas vomi contre eux, sans compter ceux que l'on a tués, dont le plus grand de tous, Olivaint. Le lecteur se rappelle-t-il que parmi les membres du Comité central il y avait un certain GRÊLIER, — plus bête que méchant, m'a-t-on dit, — qui, le 20 mai, publia une note dans le journal officiel de la Commune pour prévenir « les réactionnaires » qu'on allait brûler leurs

titres de rentes. Celui-là sans doute était aussi l'ennemi des prêtres. Quand il fallut fuir, Grêlier alla frapper à la porte des jésuites, encore consternés de la mort des leurs; il déclina ses noms et qualités. On ne vit pas en lui la brebis galeuse, on ne reconnut que la brebis malade; on pensa au Bon Pasteur et l'on ouvrit. Dans le jardin de la maison des Moulineaux, Grêlier promenait mélancoliquement sa forte encolure et son triple menton. Il trouvait l'ordinaire un peu maigre, et, se souvenant qu'avant de devenir législateur au Comité central, délégué au ministère de l'intérieur, membre d'une commission du ministère de la guerre, il avait été cuisinier chez le maréchal de Saint-Arnaud et chez le duc de Noailles, il fricassait lui-même quelques ragoûts dont les Pères appréciaient la finesse. Retomber de l'Hôtel de Ville aux fourneaux, c'est pénible, mais Grêlier put se consoler en apprenant que Dioclétien, qui, il est vrai, ne fut qu'empereur, cultiva ses légumes à Salone après son abdication. Si lorsque l'on jetait les prêtres de la Société de Jésus dans les cabanons de Mazas un seul d'entre eux était venu dire à Grêlier : Sauvez-moi ! que serait-il advenu?

* * *

La bave haineuse s'étendit jusqu'au *crucifix* qu'on fit retirer des Ecoles.

Le journal officiel de la Commune du 11 mai disait :

« Malgré l'expulsion (1), il reste encore dans beaucoup d'écoles, sous forme de crucifix, madones et autres symboles, le souvenir de cet enseignement. Les instituteurs et institutrices doivent faire dispaparaître (2) ces objets, dont la présence offense la liberté de conscience.

» C'est le 4 avril 1871, on le sait, qu'un bataillon de fédérés envahit l'école de la rue Lhomond, et demanda qu'on lui livrât les armes cachées. Pour la foule, les *armes cachées* sont le mot vague que les prétendus lettrés remplacent par le mot *menées occultes*, ou *agissements ténébreux*. Ce sont les mêmes phrases toutes faites ; seulement l'homme du peuple en les employant est plus sincère. Faute d'armes qui ne se trouvèrent pas, on saisit le Père Ducoudray, le Père Anatole de Bengy et le Père Clerc, qui furent bientôt rejoints au dépôt par le Père Oliviant et le Père Caubert, arrêtés rue de Sèvres » (3).

(1) L'expulsion des Frères et des Sœurs.

(2) Ne dirait-on pas un arrêté du bon juif Hérold, l'ancien préfet de la Seine?

(3) Edouard Drumont — *Les Jésuites. La Liberté*, 23 mai 1879.

*
* * *

Par les récits des témoins, on peut voir comment étaient tous les prêtres dans les prisons.

On nous enferma pendant plus d'une heure et demie dans une salle étroite où nous pouvions à peine tenir, dit l'abbé Lamazou. Il y avait près de cinq heures que nous avions quitté nos cellules de Mazas. Quelques prêtres âgés — qu'on nous pardonne ce détail vulgaire, mais caractéristique, sur les souffrances de tout genre qui nous poursuivaient — demandèrent à être conduits dans un lieu retiré. Après les avoir longtemps fait attendre, on plaça au milieu de la salle un repoussant baquet. Pendant tout notre séjour à la Roquette, cent militaires, dix ecclésiastiques et quelques gardes nationaux ne connurent en fait d'endroit que dans la langue anglaise et allemande on appelle, par un pudique euphémisme, « lieu fermé, lieu retiré », qu'un instrument du même genre, placé au milieu d'une salle infecte du troisième étage.

Le matin du 13 avril, un brutal ivrogne, le sieur Clairet, commissaire de police de la Commune, s'était rendu rue de Picpus. Là, il avait exhibé un mandat

signé Raoul Rigault, et avait procédé à l'arrestation de treize prêtres fort âgés, dont l'un avait soixante-dix-sept ans.

La journée fut fatigante pour les malheureux vieillards, elle se passa en perquisitions, en interrogatoires. Les insultes ne leur manquèrent pas, le bataillon fédéré qui était venu les chercher appartenant à Belleville.

Le trajet de la rue de Picpus à la maison de Justice fut un martyre ; les menaces, les coups de poing, les pierres ne manquèrent pas, comme des présages qui devaient leur montrer le sort qui les attendait. Ils n'arrivèrent à la Conciergerie que vers minuit.

On sait que les gardiens de la Conciergerie étaient heureusement les anciens gardiens qui, sur le conseil ou plutôt sur l'ordre de M. Lacour, étaient restés à leur poste. On traita humainement les pauvres Pères. L'ordre de Raoul Rigault était de les mettre au secret On n'en tint aucun compte. On les mit, aussitôt écroués, dans les chambres de la vieille Conciergerie (le quartier des Cochers).

Le lendemain 14 avril, ils purent se réunir ensemble dans le préau. La conversation fut triste et roula sur le genre de mort que chacun d'eux pré-

férerait. Ils se confessèrent et prièrent entre eux.

La lingère de la Conciergerie, une brave femme, leur fournit une nourriture meilleure que celle de la maison.

Ce qui privait le plus les pauvres vieillards, c'était l'absence de cérémonies religieuses. Ils demandèrent au directeur de laisser l'aumônier dire la messe pour eux.

Heureusement que le directeur n'était point féroce comme ses collègues ; c'était Deville, ancien attaché aux ambulances du XII[e] arrondissement pendant le siège.

Ce fut un des rares fonctionnaires de la Commune qui ne commirent pas de cruautés. Il laissait faire les gardiens sans rien dire (1). Il répondit poliment à la demande des Pères qu'il lui était impossible d'accorder cette autorisation, car le 23 mai il avait reçu du féroce et ignoble procureur de la Commune, une et indivisible, une dépêche qui disait : « Interdiction est faite au directeur de laisser dire, demain dimanche, la messe dans la prison. »

(1) Un jour même il assista à une scène où les gardiens cherchaient à sauver des gendarmes. Il ne dit rien quoiqu'il sût tout. Les gendarmes furent sauvés.



« Nous flanquerons le feu, ajouta-t-elle, à cette baraque-là ! »
(Page 126.)

Cinq jours après la naissance de l'insurrection, le secte franc-maçonne avait déjà donné ses ordres antichrétiens !

Le 18 avril, un ordre de la Commune arrive, et les treize prêtres de Picpus furent mis en voiture cellulaire et transférés à la Santé.

Tous furent sauvés.

*
* *

Le peuple les connaît bien et les vénère ces *Petites-Sœurs des Pauvres* dont le nom devrait être béni.

La Commune ne devait pas les laisser tranquilles.

Tout au haut du faubourg Saint-Antoine, dans le quartier de Picpus, vers sept heures du soir, au moment où les vieillards se couchaient et où les Petites-Sœurs allaient prendre leur collation, un coup de feu retentit à la porte de la maison.

Emoi de la petite communauté et terreur dans tout le pauvre asile.

On ouvre les portes, une troupe de près de cent hommes se précipite avec fracas dans la maison. Ils sont menaçants : l'officier surtout paraît échauffé et terrible. Il a bu et est surexcité.

— Fermez les portes ! s'écrie-t-il ; placez des fac-

tionnaires ; et si une seule de ces femmes essaie de sortir, fusillez-la !

La supérieure de la maison, celle que, dans l'usage de la petite famille, on appelle la *bonne Mère*, était présente.

Le commandant, de ce ton dont il parlait à ses hommes et qui n'admet pas de réplique, lui demande à visiter la caisse.

La bonne Mère le conduit tranquillement à son tiroir, l'ouvre, et expose à ses yeux les trésors de la communauté. Il y avait dix francs cinquante centimes ; ce chiffre étonna profondément le capitaine.

— Vous n'avez que cela ? dit-il d'un air de défiance et d'interrogation.

— Pas davantage, répondit la bonne Mère, c'est tout ce que nous possédons ; les Petites-Sœurs vivent au jour le jour, comme les oiseaux du ciel. Du reste, monsieur, vous pouvez chercher partout.

Il ne refuse pas ; elle le conduit par la maison.

C'était le soir, nous l'avons dit. Les vieillards étaient sur le point de se coucher ; quelques-uns étaient déjà dans leurs lits. On entre dans le dortoir, notre capitaine y entend un concert auquel il ne s'attendait pas.

Les prières et les supplications partent de tous côtés et se mêlent aux injures et aux malédictions.

— Que voulez-vous faire à nos bonnes Petites-Sœurs? c'est indigne, c'est une honte, vous êtes des lâches! des canailles!! Mon bon monsieur, que deviendrons-nous si vous nous les enlevez?

Les bonnes femmes étaient furieuses, quelques bonshommes pleuraient. Le capitaine se sent troublé. Il tâche de rassurer tout ce pauvre monde.

— N'ayez pas peur, bonnes gens, nous ne ferons aucun mal aux Sœurs! leur dit-il.

Il avance ainsi pendant quelque temps; mais plus il avance, plus il a à multiplier les promesses et plus il s'engage. Il s'arrête enfin.

— Ma Sœur, dit-il, vous n'avez pas fermé le tiroir.

— C'est vrai, monsieur, reprend la bonne Mère, mais je n'en ai pas l'habitude. Chez nous, vous savez, c'est bien inutile. Il n'y a pas de voleurs.

— Du tout, du tout, reprend l'officier, il faut le fermer, cela vaut mieux, je ne connais pas tous les gens qui sont là.

Il rebrousse chemin vivement, ferme le tiroir, sans toucher au contenu, et remet la clef à la Sœur. Il est ému et tout à fait radouci; il ne peut s'empêcher de dire :

— Je ne savais pas ce que c'était que les Petites-Sœurs, c'est bien beau ce que vous faites... se dévouer ainsi à tous ces pauvres vieux !...

En le voyant si bienveillant, une Petite-Sœur des plus effrayées dans le principe se hasarde d'approcher et de dire :

— Monsieur le capitaine, nous avons grand'peur. On nous a dit que les rouges voulaient venir chez nous faire des perquisitions. Vous serez assez bon pour nous protéger?

— Certainement, répond l'officier; donnez-moi la main, ajouta-t-il en tendant la sienne : « Je vous promets que si quelqu'un veut vous tourmenter, il aura affaire à moi. »

Cependant la supérieure offrait à boire à la compagnie. Quelques gardes seulement acceptèrent. Le plus grand nombre refusèrent et toute la troupe prit congé d'un tout autre air qu'elle n'était entrée.

— Je ne savais pas ce que c'était que les Petites-Sœurs, répétait le capitaine.

*
* *

Un des prêtres de la Madeleine, M. l'abbé VAUTIER,

s'était arrêté le 11 mai rue de la Paix et mêlé à un groupe qui parlait contre la Commune. Avec une trop grande franchise, il se mit à parler de la tristesse que lui causaient les préparatifs du renversement de la colonne Vendôme. Des fédérés ivres (1) venant à passer l'empoignèrent brutalement, le conduisirent au poste de l'état-major, et lui prirent son argent. On l'envoya ensuite à la Préfecture de police et de là à Mazas pour l'engager à réfléchir au vrai bonheur du peuple. Il y resta jusqu'à l'arrivée des troupes de Versailles.

(1) L'ivresse a toujours joué un grand rôle dans la Commune. Le citoyen Lullier a dit devant le 3e conseil de guerre (audience du 16 août) :

« Un soir, tout était préparé avec plusieurs chefs de la légion pour renverser la Commune et le Comité central. Vingt chevaux étaient tout près sellés. Si j'avais eu 5,000 francs pour chauffer les gosiers dans les faubourgs, c'était fait. Il faut en effet toujours être prêt à chauffer les gosiers, si l'on veut qu'un mouvement réussisse à Paris. Celui qui ne sait point cela ne connait point son Paris.

Et le 18 août il disait encore :

« La véritable cause de mon arrestation par le Comité central, c'est que j'avais un programme bien plus modéré que le sien.

« Ils se sont dit : Nous serons balayés par lui ; balayons-le d'abord ! Ils ont prétendu que j'étais exalté. Je ne me couchais pas ; je dînais et je soupais avec du café chaud ; je n'avais pas le temps de manger ni même de dormir. Il leur était facile, à eux, d'avoir du sang-froid : ils passaient leur temps à table, et de jeunes cantinières, choisies avec soin, leur versaient à longs traits le vin du triomphe. »

*
* *

La Commune eut, bien entendu, un illustre ***délégué à l'Enseignement.*** Ce délégué jugea utile pour l'amour du peuple de transformer l'enseignement religieux en enseignement laïque partout où cela n'avait pas été encore fait ! (1).

Comme ce délégué ne s'y connaissait pas beaucoup en cette matière, il nomma une commission (il y eut beaucoup de *commissions* sous la Commune ! alors qu'il n'en aurait fallu que deux : *commission de la Folie* et *commission de la Bêtise!*). Cette commission comprit dans son sein les dignes et vénérables citoyens Dacosta et Assolier. Sous ces dignes acolytes, l'expulsion des Frères et des Sœurs des écoles chrétiennes ne pouvait tarder à se faire. Elle eut lieu du 19 avril au 7 mai. Une trentaine de Frères qui se sauvèrent furent arrêtés et mis en prison comme otages.

*
* *

Le 23 mai 1871, le *refuge catholique du Bon-*

(1) Les francs-maçons actuels ne reprennent-ils pas l'idée de ces bons communards?

*Pasteur* fut envahi par une bande de forcenés armés qui s'apprête à y mettre le feu. La supérieure fit évacuer précipitamment la maison, et, pendant qu'elle faisait passer ses pensionnaires par une toute petite porte étroite, ne voulant sortir que la dernière de toutes, elle voyait l'incendie de sa chère maison faire de rapides progrès, et sous ses yeux, une de ces bêtes féroces de communards s'efforcer d'enduire de pétrole les vêtements d'une Sœur pour y mettre le feu. Le troupeau, sous la conduite de l'une des Sœurs, erra pendant deux jours dans Paris, cherchant un asile, et fut enfin recueilli dans une maison particulière du faubourg Saint-Germain.

* * *

Dans leur voyage à la recherche d'un asile, on s'était saisi de ces religieuses du *Bon-Pasteur* et on les avait conduites à l'ignoble Ferré. Quand on lui amena ces cent trente femmes, le sinistre coquin dit en ricanant :

— Oh ! qu'est-ce que ces femmes-là ?

— Ce sont les religieuses du *Bon-Pasteur*, qu'on a fait sortir de leur maison parce qu'on allait la brûler.

— Pourquoi ne sont-elles pas restées dans leur

*Bon-Pasteur!* ricana le bon Ferré; elles auraient brûlé avec et seraient sûrement allées tout droit au ciel!

Et il les mit à la porte en les traitant de *carnavals*.

Les jeunes filles furent conduites à l'Hôtel-Dieu.

*
* *

Les Sœurs de la congrégation des *Sacrés-Cœurs*, celles que l'on a surnommées les *Dames-Blanches*, furent toutes arrêtées (1). On avait trouvé dans leur maison trois pauvres malheureuses folles qu'elles soignaient, dont les communards firent des « victimes cloîtrées ».

On y avait trouvé aussi des lits orthopédiques, destinés au traitement des petites filles. Ces appareils de chirurgie devinrent, au dire des fédérés, des instruments de torture.

On vendit des brochures et des feuilles de journaux racontant les terribles *mystères de Picpus*.

Le 5 mai, toute cette communauté des religieuses de Picpus, en tout quatre-vingt-onze personnes, fut conduite à la prison de Saint-Lazare (2).

(1) « Empoignées en bloc » selon l'expression communarde.

(2) Le 18 mai une dizaine de ces dames furent relâchées, grâce à l'intervention de M. Washburne, ministre des Etats-Unis.

Malgré l'ordre qui avait été donné de les mettre au secret, elles purent communiquer entre elles.

Le directeur MINTON, qui était plus ivrogne que malhonnête homme, parut touché et la supérieure, Mère Benjanime, qui avait soixante-dix ans et qui avait été placée dans une chambre à part, ayant demandé à faire une visite à sa communauté, Minton y consentit et (ce jour-là il avait le vin tendre) il la conduisit lui-même au jardin. — Quand il vit les religieuses s'incliner et baiser les mains de la « révérende Mère », il se mit à pleurer. Quand il avait bu, il était facile à émouvoir.

L'arrivée des troupes à Saint-Lazare, le 24 mai, rendit la liberté aux Dames-Blanches.

*
* *

Deux missionnaires apostoliques en Chine avaient été bêtement arrêtés à leur passage à Paris, et la Commune les avait mis à l'ombre des murs de la Roquette.

C'étaient MM. PERNY et HERVILLON.

En les voyant, l'abbé Deguerry disait malicieusement à Mgr Darboy : « Voyez donc, Monseigneur,

ces deux Orientaux qui semblent venir chercher le martyre à Paris même! N'est-ce pas curieux? »

L'abbé Perny, qui appartenait à la congrégation des Missions étrangères, était un savant prêtre qui venait en France pour publier quelques travaux de science. Le mardi 4 avril, selon son habitude, il se rendait à la bibliothèque avec son confrère l'abbé Hervillon.

Comme ils traversaient la place du Panthéon, des gardes nationaux à moitié saoûls coururent après eux, et, malgré leurs énergiques protestations, les arrêtèrent en les traitant de mots poissards et ignobles et en les menaçant de leurs revolvers. Ils furent conduits à un poste d'insurgés établi dans la grande institution des Pères Jésuites de la rue Lhomond, où ils eurent encore à subir toutes sortes d'outrages. De là, ils furent conduits à Mazas et transférés à la Roquette.

M. l'abbé Perny a raconté devant le troisième conseil de guerre (1) les scènes ignobles dont il fut le témoin lors du transfèrement des prisonniers à la Roquette, et il a dit une phrase qui restera, car elle caractérise d'une manière typique le caractère social du régime communard :

(1) Séance du 9 août.

« *J'ai vécu pendant vingt-cinq ans au milieu des sauvages, et je n'y ai rien vu d'aussi horrible que ces faces d'hommes et de femmes acharnés contre nous dans le trajet lugubre de Mazas à la Roquette* » (1).

(1) Voici du reste la curieuse déposition du P. Paul-Hubert Perny devant le conseil de guerre :

D. Vous étiez à la Roquette le 26 mai?

R. Oui, comme otage. Je fus arrêté le 24. Ignorant le décret de la Commune contre le clergé, je fus arrêté à la sortie de la bibliothèque Sainte-Geneviève. On me laissa dix jours au dépôt, puis on me transporta à Mazas jusqu'au 24. On me conduisit de là à la Roquette, dans la même voiture que l'archevêque ; la foule demandait notre tête.

Depuis vingt-cinq ans que j'habite chez les sauvages, je n'ai rien vu de plus horrible que ces figures-là. On nous laissa en récréation ensemble. Le mercredi, vers quatre heures, quatre heures et demie, un bataillon de fédérés vint dans notre corridor ; le chef disait : « Il faut en finir avec ces bandits de Versailles ! — Oui, dit un autre, il faut les coucher. » Je crus que c'en était fait de nous. Je me recueillis, me disposant « à partir ». J'entendis demander le citoyen Darboy. D'abord, ce fut dans une cellule qui n'était pas la sienne, puis on l'appela où il se trouvait ; il répondit, et on l'emmena avec les autres qui répondirent à l'appel de leur nom. J'entendis qu'ils s'exhortaient entre eux. Je distinguai même les paroles du P. Allard, que j'avais connu sur les champs de bataille, soignant les blessés. Puis fusillade. Le lendemain, les obus commençaient à tomber, puis un gardien vint avec un ton joyeux appeler quinze otages, dix ecclésiastiques et cinq laïques. On dit à l'un d'eux qui voulait prendre son chapeau : « C'est inutile, vous n'allez qu'au greffe. » Nous ne les avons pas revus.

Le samedi, nous apprenons qu'on avait armé les détenus, ce qui nous fit une certaine impression, ne sachant ce qui allait se passer. On disait aussi qu'un membre de la Commune, le citoyen

*
* *

Un des membres de l'Université de Paris écrivait dans le *Journal des Débats*, à la date du 31 mai 1871, ces touchantes lignes sur l'abnégation et le dévoue-

Ferré, était dans la prison. Nous nous attendions à être poignardés dans nos cellules. On vint, à un moment, nous dire de sortir : nous n'osions trop profiter de cet avis. Enfin, nous nous décidâmes, déguisés pour la plupart, et aidés des gardiens. Ne trouvant pas d'asile, je voulus revenir à la Roquette, où nous nous retrouvâmes trois ou quatre dans la même situation. Nous nous mîmes dans des lits de malades, à l'infirmerie, et nous attendîmes.

Le soir, on vint de nouveau réclamer des otages. Les gardiens répondirent qu'il n'y en avait plus.

Enfin, le dimanche, le colonel Desplats entra dans la salle, le revolver au poing, disant : « Qui crie vive la France ? » Nous criâmes tous : « Vive la France! » Il nous demanda où était l'archevêque.

M. Petit, très ému, lui dit : « Comment, vous ignorez qu'il a été fusillé? »

Pendant mon séjour dans la prison, j'ai vu plusieurs membres de la Commune. Le jour de Pâques, je fus interrogé, et le membre de la Commune chargé de moi me plaisanta grossièrement sur mon titre de missionnaire. Un autre, sachant que je m'occupais de travaux scientifiques, me dit que j'étais très bien à Mazas pour travailler.

Ferré. — Le témoin a vu le cortège qui conduisait les otages. Y avait-il des membres de la Commune?

Le témoin. — Il y avait derrière les soldats un chef que je ne saurais reconnaître. Son bancal traînait par terre. Je n'ai pu reconnaître que les otages que je connaissais. J'entendis même M. Allard dire ensuite : « Mon Dieu! mon Dieu! »

ment du clergé pendant les sanglantes journées de mai :

« Je ne puis finir, disait-il, sans rendre hommage à l'admirable conduite des membres du clergé, qui formaient la très grande majorité des condamnés, et dont le courage, d'une simplicité héroïque, m'a rappelé celui des martyrs. Un trait qui me paraît sublime se détache pour moi au milieu de beaucoup d'autres, et je regarde comme un devoir sacré de le signaler à l'admiration de tous les hommes de cœur.

» Le P. GUERRIN, des Missions étrangères, occupait la cellule 22, qui communiquait avec la cellule 21, où se trouvait un des otages laïques, marié et père de famille. Après lui avoir prodigué toutes les consolations et tous les encouragements de la charité la plus affectueuse, le P. GUERRIN, dans la nuit qui suivit l'assassinat de l'archevêque et des cinq autres victimes, fit observer à son compagnon que l'appel des condamnés s'était fait et se ferait probablement encore sans contrôler leur identité ; que, par suite, une substitution de personnes serait chose facile, et que, si l'on procédait par fournées, les derniers survivants auraient quelques chances de recevoir en temps utile le secours des libérateurs qu'il était encore permis

d'espérer. Le hasard avait fait que le P. Guerrin se trouvait vêtu d'habits bourgeois au moment de son arrestation; il avait laissé pousser en prison sa barbe et ses moustaches, et son extérieur n'avait en ce moment rien qui pût révéler un membre du clergé. Se fondant sur toutes ces circonstances *heureusement réunies*, dit-il avec une touchante simplicité, le P. Guerrin proposa à son voisin de répondre pour lui et de prendre sa place, si, lors du premier appel, le nom de ce père de famille était prononcé le premier. « Vous êtes marié, lui dit-il; vous avez une » femme, un enfant, auxquels vous devez vous con- » server, s'il est possible : ce sont des liens aussi par » trop douloureux à briser, et votre sacrifice est bien » autrement pénible que le nôtre. Pour moi, prêtre, » missionnaire, le martyre que j'ai été chercher en » Chine sans le trouver, eh bien! je le trouverai ici : » peu importe que ce soit aujourd'hui plutôt que » demain, surtout si je puis le rendre utile et le faire » contribuer à vous sauver la vie. »

» On ne pouvait proposer plus simplement, comme une chose toute naturelle, allant pour ainsi dire de soi et sans contestation possible, un acte d'héroïque abnégation; et ce ne fut qu'à grand'peine, après un long



Enfin, le fédéré embrocha l'Enfant Jésus et le promena dans la salle. (Page 138.)

8

débat, sur des instances réitérées et avec la menace de se refuser absolument à profiter de cette substitution, que le compagnon du P. GUERRIN put obtenir de lui la promesse de renoncer à son généreux projet.

» Quels commentaires ajouter à un pareil fait? Pour l'honneur de l'humanité, pour l'honneur de la religion qui inspire de tels dévouements, n'était-il pas légitime de faire violence à la modestie chrétienne de celui qui se plaindra sans doute d'avoir été nommé dans ce récit? »

## CHAPITRE II

# LES ÉGLISES, LES COUVENTS
# LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES

### SOMMAIRE

Les monuments du culte. — Le vœu. — Un drôle de considérant. — Au Panthéon. — La régénération. — La mort du briseur de croix. — Chez les Dominicains, rue Jean-de-Beauvais. — Un attendu du citoyen Le Moussu. — A la Madeleine. — A Saint-Roch. — Le couvent des Oiseaux. — Les clubs dans les Églises. — L'envahissement de Saint-Sulpice. — Le Club de la Révolution. — A Saint-Michel-des-Batignolles. — A Sainte-Marguerite. — Au couvent des Carmélites. — A Notre-Dame des Victoires. — La Chapelle-Bréa. — La Sainte-Chapelle. — Le feu dans les Églises. — « Tire sur les Églises. »

Les citoyens de l'ère nouvelle s'attaquèrent à la fois aux représentants de Dieu et aux monuments destinés à la célébration du culte. Comme la vue des soutanes, la vue des monuments religieux eut le don de leur donner des attaques, à ces athées, à ces libres-penseurs idiots, et cela, dès le

commencement de l'établissement du nouveau régime.

*
* *

Le *vol* a été l'un des actes les plus essentiels des adhérents de la Commune.

Dès le 1er avril, la Commune montre ses intentions réelles pour le Clergé. Elle lance le décret suivant qui n'est qu'un tissu de bêtises :

« Considérant que le premier bien de la République Française est la liberté ;

» *Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés ;*

» Considérant que le budget des cultes est contraire à ce principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi.

» Considérant en fait que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté, décrète :

» Art. 1. — L'Eglise est séparée de l'Etat.

» Art. 2. — Le budget des cultes est supprimé.

» Art. 3. — Les biens dits de mainmorte appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.

» Art. 4. — Une enquête sera faite immédiatement

sur ces biens, pour en constater la valeur et les mettre à la disposition de la nation. »

*
* *

Le Panthéon devait être régénéré.

« Hier, raconte le *Journal des Débats*, vers 9 heures, le 59e bataillon de la garde nationale, ayant à sa tête le général DAVID, accompagné d'un état-major de cavaliers qu'on nous dit être des éclaireurs garibaldiens, vient se ranger sur la place. Après un discours du citoyen général, suivi de nombreux cris de : *Vive la République! vive la Commune!* on vit quelques gardes monter sur la galerie qui longe le fronton du monument et scier les deux bras de la croix, puis *attacher un drapeau rouge* à ce qui restait de cet emblème (1).

» Aujourd'hui a eu lieu la fête de possession. Une dizaine de bataillons se sont fait représenter à cette

(1) A peine le malheureux qui avait scié les deux bras de la croix et planté le drapeau rouge eut-il achevé son œuvre sacrilège qu'il fut pris d'un étourdissement général. On dut l'aider à descendre les escaliers du Dôme. Une fois à terre, les soins dont on l'entoura lui firent reprendre ses sens. Mais une heure après il expirait.

Cette mort n'était-elle pas un châtiment de la justice de Dieu?

solennité. Le drapeau rouge a vu défiler devant lui les compagnies l'une après l'autre. Les canons l'ont salué.

» Puis, une députation est allée présenter le ***drapeau de l'avenir*** aux membres de la Commune, à l'Hôtel-de-Ville, pour qu'ils le « bénissent », disait-on dans la foule. Des discours et des cris ont rempli l'intervalle entre le départ et le retour des délégués. A six heures *le Panthéon était régénéré* » (1).

Le 4 avril, les Pères Dominicains de la rue Jean-de-Beauvais virent leur maison envahie.

La splendide bibliothèque fut fouillée et ce n'est que grâce à l'intervention énergique du prieur qu'aucun de ses précieux livres et manuscrits ne fut détruit.

Les meubles furent brisés à coups de crosse. Il est bien entendu que les caves furent aussi complètement dépouillées.

* * *

Le dimanche 9 avril l'abbé OLIVIER, du clergé de Montmartre, fut arrêté par une troupe de gardes nationaux sur mandat d'amener et conduit à la Concier-

(1) L'infect journal athée *le Rappel* disait à ce sujet : *La Commune reprenait au Clergé ce que le Clergé avait usurpé.*

gerie. Les injures ne lui ont pas été ménagées sur tout le trajet.

Sur les portes fermées de l'église de Montmartre, la Commune fit afficher :

« Attendu que les prêtres sont des bandits et que les églises sont des repaires où ils ont *assassiné moralement* les masses, *en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu;*

» Le délégué civil des carrières, près l'ex-préfecture de police, ordonne que l'église de Saint-Pierre (Montmartre) soit fermée et décrète l'arrestation des prêtres et des Ignorantins.

» *10 avril 1871.*

» LE MOUSSU. »

*
* *

Le vendredi 14 avril 1871, raconte M. l'abbé Vidieu, du clergé de Saint-Roch, vers trois heures et demie de l'après-midi, le citoyen LE MOUSSU se présentait à la sacristie de Saint-Roch le pistolet au poing et suivi d'une vingtaine de gardes nationaux armés, pour arrêter M. l'abbé MILLAULT, curé de Saint-Roch.

Le vénérable pasteur fut appréhendé et conduit avec deux autres prêtres de la paroisse, MM. CHARTRAIN

et Herpin, d'abord au commissariat des Grandes-Carrières, à Montmartre, et de là au poste de police; ils y passèrent la nuit et la journée du lendemain jusqu'à cinq heures du soir, n'ayant à leur disposition que très peu d'aliments.

Le 15, on les mena à la préfecture où ils subirent un singulier interrogatoire; on accusa M. le curé : 1° d'avoir cherché à échapper par la fuite aux mains de la justice; 2° d'avoir voulu à son départ exciter une sédition parmi ses paroissiens; 3° d'avoir prétendu que les biens meubles de son église lui appartenaient en propre.

Ces charges étaient si futiles et les réponses de M. le curé furent si péremptoires qu'après un quart d'heure de délibération, Raoul Rigault, revêtu de ses insignes et accompagné de deux assesseurs, vint lui notifier sa mise en liberté. Les prêtres qui avaient été arrêtés avec lui furent également relâchés.

A son retour, M. le curé trouva l'église et le presbytère envahis par les gardes nationaux; il fut consigné dans son appartement, et on y fit une visite domiciliaire qui se prolongea fort avant dans la nuit. Le lendemain, M. le curé obtint avec beaucoup de peine la permission de sortir pour dire la sainte messe.

Cependant cette consigne s'adoucit un peu et le clergé de Saint-Roch put célébrer le Saint-Sacrifice et entendre les confessions dans la chapelle des Frères de la Doctrine chrétienne.

Quant aux baptêmes et aux convois, ils se faisaient à Notre-Dame-des-Victoires.

Enfin, après six jours, le jeudi 20 avril, les clefs de l'église furent rendues à M. le curé ; mais, hélas ! dans quel état était le lieu saint! Tout avait été saccagé ; les troncs, les caisses, les armoires, avaient été forcés. On avait laissé la plupart des vases sacrés, mais tout l'argent monnayé avait été enlevé. Le lendemain 21, l'église fut rouverte au culte, et le clergé reprit immédiatement, comme en pleine paix, les fonctions de son ministère.

Ce calme dura quinze jours. Le vendredi, 5 mai, M. le curé, averti que le soir on devait établir un club dans son église, alla trouver le délégué de la Commune à la mairie pour empêcher cette profanation. Mais le citoyen Pillat lui ayant répondu qu'il ne pouvait résister aux aspirations du peuple, et lui ayant même recommandé de faire ouvrir les portes de l'église, de l'éclairer, de veiller à ce que les employés fussent là pour faire le service, M. le curé, en rentrant à Saint-Roch,

donna l'ordre de fermer solidement les portes. Le lendemain (samedi 6 mai) il écrivit au délégué la lettre suivante :

« Monsieur le Délégué,

« Je suis prêt, tout en protestant contre la violence qui m'est faite, à délivrer les clefs de l'église Saint-Roch devant un ordre écrit et signé d'un des délégués de la Commune au I$^{er}$ arrondissement, se portant comme propriétaire du monument, ordre qui restera entre mes mains. — Quant à apporter moi-même un concours quelconque à ce que je regarde comme une profanation de mon église, je me laisserai plutôt tuer.

» S. MILLAULT,
» *curé de Saint-Roch.* »

Cependant une protestation avait été rédigée contre cette tentative de profanation, des listes circulaient dans les principales rues et se couvraient en quelques heures de près de trois mille signatures ; tous les négociants, tous les hommes considérables de la paroissse s'y étaient inscrits. Le soir, une multitude résolue de fidèles se plaçait dans la rue Saint-Honoré,

devant l'église, ce qui avait déjà eu lieu la veille, et grâce à cette ferme attitude du pasteur et de ses ouailles, le club ne fut pas établi. Il est vrai que les gens de la Commune poussèrent la violence jusqu'à la dernière limite : ils brisèrent les portes intérieures avec fracas, ouvrirent et profanèrent les sépultures, emportèrent dans des linges des paquets d'ossements qu'on a retrouvés depuis au Palais-Royal ; mais ils ne souillèrent pas la chaire d'où sont tombées tant de saintes et grandes paroles.

Quelques jours après, le 16 avril, le couvent *des Oiseaux* fut occupé militairement par les fédérés.

Le même jour, un autre fort détachement envahit l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

On avait mis des sentinelles pour garder les deux portes : celle de la rue de l'Abbé-de-l'Epée et celle de la rue Saint-Jacques. On avait chassé les fidèles à coups de crosse avec une brutalité inouïe. Deux délégués de la sûreté générale firent des perquisitions, mais malheureusement, malgré leur zèle, ils ne purent découvrir de souterrains.

*
* *

Le 19 avril, l'église de la Madeleine fut envahie à son tour (1).

Malgré l'arrestation et l'emprisonnement du curé, M. l'abbé Lamazou, vicaire de l'église, était resté à son poste sans aucune crainte. Il était présent lors de l'envahissement de l'église.

Laissons-lui la parole, car son récit est des plus intéressants pour l'histoire de cette terrible époque :

(1) Nous trouvons dans les dépositions devant le conseil de guerre un fait relatif à l'envahissement de la Madeleine :

*Femme Bermond*, rue Royale, 15 : Le jour où l'on a envahi la Madeleine, un vendredi, je dis à Marie Menand qui se trouvait près de moi : « C'est affreux ; voyez donc ce qu'on fait là. — Ils ont raison, dit-elle. Seriez-vous de la clique de Badinguet? — Non, mais je suis de la clique des honnêtes gens, et je vous dis que vous commettez là de grands crimes. » Elle prit le bras d'un garde qui passait et lui dit : « Il faudra brûler tous ces gens-là, et, montrant la Madeleine, nous flanquerons le feu, ajouta-t-elle, à cette baraque-là. »

La femme Menand, née à Saint-Seglin (Ille-et-Vilaine), était marchande de journaux rue Royale. D'après l'instruction, elle avait eu une conduite scandaleuse avec les Prussiens. Déjà condamnée pour vol, elle avait pris une part très active aux crimes dont le VIII[e] arrondissement a été le théâtre aux derniers jours de la lutte. C'est elle qui avait marqué les maisons destinées à être brûlées. Elle a été condamnée à mort. Ce n'était que justice.

« Le jeudi 18, dit-il, fête de l'Ascension, la nouvelle des scandales s'était répandue dans Paris et avait jeté la consternation parmi les fidèles qui y séjournaient encore. Le vendredi 19, peu de personnes se présentèrent à la Madeleine; on s'attendait à une irruption des insurgés. Je profitai des loisirs de la matinée pour mettre à l'abri de la profanation et du pillage la sainte Eucharistie et les objets que j'avais gardés pour les besoins du culte. Je cherchai ensuite, en comptant beaucoup plus sur la bonté de Dieu que sur la sagesse humaine, les moyens de détourner de la Madeleine les malheureux qui venaient de frapper à Notre-Dame des Victoires. Je crus ne pas devoir quitter un seul moment l'église.

» A trois heures et demie, la porte de la sacristie s'ouvrait avec fracas. Un jeune homme, d'une taille élevée, vêtu à la Robespierre, enveloppé d'une écharpe rouge qui lui couvrait la moitié du corps, s'avançait à la tête d'un peloton des fédérés armés de revolvers et s'écriait d'une voix tonnante :

« Par arrêté du Comité de Salut public, l'église de
» la Madeleine est fermée. »

» Le Comité du Salut public, institué en souvenir des plus mauvais jours de la Terreur pour prendre les

mesures extrêmes et dictatoriales, avait été organisé par un décret de la Commune en date du 1er mai. Il se composait des citoyens Ant, Arnaud, Léo Meillet, Ranvier, Félix Pyat, Charles Gérardin.

» Le 9 mai, la Commune procéda au renouvellement du Comité et nomma les citoyens Ranvier, Ant, Arnaud, Gambon, Eudes et Delescluze. Quelques jours après, lorsque le citoyen Delescluze fut nommé délégué civil à la guerre, il fut remplacé par le citoyen Billioray. Les noms des membres du Comité de Salut public, qui a pris la responsabilité des mesures les plus odieuses et les plus déshonorantes, doivent rester acquis à l'histoire. . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Je m'approche du délégué judiciaire et lui demande communication de l'arrêté officiel pour en constater la régularité. Pendant que je le lisais, je voyais dans ses mains deux autres arrêtés du Comité de Salut public prescrivant l'un mon arrestation, l'autre la suppression des journaux qui déplaisaient à la Commune (1).

(1) *L'Ecole de Paris*, *la Revue des Deux-Mondes*, *la Patrie*, *l'Avenir national*, *l'Indépendance française*, *le Pirate*, *le Républicain*, *la Justice* et *l'Eco de Ultramar*.



On croisa les baïonnettes contre elles en leur criant : « On ne passe pas! » (Page 147.)

» Je crus reconnaître, au bas de ces trois mandats, la signature de Ranvier, maire de Belleville, un des membres les plus influents et les plus détestables de la Commune et du Comité de Salut public. Ancien commerçant de vins en faillite, frappé de plusieurs condamnations judiciaires, Ranvier avait, comme tous les déclassés, juré une haine implacable à la société. Il s'était acquis une grande popularité en prêchant dans les clubs, après le 4 Septembre, la guerre sociale, comme il y avait prêché, dans les derniers mois de l'empire, la revendication de la liberté absolue. C'est surtout en vertu de cette liberté absolue qu'il venait de signer trois mandats qui portaient une brutale atteinte, le premier à la liberté religieuse, le second à la liberté civile, le troisième à la liberté politique.

» — Êtes-vous le citoyen directeur de l'église de la Madeleine, ajoute le délégué, fort mécontent de l'inspection de son mandat qui lui semblait légèrement impertinente.

Je lui aurais volontiers répondu comme Sganarelle : « Oui et non, selon ce que vous lui voulez. »

Malheureusement nous ne vivions plus dans le Paris de Molière, mais dans celui de la bêtise et du crime.

« Vous savez bien que M. le curé de la Madeleine a été arrêté il y a six semaines ; c'est moi qui le remplace en ce moment. »

Je n'avais pas achevé ces paroles, qu'il prenait son second mandat et s'écriait d'une voix plus tonnante encore : « Par arrête du Comité de salut public, le citoyen directeur de l'Eglise de la Madeleine est arrêté. »

Les sicaires qui l'escortaient et qu'on me dit appartenir au bataillon des Vengeurs de Flourens se précipitèrent sur moi, tenant leurs revolvers tantôt sous ma gorge, tantôt contre ma poitrine, et me jetant à la face une série de qualifications dont les plus décentes étaient celles de « bandit, canaille, crapule, assassin ! » L'un d'eux, dont l'ivresse seule peut expliquer la stupide férocité, criait en essayant de bien ajuster son arme : « C'est toi, ignoble canaille, qui fais assassiner par les chouans de Versailles les patriotes de Paris ! Les prêtres sont les bourreaux du peuple ; il faut tous les fusiller ! »

J'avais d'abord accueilli ces misérables avec un sentiment de résignation et de politesse. Leurs lâches invectives me firent monter la rougeur au front et me déterminèrent à leur tenir tête.

« Je ne suis pas habitué à entendre un pareil langage, dis-je à leur chef; si on continue à me traiter de la sorte, je m'assieds sans plus mot dire, et la force seule m'arrachera de ce sanctuaire. »

Il fit signe à ses agents de modérer leur indignation cynique, mais sans rien obtenir. Mon projet était de les conduire sur le terrain de la discussion, de chercher à les calmer et à préserver l'église d'une dévastation imminente, en les réduisant à l'impuissance de justifier leurs actes et leurs outrages.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le délégué, chargé de m'arrêter, était visiblement déconcerté par l'énergie de mes plaintes contre les procédés de la Commune, et par la protection que je venais de lui promettre pour calmer sa frayeur; il était devenu affable et même respectueux.

Je ne prononcerai pas son nom ; il a assez déshonoré par ses méfaits la respectable famille qui lui avait donné le jour. Une semaine après, il surveillait, de l'église de la Madeleine, le combat livré sur le boulevard Malesherbes.

Trompé sur la durée de la résistance, il se voyait cerné avec deux de ses agents par les troupes fran-

çaises, cherchait un abri dans les caves de l'église et y recevait d'un officier de la ligne un coup de revolver qui lui fracassait le crâne.

A six heures un quart, j'arrivai à la Préfecture de police, accompagné par un capitaine d'état-major de la Commune. J'étais encore un peu préoccupé de mon sort, mais lorsqu'on m'annonça que j'allais immédiatement comparaître devant le Préfet de police, le citoyen Ferré, qui m'avait été signalé par les hommes les plus clairvoyants comme le Robespierre de la situation, je compris que mon cas était des plus graves, et qu'ayant peu de chose à espérer des hommes, il fallait me mettre sans délai sous la garde de Dieu.

*
* *

La première des églises qui furent souillées par les énergumènes de la Commune fut l'église de Notre-Dame-des-Champs.

Dès le 24 avril, des affiches avaient été apposées pour inviter les citoyens à venir discuter dans l'église les grands problèmes de l'élévation du peuple au pouvoir, de la grandeur de son beau sacerdoce. Le 26 au soir, les grands, grands et purs patriotes, s'y réunirent.

On avait allumé des lustres pour éclairer davantage le bon peuple et on y fuma la pipe, cet emblème démocratique par excellence.

Dans les débats devant le 3e conseil de guerre (1) nous pouvons trouver encore un échantillon de ce qui se disait pendant la Commune dans les églises.

AURUNEAUX s'était rendu le 18 avril à l'église Saint-Nicolas-des-Champs et là, après avoir demandé de fusiller les otages *sans retard*, il s'écriait : « Il faut faire sauter et brûler tout Paris dans le cas où les Versaillais entreraient dans nos murs, ce que je ne crois pas possible. Etes-vous résolu à pousser la défense à outrance? — Oui ! oui ! — Eh bien, nous sommes vaincus ! périsse Paris ! qu'il brûle plutôt que de retomber au pouvoir de nos ennemis. »

*
* *

Le lendemain 19 avril le citoyen MYTRÉ disait à la Commune :

« Si la Sûreté générale faisait évacuer et fermer les églises de Paris, elle ne ferait que prévenir mes désirs. Ce que je pourrais lui contester, ce *serait la fermeture complète de ces maisons, car je désire les voir*

(1) *Procès Ch. Auruneaux*, 22 mars 1872.

*ouvertes pour y traiter de l'athéisme* et anéantir par la science les vains préjugés et les germes que la séquelle jésuitique a su infiltrer dans la cervelle des gens d'esprit. »

Comme on le voit, il y avait assaut de bêtises.

* * *

Le 7 mai fut un *beau jour* pour la Commune et pour la Révolution. Sentant que la Révolution avait besoin de toutes ses forces, on décréta solennellement qu'un *club central* serait établi dans l'église Saint-Eustache.

On invitait tous les clubs de Paris à y envoyer des délégués afin de répandre partout les salutaires idées rénovatrices de la pure Commune (1).

Le même *grand jour*, le grand jurisconsulte Protot (qui n'était qu'un petit homme au physique et au moral) décrétait la mise sous séquestre de tous les biens, meubles et immeubles, appartenant aux communautés religieuses (2).

(1) Qui sait si à vingt et un ans de distance les bons francs-maçons du pouvoir ne vont pas en faire autant ?

(2) On a vu dans les clubs, a écrit Stendhal, pendant la Révolution, que toute société qui a peur est à son insu dominée et conduite par un de ses membres qui ont le moins de lumière et le plus de folie.

⁂

A Saint Vincent de Paul, raconte M. Paul Fontoulieu « ... après une razzia dans l'église et le presbytère... il s'établissait entre les acteurs de ces hideuses scènes une sorte de rivalité qui les poussait à se surpasser les uns les autres en immondicités. C'était à celui qui serait le plus vil et le plus abject. Un soir, un enfant du voisinage fut illuminé par une idée que personne n'avait eue encore : il transforma les fonts baptismaux en *water-closet*, devant tout le monde. Ce fut un tonnerre de bravos à faire éclater les voûtes du temple... L'enfant eut les honneurs de la soirée... »

A l'église de Ménilmontant, la citoyenne Lefèvre, choyée et applaudie à cause même des monstruosités qu'elle débitait, proposa un soir de « miner l'église de Notre-Dame, d'y enfermer autant de prêtres et de religieuses qu'elle pourrait en contenir, et puis de faire sauter le tout... »

A Saint-Germain-l'Auxerrois, raconte ce témoin, « au moment où un braillard succédait à un autre, un garde fédéré profita de ce court entr'acte pour régaler l'assemblée d'un incident qui obtint un énorme succès. Il se hissa jusqu'à la statue de la Vierge, d'un coup

de baïonnette lui fit un trou dans la bouche, puis il y ajusta une pipe tout allumée. Ce furent des trépignements frénétiques, de véritables transports d'allégresse... Encouragé par cette bruyante approbation, le fédéré procéda au déboulonnement de l'Enfant Jésus que la Vierge tenait dans ses bras. Oh ! alors la joie devint du délire. On riait à se tenir les côtes. Les titis criaient à ce maître farceur : Passez le *gosse* par ici, on veut l'embrasser... Ouvrez-lui la g..... pour voir s'il a fait ses dents... Enfin, le fédéré embrocha l'Enfant Jésus et le promena dans la salle au bout de sa baïonnette où il fut bientôt brisé et déchiqueté. Jamais épisode ne sembla plus réjouissant... »

*
* *

Le 3 mai, raconte un témoin, j'ai été, par curiosité, assister à l'inauguration du club de la Révolution sociale, dans l'église Saint-Michel, à Batignolles. J'ai rarement vu un spectacle plus bête. Beaucoup de femmes, quelques hommes affectant de garder leur chapeau sur la tête. Des enfants piaillaient; des membres de la Commune, ceints de l'écharpe rouge, faisaient les importants au banc d'œuvre. Quatre ci-

toyens, assis autour d'une table placée précisément en face de la chaire, représentaient le bureau. Le président sonna et resonna pour obtenir un peu de silence.

La séance est ouverte.

L'orgue entonna la *Marseillaise*, que tout le monde accompagna à l'unisson; voix criardes des femmes, basses profondes des hommes, voix glapissantes des enfants : un vrai charivari!

Successivement, quatre orateurs se montrèrent dans la chaire, à laquelle on avait suspendu une grande loque rouge qui flottait sinistrement à la lueur des lampes : « Au lieu de paroles de mensonge et d'abrutissement, vous allez entendre des paroles de vérité et d'émancipation. » On applaudissait; quelques goguenards buvaient de la bière derrière le bénitier, tout en fumant leur pipe. Un d'eux cria : « En avant la musique ! » L'orgue joua le *Chant du Départ*, et l'assemblée se mit à braire de plus belle.

Un orateur se démenait : « Il y a assez longtemps que nos oppresseurs font la nuit autour du peuple, sans lequel ils ne seraient rien. Je demande de la lumière; il faut que chacun de nous connaisse ses droits et les fasse respecter. Notre tour est venu; la clef de voûte du monde moderne, c'est le prolétaire. Aussi, je pro-

pose que les séances du club de la Révolution sociale soient quotidiennes. » (*Approuvé.*) — « Demain, on traitera d'une importante et grave question, qui appelle la méditation de tous les patriotes : *La femme par l'Eglise et la femme par la Révolution.* » (*Approuvé.*) — L'orgue infatigable reprit la *Marseillaise*, et chacun sortit de l'église en chantant : « Aux armes, citoyens! »

. .
.

A la *Salle Molière*, il y avait un club (1) qui existait déjà pendant le siège. Comme la salle n'était pas assez grande pour y traiter les problèmes de la régénération sociale, on transféra ce club dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, afin de pouvoir « y traiter de l'athéisme et anéantir par la science les vieux préjugés et les germes que la séquelle jésuitique a su infiltrer dans la cervelle des pauvres d'esprit », comme le disait un rédacteur du *Cri du Peuple*.

Dans l'église Sainte-Marguerite, tous les soirs, deux femmes ceintes d'écharpes rouges venaient pé-

(1) « Les clubs, écrivait un membre de la Commune, sont les auxiliaires de la Commune; c'est d'eux que doivent jaillir les idées que la Commune a mission de réaliser. »

rorer, en chaire, sur la révolution et l'émancipation des femmes.

Les bons citoyens, la casquette sur l'oreille, applaudissaient à tout rompre ces tristes créatures. Quand elles avaient fini de lancer leurs élucubrations, plusieurs citoyens circulaient dans la foule des auditeurs et vendaient le *Prolétaire*, journal vraiment infect.

* * *

Le 27 avril, la Commune, dans une séance présidée par ALLIX, décrète la destruction de la chapelle commémorative de l'avenue d'Italie, qui offusquait les yeux des bons communards.

On se souvient qu'en juin 1848, le général BRÉA, accompagné de son aide de camp, le capitaine MANGIN, ayant cru à l'honneur des insurgés, furent massacrés par des bandits. En expiation de ce forfait, on avait élevé cette chapelle commémorative. Cela ne pouvait durer. C'était probablement la *justice du peuple* qui avait déjà privé de vie d'infâmes réactionnaires (1).

Aussi le patriote LÉO MEILLET, citoyen délégué du

(1) Serizier avait déjà fait procéder à une vente à l'encan des objets que renfermait la chapelle Bréa. Il fut trop brutalement arrêté dans son action par l'entrée des troupes françaises.

XIIIe arrondissement, propose à ses collègues l'adoption du décret suivant :

« La Commune de Paris, considérant que l'église Bréa, située à Paris, 76, avenue d'Italie, est une insulte permanente aux vaincus de juin et aux hommes qui sont tombés pour la cause du peuple,

» Décrète :

» Article 1er. — L'église Bréa sera démolie.

» Article 2. — L'emplacement de l'église s'appellera place de Juin. »

Et, comme si ce n'était pas assez de ce décret, VÉSINIER (le célèbre Racine-de-Bois) proposa et fit voter l'article suivant :

« La Commune déclare, en outre, qu'elle amnistie le citoyen MARIN, détenu depuis vingt-deux ans à Cayenne, à la suite de l'exécution du traître Bréa. La Commune le fera mettre en liberté le *plus tôt possible.* »

Ce *plus tôt possible* est charmant! Heureusement que la route était longue entre l'Hôtel-de-Ville et Cayenne! (1)

(1) Le *citoyen* Vésinier, un bossu d'aspect très peu séduisant, vient de publier un volume sur la Commune. Il est vraiment triste de voir des chefs de ce sinistre régime oser encore parler de leurs sinistres exploits.

*
* *

Le 27 avril, un commissaire de police de la Commune vint signifier au curé de la nouvelle église de Saint-Pierre de Montrouge que l'Eglise était confisquée comme lieu de réunion pour la garde nationale.

Le brave curé discuta longtemps avec les fédérés qui de guerre lasse voulurent bien autoriser les catholiques à venir une fois par semaine, le dimanche, pour entendre la messe dans la crypte souterraine. Il était entendu que les fidèles devaient entrer par une porte de service. On se serait cru revenu au temps des catacombes.

*
* *

Les églises envahies ne furent pas toujours prises sans difficulté. Il y eut bataille à Saint-Sulpice, et les femmes y furent vaillantes. L'église avait été respectée, on ne sait pourquoi, lorsque le 11 mai, dans la matinée, vers huit heures, elle fut entourée par les fédérés qui en gardèrent les portes. Le motif de cette invasion était la soi-disant existence d'un télégraphe

aérien qui placé sur une des tours, correspondait directement avec Versailles, et transmettait à la réaction des renseignements sur l'état des forces militaires de la Commune. On eut quelque peine à faire comprendre au commandant des fédérés qu'il n'existait plus de télégraphe aérien sur les tours depuis l'adoption de la télégraphie électrique, c'est-à-dire depuis plusieurs années.

A neuf heures, raconte M. Maxime Du Camp, les portes de l'église furent rouvertes ; mais comme on redoutait encore quelque alerte, on alla trouver le délégué siégeant à la mairie du VI$^e$ arrondissement pour le prier de faire en sorte qu'un tel scandale ne se renouvelât pas.

Le délégué fut peu poli et encore moins rassurant : « Faites vos simagrées dans le jour, si cela vous convient, et abrutissez les vieilles bigotes ; mais le soir l'église est au peuple, et dès aujourd'hui nous y établirons un club. »

C'était le mois de Marie dont les exercices étaient assidûment suivis par trois ou quatre mille personnes qui se réunissaient pour prier ensemble et pour écouter la parole de M. Hamon, curé de la paroisse. Le délégué avait tenu parole ; le soir, l'église était ceinte d'un



Un jeune homme de dix-huit ans qui avait voulu arrêter une pétroleuse, fut tué par celle-ci... (Page 159.)

10

cordon de troupes ; des sentinelles étaient placées aux portes.

Les femmes, leur livre de messe sous le bras, rassemblées sur la place, s'agitaient et disaient : « Nous entrerons. « Lorsqu'elles se virent assez nombreuses pour vaincre la résistance des fédérés, elles marchèrent résolument vers l'église. On croisa les baïonnettes contre elles, en leur criant : « On ne passe pas ! » Elles répondirent : « Baste ! vos fusils ne nous font pas peur et nous passerons malgré vous. »

Elles le firent comme elles le disaient et pénétrèrent dans l'église. Les fédérés, les clubistes, se jetèrent derrière elles. Déjà elles étaient maîtresses du terrain et remplissaient les trois nefs. Les fédérés crièrent : Vive la Commune ! Les femmes, surexcitées au plus haut point, répondirent : Vive Jésus-Christ ! Les curieux étaient accourus ; la vaste église était trop étroite pour la masse du monde qui s'y entassait. Un éclair de courage passa sur cette foule d'où s'éleva une énorme clameur : A bas la Commune ! Les fédérés ne se sentirent pas en force et se retirèrent. Derrière eux on ferma les portes ; mais ce soir-là il n'y eut ni exercice religieux, ni réunion politique. On était fort troublé dans le quartier ; les maris sermonnaient leurs

femmes. « Tu vas nous compromettre ! » Les femmes tenaient bon, se jurant entre elles de défendre leur église et de ne point la laisser souiller par les vilenies communardes.

Le lendemain, 13 mai, vers sept heures et demie du soir, les femmes étaient installées dans la grande nef et priaient, lorsque des hommes accompagnés de fédérés en armes apparurent et leur ordonnèrent de déguerpir parce qu'ils avaient besoin de l'église pour y établir une réunion publique.

Les femmes ne bougèrent pas : le visage penché vers leur livre de prières, elles firent effort pour ne point entendre les injures, les obscénités qu'on leur criait aux oreilles. Le nombre des clubistes augmentait : ils firent une poussée contre les femmes et entonnèrent la *Marseillaise*. Les femmes, tassées les unes contre les autres, ripostèrent en chantant le *Magnificat* et le *Parce Domine*. Deux voyous en blouse, coiffés d'une casquette ravalée, hardis et adroits, escaladèrent la chaire et y déployèrent une écharpe rouge en criant : Vive la Commune ! Les femmes agitèrent leurs mouchoirs en guise de protestation, et, comme la veille, crièrent : Vive Jésus-Christ ! Ce fut en vain, l'Eglise était envahie : les pauvrettes, malgré leur courage,

n'avaient point été les plus fortes. Elles eurent beau continuer à chanter les litanies, le club s'installa; il y eut un président, il y eut des assesseurs ; un orateur surgit à la tribune :

« Il faut étriper les nonnes, les jésuites et les curés ; il faut les flanquer à la porte de cette baraque pestilentielle, que le peuple saura purifier ; il faut leur enlever nos femmes et nos enfants qu'ils corrompent, qu'ils abêtissent et qu'ils font servir à leurs orgies. » Cette fois les femmes de Saint-Sulpice étaient vaincues ; elles abandonnèrent la place à la libre-pensée.

⁂

On connaît le *couvent des Carmélites* qui se trouve avenue de Messine. La façade où dans une niche se tient une mignonne statuette de la Vierge Marie contraste avec le luxe élégant des autres maisons bourgeoises de l'avenue.

Le 17 mai, un Polonais, MEKENSKI (Jules-Charles), gamin de vingt-six ans, métreur-vérificateur, bombardé commissaire de police du quartier de l'Europe, envahit le couvent. Comme tout bon communard dont la bravoure laisse toujours à désirer, il s'était fait

accompagner de deux cent vingt hommes. On voulait, paraît-il, arrêter un prêtre qu'on savait bien ne pas trouver.

Le prétexte réel était la perquisition et le vol.

Les Carmélites avaient mis en réserve des provisions pour les mauvais jours. Les communards, qui avaient toujours une soif et une fringale intenses, tombèrent là-dessus comme de pauvres affamés. Plusieurs sortirent en faisant des lignes courbes (la ligne droite étant peu connue des jambes des fédérés, surtout les jours de perquisition).

Et comme le prêtre que l'on cherchait pouvait être caché dans les chapelles, les chapelles furent fouillées. Bien entendu que les objets de prix, « signes désastreux de la religion réactionnaire », furent enlevés prestement au nom de la fraternité.

Le citoyen MONTRÉAL, commissaire de police du quartier des Champs-Elysées, athée frénétique qui avait accompagné son collègue, ne tarissait pas en jurons et en propos inconvenants.

Il encourageait les hommes dont les fumées des vins et la bonne chère avaient encore davantage abruti le cerveau.

Comme on était, bien entendu, matérialiste, et qu'on

voulait prouver aux Carmélites qu'elles n'entendaient rien aux progrès du dix-neuvième siècle, les ignobles personnages mangèrent les hosties consacrées « pour rire » comme dit l'un d'eux (1). La moitié d'entre eux s'en allèrent ivres-morts.

*
* *

Le même jour, le 159e bataillon fédéré envahit l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Tout fut saccagé, les objets précieux volés. On avait fait venir du vin de chez le marchand de vin qui est au coin de la place, près des bureaux de la *Gazette de France*, et on s'était installé dans l'église. L'odeur âcre du saucisson à l'ail et du cervelas remplaçait l'odeur délicate de l'encens, et les chansons obscènes et grivoises, les gestes ignobles, remplaçaient les cantiques et les gestes de bénédiction faits au nom du Christ.

Plus de quatre cents bouteilles vides, cassées pour la plupart, restèrent sur le pavé. Les grandes victimes de la Commune sentaient toujours l'odeur du mastroquet (2).

(1) *Conseil de guerre*, 11 mai 1874. Procès Mekenski.

(2) L'abbé Lamazou a raconté à ce sujet que les agents de la Commune avaient fait grand scandale d'une tête de jeune fille,

On avait cassé des balles sous les yeux attentifs de cet idiot de PROTOT, le délégué à la justice. On pensait trouver là des cadavres portant la trace des crimes abominables du clergé. M. DE BENQUE, secrétaire du conseil général de la Banque qui se trouvait là et qui souriait devant l'air stupide de ces brutes, fut arrêté et retenu cinq heures à la sacristie. Enfin il fut relâché parce qu'il était de la Banque et qu'on pouvait avoir besoin de lui (quelquefois on était diplomate à la Commune !)

Trois vicaires qui se trouvaient là et qui priaient la Sainte Vierge (crime impardonnable aux yeux du délicat Protot !) furent saisis avec la délicatesse qui caractérisait les fédérés et envoyés à l'ombre de Mazas (il faisait trop chaud dans ce mois de mai !) Une de ces bêtes (plus bête que méchante), qui se trouvait là, LAVALETTE, membre du comité central et qui était en temps ordinaire « réactionnaire », et plombier-gazier (ouvrier !) voulut montrer qu'il n'était pas méchant

en état de parfaite conservation, trouvée à Notre-Dame-des-Victoires et connue de tous les fidèles pour une tête en cire représentant sainte Aurélie. Afin de faire retomber sur le clergé le châtiment de tous ces crimes imaginaires, ils avaient dévasté l'église et condamné les prêtres qui s'y trouvaient aux plus ignobles traitements.

(parfois les bêtes ont du bon). Il cacha dans sa voiture un abbé, un médecin, et le maître de chapelle de l'église qu'il sauva ainsi.

*
* *

L'église Saint-Augustin fut fermée le 18 mai. Un vicaire, qui se trouvait dans l'église, fut saisi et emmené à la Préfecture, ainsi que l'organiste, qui avait vraiment mal choisi son jour pour venir accorder son orgue.

Les fédérés le prirent, trouvant que la capture d'un seul vicaire était trop peu de chose.

*
* *

Une autre maison, raconte M. Maxime du Camp, fut cruellement visitée par un des adjoints à la mairie du XII[e] arrondissement, Jules-Ambroise Lyaz, connu sous le sobriquet de Bon-Cœur, et qui était alors âgé de cinquante-six ans; c'est l'orphelinat Eugène-Napoléon, situé entre le faubourg Saint-Antoine et le boulevard Mazas, et spécialement consacré à l'éducation des jeunes ouvrières. Ce Lyaz, qui était clerc

d'huissier, aimait Fenouillas et paraissait digne de le comprendre.

Ils étaient ensemble après le 18 mars et s'emparèrent de la mairie, où leur premier soin fut de faire venir dix mille francs que l'on ne retrouva plus. En qualité d'adjoint, Lyaz surveillait les maisons d'enseignement, visitait les écoles, et visitait surtout les poches des Sœurs. Celà ne l'empêchait pas de s'occuper de stratégie : son plan consistait à faire sauter le pont-viaduc de Bercy et à incendier le quartier.

Le 29 avril, Lyaz vint prendre possession de l'orphelinat : ceinture rouge, revolver au côté, mine rébarbative. Il y avait là trois cents orphelines que des Sœurs gardaient de leur mieux. Ordre à toutes « les nonnes d'avoir à décamper, et plus vite que ça ». Les pauvres femmes se préparèrent à obéir et voulurent emmener leurs élèves avec elles. Cela ne faisait pas le compte de Lyaz, dit Bon-Cœur, qui s'y opposa. Les Sœurs, fort énergiques, eurent avec ce conquérant d'orphelinat une altercation extrêmement vive. Elles furent chassées et réduites à laisser dans le bercail, qui allait devenir une porcherie, près de cent pauvres enfants dont le sort n'était plus douteux.

On vit là le respect que le peuple a pour les filles du peuple.

Lorsque, après la défaite de la Commune, les Sœurs accoururent dans leur maison souillée, elles jetèrent un cri d'horreur en revoyant leurs élèves. « Cinq d'entre elles étaient presque aveugles par suite d'ophtalmie purulente; d'autres agonisaient ; quarante-cinq étaient couvertes d'un mal affreux à la tête » (1). Quand les communards parlent de la Commune, ils disent : « Ah ! c'était le bon temps! »

*
* *

Le 23 mai, alors que les troupes étaient déjà dans Paris, Sérizier, que la nouvelle rendait furieux, fit envahir l'église Saint-Médard par des fédérés. Ceux-ci s'empressèrent de faire main basse sur quelques objets de prix. Ils découvrirent deux vicaires, MM. Picou et Asselin de Villequier, ainsi qu'un bedeau, qu'ils brutalisèrent et qu'ils conduisirent à Sainte-Pélagie. Inutile de dire que des pierres, des

(1) Procès Girault, débats contradictoires, 5e conseil de guerre, 13 novembre 1877. — Procès Fenouillas, Pontillon et Lenôtre, débats contradictoires, 5e conseil de guerre, 1er juillet 1872. — Procès Lyas, débats contradictoires, 3e conseil de guerre, août 1877.

crachats, des insultes furent lancés à ces braves gens pendant le trajet. Heureusement que, le 26, les troupes arrivèrent à la prison, et ils en furent quittes pour la peur.

*
* *

C'est par miracle que la Sainte-Chapelle ne fut pas brûlée. Un incendiaire du sinistre FERRÉ (1), nommé RICAT, qui avait déjà mis le feu au Palais de Justice, voulut allumer les mèches soufrées qui devaient enflammer le pétrole. Un tuyau de gaz ayant éclaté, il fut renversé par l'explosion et ne put mettre le feu. L'admirable Sainte-Chapelle fut conservée intacte au milieu d'un océan de flamme, grâce aux efforts des pompiers venus des environs de Paris.

*
* *

On pillait et on volait tout l'argent que l'on trouvait

(1) Ce FERRÉ n'était qu'un violent imbécile, un athée frénétique et bête. Au moment de mourir, il écrivait à sa femme pour lui dicter ses dernières volontés : « Bien entendu, aucune cérémonie religieuse ; je meurs *matérialiste*, comme j'ai vécu. » Et immédiatement, sans transition, il ajoutait : « *Porte une couronne d'immortelles* sur la tombe de notre mère. » Est-ce assez bête ?

chez les congréganistes. C'était la règle. Le directeur de l'Assistance publique, le citoyen TREILHARD, en avait donné l'ordre :

« 15 avril 1871.

» *Au citoyen commissaire, rue des Feuillantines, n° 78.*

» Vous êtes chargé par la Préfecture de prendre possession, pour le compte de l'Assistance publique, de toutes les sommes, fonds, titres et valeurs que vous découvrirez, par une perquisition complète, dans l'établissement des Sœurs tenant la maison de secours, rue de l'Épée-de-Bois. Tous les objets trouvés doivent être par vous remis à la caisse de l'Assistance. »

***

A la fin d'avril, le maire du V° arrondissement, le vétérinaire *Regère*, membre de la Commune, rendit un arrêt vraiment burlesque :

« 24 avril 1871.

» *Au nom de la liberté de conscience,* »

» Il est interdit à l'instituteur de mener ou de faire

conduire les enfants à l'église, au temple ou à la synagogue; il lui est interdit de faire ou de faire faire des répétitions de catéchisme, ou de donner des dispenses pour aller aux enseignements religieux. »

Et cet arrêt, remarquez-le, était fait *au nom de la liberté de conscience.*

Est-ce assez cynique?

*
* *

A travers les plus sinistres faits, la bêtise communarde amenait parfois des éclats de rire. Les clochers des églises étaient employés comme observatoires; on y braquait des jumelles, des longues-vues, on cherchait à découvrir les monuments des terribles Versaillais.

A la date du 21 avril, le curé de l'église Saint-Sulpice reçut une lettre ainsi conçue :

« ÉTAT-MAJOR DE LA 8e LÉGION

» Monsieur l'abbé, veuillez être *assez bon* pour mettre la *clef du clocher* de votre église à la disposition du capitaine porteur du présent; *avec la clef*, vous vou-

drez bien lui donner un homme sous vos ordres pour lui servir de guide.

» Veuillez ne pas oublier, Monsieur l'Abbé, que vous êtes discret par vocation. Salut et fraternité...

» *Le lieutenant-colonel,*

» SIVRET. »

C'est égal! pour un comble, c'était un vrai comble que ce clocher de Saint-Sulpice qui n'a jamais existé.

Ce qu'il a dû rire, le bon curé!

⁂

On avait eu l'idée de faire brûler des Églises et plusieurs d'entre elles, les églises de Bercy, de Ménilmontant, de Saint-Eloi, de Saint-Ambroise avaient été remplies de matières incendiaires.

Mais il n'y en eut qu'une seule de brûlée, ce fut celle de Bercy.

On y mit le feu par ordre du délégué de l'arrondissement, Philippe, qui avait chargé de ce soin des prétroleuses.

Un jeune homme de dix-huit ans, Emile Bernard, qui avait voulu arrêter une prétroleuse, fut tué par

celle-ci d'un coup de revolver. Son cadavre, trouvé sous le porche de l'Église, fut brûlé avec celle-ci.

*
* *

M. L'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, dans une lettre écrite à un de ses amis, nous fait assister à une de ces lugubres et grotesques perquisitions dans son Église.

Mon bien cher ami,

Le 11 mai 1871 était un jeudi. Les choses se faisant à l'ordinaire à Saint-Thomas d'Aquin, malgré la terreur qui croissait d'une heure à l'autre, nos catéchismes préparatoire et de la Sainte-Enfance étaient réunis à l'heure et dans les chapelles qui leur sont affectées : celui des tout petits enfants, dans la chapelle de Saint-Louis — je le présidais comme tous les jeudis ; — celui des enfants de neuf à dix ans, dans la chapelle haute, dite des Catéchismes ; — il était présidé par M. l'abbé Lemaître, mon second vicaire.

A cause de l'inquiétude universelle, il était convenu que nous ne retiendrions pas les enfants beaucoup au delà d'une heure. Nous touchions à la clôture : trois



Le premier *otage ecclésiastique* fut M. l'abbé Blondeau, curé de Plaisance, arrêté le 31 mars... (Page 186.)

heures allaient sonner, quand tout à coup, sans que nous eussions été avertis par le moindre bruit, par aucun mouvement extraordinaire dans le quartier, les portes de l'église s'ouvrent, et mes employés effrayés voient entrer, se précipiter dans le lieu saint, et de tous les côtés à la fois, une troupe d'hommes armés, différents, par l'uniforme et l'attitude, des gens du poste voisin. Mon sacristain se précipite, lui aussi, dans la chapelle où je parlais aux enfants, en s'écriant avec un accent désespéré : « Monsieur le Curé, ils sont là ! » Je m'avance pour savoir ce que cela voulait dire, et je me trouve face à face avec un grand soudard, bien nourri, galonné sur toutes les coutures, escorté d'une suite nombreuse, menaçante, l'arme au poing.

Le dialogue suivant s'établit aussitôt :

— Où allez-vous, messieurs ?

— Faire une perquisition dans cette église.

— Je suppose que, malgré le désordre de l'heure où nous sommes, vous ne vous présentez pas ici sans ordre ?

— Citoyen, voici mon ordre.

En même temps, l'homme aux galons tire de son uniforme un papier qu'il me présente et qui portait la

signature *Abrial*, flanquée de toutes les estampilles et sceaux de la Commune.

— Votre ordre, monsieur, est aussi régulier qu'il puisse l'être en ce moment-ci. — D'abord, monsieur, voudriez-vous me dire comment je dois vous appeler ?

— Commandant, citoyen.

— Eh bien ! commandant, qu'est-ce que vous désirez voir ?

— Tout ! citoyen.

— Vous verrez tout. Par où désirez-vous commencer ?

— Il y a des caves dans cette église, citoyen : nous commencerons par les caves.

— Vous commencerez par les caves, monsieur.

Et, m'adressant aux deux seuls serviteurs de l'église qui fussent présents : « Qu'on allume des flambeaux pour descendre dans les caves, et que l'on soit muni de toutes les clefs ! »

Cependant l'escouade écoutait impatiente notre dialogue, et nous n'avions pas fait un pas ni en avant ni en arrière ; mais la nef de l'église, ses bas-côtés, ses galeries et jusqu'à ses combles, tout se trouvait occupé en même temps. Cent cinquante hommes,

peut-être, étaient entrés à la fois. Il y en avait partout, qui avec des pioches, qui avec des leviers, qui avec des pelles, chacun avec des armes. L'escorte du commandant se composait d'une vingtaine d'individus, presque tous décorés des insignes d'officiers ou de sous-officiers.

Pendant mon colloque avec le commandant, nos petits enfants et leurs mamans, également effrayés, s'étaient dispersés. Mais, ayant trouvé toutes les issues gardées par des hommes de mauvaise mine, la plupart étaient rentrés et se tenaient groupés et pleurant dans les coins les plus reculés de l'église.

Sur la place de Saint-Thomas d'Aquin, où se tenait un gros de *perquisiteurs* appuyés sur leurs fusils, on amena des voitures et des omnibus, de quoi les voisins et les témoins de cette démonstration furent fort émus. On savait que c'était ainsi qu'opéraient nos ennemis. Perquisition voulait dire pillage et arrestation : il fallait des voitures pour enlever les dépouilles, et aussi pour emmener, s'il y avait lieu, les otages. Les choses s'étaient passées de la sorte à l'Archevêché, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, partout enfin où la tourbe communarde s'était abattue. On

disait dans la rue du Bac, dans la rue Saint-Dominique, autour de la place de Saint-Thomas d'Aquin, que M. le Curé était arrêté, que le pillage avait commencé. L'agitation devenait vive. Une pauvre brave fille, Bretonne, au service d'un homme bien connu, M. X. Marmier, le fécond et l'honnête écrivain, voyant de ses croisées, qui donnaient sur la place et sur la rue de Saint-Thomas d'Aquin, tout ce qui se passait, et le suivant avec un cœur très chrétien, ne cessait de répéter à son maître : « Non, monsieur, ils n'ont pas encore mis la main sur M. le Curé ; mais, s'ils l'osaient, j'irais seule, s'il le fallait, le délivrer des mains de ces brigands. »

Heureusement, il ne fut pas besoin d'essayer de cet héroïsme inutile.

Les flambeaux étant allumés par mon sacristain Dubois et un de mes suisses, le brave Heuzé : « Vous pouvez me suivre, messieurs », dis-je au commandant et à sa suite. « Qu'est-ce que vous cherchez ? qu'est-ce que vous espérez découvrir ? Si l'objet de vos recherches se trouve ici, je vous l'indiquerai aussitôt, sans déguisement comme sans hésitation. Voulez-vous savoir si, comme à Notre-Dame des Victoires et à Saint-Laurent, il y a en cette église des ossements et des

cadavres ? Je m'empresse de vous dire qu'il y en a, et de diverses époques, quelques-uns à peine refroidis.

— Citoyen, nous savons ce que nous avons à découvrir, et nous le trouverons, sans que vous preniez un soin inutile. »

Et nous descendîmes dans les caves. Les moindres recoins furent fouillés, furetés. Une porte de caveau ne s'étant pas ouverte à la pression, je demandai la clef. Elle avait été emportée par mon vicaire trésorier, M. l'abbé Lab..., qui y mettait son vin et son bois, et qui était hors de Paris depuis quelques semaines.

Cette circonstance faillit nous devenir funeste. Pour son appartement, situé au-dessus de la sacristie, la porte en fut enfoncée par *les perquisiteurs* qui s'étaient emparés des hauts de l'église. Ils y étaient les maîtres, sans contrôle. Mes vicaires, présents à l'église au moment de l'irruption, s'étaient prudemment esquivés et mis en lieu d'observation, d'où ils pussent sans danger suivre les mouvements extérieurs de nos visiteurs incommodes.

Ceux-ci firent beaucoup de bruit pour un uniforme de sergent de ville trouvé dans l'appartement perquisitionné. On eut toutes les peines du monde à leur

persuader que la maison de Dieu ne recélait aucune défense armée, et que cet uniforme, propriété du mari d'une servante, avait été laissé là fort imprudemment, lorsque, sous des vêtements civils, il avait cherché à s'évader. Du reste, nous abandonnions volontiers l'uniforme à celui qui l'avait trouvé.

Dans les caves, c'était autre chose. Je conduisais et ne voulais pas quitter la horde. Et, comme je l'ai dit, nous nous trouvions en face d'une porte dont je ne pouvais présenter la clef. Sur mon observation, par trop naïve, *cette clef était entre les mains d'un de mes prêtres en ce moment hors de Paris*, mais qu'on pouvait forcer la porte, un des perquisiteurs, que j'appris être un vieux capitaine d'artillerie, et qui avait autorité sur l'escouade, me répondit avec grossièreté : « Oui, c'est encore un de ces brigands partis pour Versailles pour nous f... des coups de fusil. Nous connaissons ça. Vous êtes tous les mêmes. »

Quelle que fût la délicatesse de l'heure, il me fut impossible de souffrir en silence cette insulte. Je me réclamai du commandant contre cet homme qui m'outrageait ; et je dois dire qu'il reçut une semonce. La porte de la cave fut enfoncée, l'intérieur du calorifère fut visité, un peu de vin fut bu, des ossements à fleur

du sol furent examinés, tous les débarras qui encombraient le sous-sol de l'église furent remués, et nous franchîmes la porte qui s'ouvre sur le petit jardin du presbytère. Là aussi, quoique sous le ciel, se fit une perquisition sévère. Les abords, les alentours furent reconnus avec soin ; une échelle fut appliquée contre le mur mitoyen qui sépare le jardin et le presbytère des galeries de la maison de commerce, si connue sous le nom de *Petit-Saint-Thomas ;* la vaste couverture de cet établissement fut visitée dans toute son étendue. Il se forma dans l'étroit espace du jardin un groupe inquiet. Un officier, ayant sondé le sol avec son sabre, trouva, juste au centre, un point où l'arme enfonça jusqu'à la garde. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'émotion de tout ce monde. On s'appelle, on se montre l'arme enfoncée en terre, et l'on s'écrie : « C'est ici ! » Aussitôt arrivent des hommes armés de bêches, de hoyaux, de pelles, et l'on se met en train, toute l'assistance faisant cercle autour des ouvriers, de creuser un grand puits à l'endroit désigné.

J'eus beau affirmer qu'on ne découvrirait rien qu'un monceau de plâtre et de gravois : on me répondit outrageusement que l'on savait, par les découvertes de

Saint-Laurent, ce que l'on pouvait rencontrer à l'ombre des églises.

Chaque pelletée de terre était accompagnée de fragments de briques, de tessons, de débris de bouteilles, de blocs de plâtre, quelques os de mouton ou de veau, épluchures de cuisine. Tout était touché, rangé, senti. Et l'on descendait toujours sans rien trouver de nouveau. On en était à deux ou trois mètres de profondeur, lorsque sonnèrent quatre heures.

« Commandant, dis-je à l'homme qui présidait à cette besogne, l'heure qui sonne est l'heure d'un exercice religieux dans cette église (c'était le mois de Marie) : puis-je le faire pour le petit nombre de personnes que la crainte y a retenues, sans avoir à redouter ni trouble ni profanations. — Oui, citoyen. »

Toutes les portes de l'église étaient gardées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Un tout petit groupe de femmes et d'enfants éplorés était agenouillé autour de l'autel de la Sainte-Vierge. Je suis accueilli avec de grandes démonstrations, on m'embrasse les mains, on m'accable de questions, on me croit arrêté. Je l'étais peut-être, mais je n'en savais encore rien : cela me suffisait pour rassurer de mon mieux ces excellents

fidèles. Et, leur ayant annoncé que nous allions faire le mois de Marie comme à l'ordinaire, je montai en chaire pour la prière. Le mouvement bruyant, les allées et venues continuelles des hommes sinistres qui sont les maîtres de l'église depuis une heure, n'aident point au recueillement, mais ne nuisent point à la ferveur.

La prière n'était pas finie, lorsque quatre porteurs des pompes funèbres, qui ne s'étaient pas laissé arrêter par la garde farouche veillant à l'entrée de la rue du Bac, se présentent avec un cercueil. Ils vont le déposer au lieu que je leur ai désigné de la main, pendant que je continue la prière. Descendu de chaire, seul avec les deux employés qui ne m'avaient pas quitté, je fais la cérémonie funèbre, et reviens à l'autel de la Sainte-Vierge pour achever l'exercice commencé.

Mon instruction ne fut pas longue : il n'était pas plus possible que nécessaire qu'elle le fût. Le va-et-vient des perquisiteurs devenait plus animé. Ils demandaient à haute voix et apportaient à grand bruit de nouveaux instruments de travail. Les employés des pompes funèbres refusaient d'enlever le corps, qu'ils avaient eu beaucoup de peine à introduire dans l'église. Et quant à moi, j'étais un peu impatient de

rejoindre les fossoyeurs que j'avais laissés dans le jardin du presbytère.

En quelques mots, je déplorai l'état présent de l'Église de Paris, le trouble profond répandu dans les âmes catholiques par les calomnies au moyen desquelles de coupables écrivains, de véritables malfaiteurs de plume, s'efforçaient d'amasser la haine sur la tête du clergé, livraient nos églises à des profanations et à des dévastations sacrilèges, et appelaient sur les communautés religieuses les fureurs combinées de leurs séides avinés et de la populace ignorante. « En ce moment même cette église subit ces outrages : je demande une supplication solennelle pour faire amende honorable et réparation, autant qu'il est en nous. » Et le *Parce*, *Domine*, fut entonné et chanté trois fois, au milieu des sanglots de mon petit auditoire. Certes il ne fut chanté jamais ni avec plus de courage, ni avec plus d'unanimité, ni avec plus de ferveur. Nos ennemis assistaient à cela l'arme au bras et la menace dans les yeux ; mais, je leur dois cette justice, il n'y eut pas le moindre désordre.

Mon ministère accompli, avant d'aller reprendre ma place au milieu des travailleurs qui bouleversaient mon petit jardin, je crus devoir déposer mon étole et

mon rochet, que je n'avais pas eu le temps de quitter à la fin du catéchisme. Il me paraissait peu convenable de continuer à assister en habit de chœur à la violation, sinon à la profanation de mon église. En entrant dans mon cabinet, je constate aussitôt qu'il a été visité en mon absence et qu'on a enlevé le peu d'argent qu'on y a trouvé. La somme était bien minime : 72 francs 90 centimes, le produit des quêtes à l'exercice du mois de Marie depuis le 1er mai ; plus quelque menue monnaie rangée sur une étagère, à l'intention des pauvres qui chaque matin viennent réclamer les secours de la charité, de cinq à six francs. Les quêtes étaient dans un grand sac de moquette, dont la disparition était facile à constater.

Dès que j'eus rejoint le commandant : « Eh bien ! commandant, lui dis-je, avez-vous, depuis que je vous ai quitté, découvert quelque chose qui puisse me compromettre ? — Non, citoyen. — Il n'en est pas de même de moi, commandant. — Et qu'est-ce que vous avez découvert, citoyen ? — J'ai découvert, commandant, que vous avez des voleurs avec vous. — Comment? des voleurs ! — Oui, des voleurs, et de la plus vile espèce encore, commandant : des voleurs qui entrent chez moi en mon absence, pendant que je suis

avec vous, et qui me dévalisent quand je ne suis pas là pour défendre mon bien. Ils sont voleurs et lâches. — Où cela s'est-il passé, citoyen ? — Dans mon cabinet, ommandant. Prenez la peine d'y venir voir. »

Nous entrons dans mon cabinet, je montre la place où se trouvait le sac, je fais lire la note où j'inscrivais jour par jour le chiffre des quêtes depuis le commencement du mois ; et, sans me faire une seule observation, cet homme, digne certainement de commander une autre troupe, sort précipitamment, et fait sonner le rappel.

Réunis dans le cloître du comité de l'artillerie, les misérables dont il était le chef momentané reçoivent une verte semonce et sont sévèrement perquisitionnés à leur tour. Il ne pouvait y avoir aucun espoir de retrouver l'argent volé, mais il était moral de le réclamer, et j'avais obtenu une satisfaction signalée par le fait même du souci que j'avais excité dans la conscience de ce commandant.

Vingt minutes après, ses hommes revinrent : mais lui ne reparut pas. On m'apporta de lui une lettre curieuse, étonnante, invraisemblable, où il me disait que, malgré sa bonne volonté, il n'avait pu retrouver le sac enlevé, et qu'il me priait de m'assurer si quel-

qu'un de mes employés, par mesure de précaution, n'aurait pas mis ce sac en lieu de sûreté. Sur quoi il me demandait de lui répondre, parce qu'il tenait à éclaircir cette affaire.

Ma réponse était facile : elle ne se fit pas attendre ; et je repris ma place auprès du groupe du jardin. Je le trouvai découragé, et peut-être un peu confus de l'inutilité du labeur qu'on avait entrepris. Leurs espérances de scandale étaient déçues pour cette fois.

Ils rentrèrent dans le sous-sol de l'église, surexcités par cette déconvenue et irrités par l'humiliation que je venais de leur infliger.

Il n'était plus question de trouver des cadavres ; j'avais, pour ainsi dire, bravé leurs recherches à cet égard. Le caveau même où étaient déposés, depuis la guerre, une douzaine de cercueils, avait été, par mes ordres, ouvert avec effraction, la clef ne s'étant pas trouvée à ma disposition, dans le trouble, très naturel d'ailleurs, de mes deux pauvres employés.

C'est à ce moment même que nous courûmes un danger réel. En passant devant l'autel de la Sainte-Vierge, pour nous rendre au caveau dont je viens de parler, un des chefs demanda, après avoir frappé les dalles de son arme, s'il n'y avait pas là des voûtes à

visiter. Je répondis, n'ayant jamais entendu parler d'un caveau en cet endroit, que je n'en connaissais pas, qu'il n'y en avait pas. Alors un des ouvriers sort des rangs, et dit : « On nous trompe, il y en a un. — Je vous dis qu'il n'y en a pas. — Et moi, je vous dis qu'il y en a un : je le sais, puisque j'y ai travaillé. » — J'eus l'audace, au lieu de provoquer une vérification facile à faire, d'affirmer qu'il en imposait. Le chef et la troupe voulurent bien m'en croire ; et je me trompais.

Deux mois après, pour me débarrasser du souvenir de cette scène, je fis relever les dalles sur lesquelles elle s'était passée, et, à ma stupéfaction, nous nous trouvâmes sur l'ouverture d'une belle voûte, ayant toute l'étendue de la chapelle de la Sainte-Vierge, et renfermant une quantité d'ossements et un cercueil très bien conservé, le cercueil de Mgr de Saint-Laurent, dernier évêque de Tulle avant la Révolution, et mort en 1791, rue des Saints-Pères, sur la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Le frisson nous en vint à tous. Sans nul doute, si l'on ne s'en était pas rapporté à mon affirmation, dont la bonne foi devait percer dans mon accent, j'aurais été traité avec la justice sommaire du moment.



Lui mettant la main sur l'épaule : « C'est bien vous le curé de la Madeleine? » (Page 190.)

On espérait peut-être me prendre par quelque autre endroit. Le pavé d'une chapelle basse, placée au-dessous de celle de Saint-Louis, au chevet de l'église, fut tâté, exploré presque sous chaque dalle. Lorsqu'il résonnait sous les coups du levier de fer, le pavé était broyé, et l'on creusait un trou. Travail inutile! Rien ne sortait de ces explorations que des blocs de pierres et de la terre vierge.

Alors on s'en prit aux gros murs de l'édifice.

Les coups retentissaient tout autour. Un point ayant paru sonner creux, il fut décidé que le mur serait percé en cet endroit. J'eus beau réclamer au nom de l'édifice; j'eus beau affirmer qu'on ne parviendrait à découvrir que les galeries de tapis de la maison de nouveautés du Petit-Saint-Thomas : cette fois je ne fus pas cru, et le travail commença à grand renfort de pics, de leviers, de marteaux et de ciseaux.

Le travail fut long, difficile, pénible. On y passa jusqu'à sept heures un quart. On aboutit à ouvrir une large baie sur la galerie que j'avais annoncée. Tous ces hommes suaient et juraient. Ils étaient encore une fois mystifiés.

Et je triomphais modestement, comme il convenait à la situation.

Dès le commencement, j'avais pris la précaution de demander au commandant que, la perquisition faite avec toute la sévérité voulue et sans résultat compromettant pour l'église, on voulût bien me délivrer une attestation en règle à ma décharge. Mais le chef de la troupe n'avait pas reparu. J'avais la confiance qu'il ne me l'aurait pas refusée aussi favorable que possible. Je ne pouvais pas l'espérer telle des manœuvres que j'avais devant moi. Aussi ne songeai-je pas à leur en parler. Mais, fatigué de plus de quatre heures de planton en si mauvaise compagnie, la nuit d'ailleurs étant venue : « Croyez-vous, dis-je au chef qui présidait à la besogne, et qui n'était autre que le vieux *capitaine* d'artillerie dont j'avais eu à me plaindre; croyez-vous qu'il ne serait pas temps d'arrêter ce travail de destruction? La nuit tombe, et vos hommes me semblent avoir besoin de repos. — Oui, citoyen, me répondit-il, de ce ton que je connaissais : pour ce soir, nous nous arrêtons là. Nous reprendrons demain. — Vous reviendrez demain, et vous me trouverez là. »

Nous remontons vers la région de la lumière, mes deux employés précédant avec des flambeaux. Arrivés au haut de l'escalier des caves, dans le vestibule qui sépare la sacristie de l'église : « Capitaine, voudriez-

vous vous assurer que vous avez tout votre monde? — Oui, citoyen, tous mes hommes sont présents. — Eh bien! capitaine, veuillez bien me regarder : j'ai quelque chose à vous dire. Vous êtes militaire, je le suis; vous êtes capitaine, je le suis. C'est entre nous deux de soldat à soldat, de capitaine à capitaine. Vous vous êtes permis de m'insulter d'abord, de me donner un démenti ensuite : vous savez ce que cela vaut entre nous. — Je ne vous ai donné aucun démenti, citoyen. — Vous m'en avez donné un; ne l'aggravez pas par une dénégation. Pendant que vous dégradiez les murs de cette église, dont je suis le gardien et le défenseur, je vous ai prévenu, en vous donnant ma parole, que vous ne découvririez rien qu'une galerie d'une maison voisine. C'était dans l'unique but de vous empêcher de faire des dégâts inutiles. Vous m'avez répondu, d'un ton et avec un regard qui seuls étaient une insulte : « Je sais ce que je cherche; et je sais que je le » trouverai en cet endroit. » Comment appelez-vous cela, capitaine? — Je n'ai pas voulu, citoyen, vous donner un démenti. On nous avait assuré que nous trouverions ce que nous cherchions. — Il fallait donc dire, capitaine, qu'on vous avait dit que vous trouveriez... et que vous n'aviez qu'à obéir. Cela est bien

différent de l'affirmation que vous avez opposée à la mienne. Répétez donc devant tous vos hommes que vous n'avez pas voulu me donner un démenti. » Il tire son képi, et répète à haute et intelligible voix ce qu'il venait de reconnaître.

Alors un lieutenant voulut prendre sa défense. Il ne me fut pas difficile de lui imposer silence. Un ouvrier, un des ouvriers qui venaient de suer au travail inutile de démolition contre lequel j'avais élevé des réclamations, ayant osé se mêler à la conversation, je n'eus pas à le rappeler à l'ordre : il y fut rappelé de la bonne sorte, et en des termes que je n'aurais pas employés, par le capitaine et le lieutenant réunis. Il reçut une douche capable de dissiper les fumées du vin qu'il avait bu pendant mon absence, et qui lui faisait rentrer dans la gorge les paroles messéantes qu'il voulait hasarder. Il débutait par : « *La Commune!...* » — « Allons donc, votre *Commune!* Je ne la connais pas, votre *Commune;* je ne connais que la ville de Paris, à laquelle appartient ce monument, dont je suis constitué le gardien et le défenseur. » Et alors roule sur lui une avalanche d'épithètes dont la place n'est pas ici.

Sur cela, je fus tenté de donner, en signe de récon-

ciliation, la main à un homme égaré, qui, tout grossier qu'il était, venait de reconnaître ses torts d'une manière inespérée. Je ne crus pas séant de le faire. Je venais de commettre une imprudence qui, en les provoquant, aurait pu rendre ces hommes plus coupables encore qu'ils n'étaient : il ne fallait pas l'aggraver par ce qu'ils auraient pris pour une défaillance. Mais, adoucissant la voix, et le regardant d'un air plus humain : « Vous m'avez dit, capitaine, que vous reviendriez demain ; je vous répète que vous me trouverez ici pour vous accompagner partout, et pour vous *protéger* », ajoutai-je en souriant. Et je fis signe à l'escouade que j'allais la conduire à la porte. Arrivés à la grille, avant de la fermer, je dis au chef, sans que je pusse me rendre compte de la pensée à laquelle j'obéissais : « Quelque chose me dit que vous ne reviendrez pas demain. » La porte se ferma, et je rentrai à la sacristie.

Mes deux pauvres employés, MM. Heuzé et Dubois, qui ne m'avaient pas quitté, étaient blêmes d'avoir assisté à cette scène, après toutes les autres de la journée. Ils avaient cru que nous allions être appréhendés au corps tous les trois, et que je serais fusillé sur place. Ils ne comprenaient rien à ce qui venait de

se passer, et peu s'en fallait qu'ils ne me fissent des reproches de ma conduite et de mes paroles. Je m'en faisais à moi-même. Mais enfin ils se sentaient sauvés pour cette fois. Restait la menace pour le lendemain. « Non, leur dis-je, ils ne reviendront pas demain ; ils n'ont plus que faire ici. » Et ils ne revinrent pas.

Pour que vous ne croyiez pas que nous avions affaire à de doux et aimables, peut-être involontaires serviteurs de la Commune, il n'est pas hors de propos de vous dire que la lettre du commandant dont il a été question plus haut, portait, avec le triangle que vous savez, l'estampille : *Francs-Tireurs de la République.* J'aime autant ne les avoir pas revus.

∴

Et la rage contre les prêtres, contre l'Eglise dura jusqu'à la dernière minute de l'insurrection.

Un des derniers ordres de la Commune, expédié par Eudes, membre du Comité de salut public, au colonel commandant la batterie installée au cimetière du Père-Lachaise, porte ces mots : « Tire sur les Églises. »

Et dire que vingt ans après il se trouve des gens qui se disent sympathiques aux communards !

## DEUXIÈME PARTIE

### CHAPITRE III

# LES OTAGES

#### SOMMAIRE

Les otages. — Au dépôt.— L'arrestation de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine. — L'arrestation de l'archevêque de Paris. — La voiture de l'archevêque. — Les francs-maçons au palais archiépiscopal. — Une prédiction de l'archevêque. — Les publications. — Les impressions de l'abbé Lamazou à Mazas. — Le chirurgien Demarquay.— L'abbé Féron. — Le Père Ducoudray. — Le Père de Pontlevoy. — Le Père Olivaint. — Les visites de Me Rousse et de M. Washburne. — La protestation des pasteurs protestants. — Le transfert à la Grande-Roquette. — Scène horrible. — Les hosties dans la prison. — *Alleluia!* — Les propos de François. — A quoi il fallait s'attendre.

IL n'y avait pas quinze jours que la Commune avait conquis le pouvoir, que ses chefs pensaient déjà à se munir d'otages.

Et dans leur rage antichrétienne, ils pensaient sur-

tout aux membres du clergé, qui s'étaient pourtant bien dévoués pendant la guerre qui venait à peine de finir (1).

Le premier *otage ecclésiastique* fut M. l'abbé BLONDEAU, curé de Plaisance, arrêté le 31 mars (la Commune commençait de bonne heure à prendre ses mesures) par Louis-Adolphe BERTIN. Ce Bertin n'était autre qu'un ouvrier typographe *ivrogne* (c'est-à-dire un *pur*), que le tendre Raoul Rigault avait improvisé commissaire de police pour le quartier Montparnasse en lui recommandant de « soigner les curés ». On savait ce que cela voulait dire.

Du reste, d'autres otages ne devaient pas tarder à aller rejoindre l'abbé BLONDEAU.

Le 4 avril, les portes du Dépôt devaient se refermer sur plusieurs membres du haut clergé de Paris : Mgr DARBOY, l'archevêque; l'abbé LAGARDE, son vicaire général; l'abbé ALLARD, aumônier des ambulances; le Père CLERC; l'abbé CROZES, le digne aumô-

(1) Voilà le mot de la fin, le vrai mot : *on veut en finir avec la religion.* C'est sans doute à titre de *jésuites* que l'archevêque de Paris et plusieurs curés viennent d'être incarcérés, afin d'être, aux termes du nouveau décret, fusillés selon le bon plaisir de la Commune.

(*Union*, 7 avril 1871.)

nier de la Roquette; l'abbé DE BENGY (1); l'abbé DEGUERRY, curé de la Madeleine; le Père Ducoudray.

Le lendemain 5 avril, c'était le tour de Mgr SURAT, archidiacre de Paris, et de l'abbé MOLÉON, curé de Saint-Séverin.

Tous furent mis au Dépôt dans d'étroites cellules et au secret le plus absolu.

Le Dépôt avait alors pour directeur une affreuse canaille, un prêtrophobe enragé, le citoyen GARREAU, homme si féroce, que, dès le 29 mars, on avait été obligé de faire partir les Sœurs de Marie-Joseph qui, pour faire le bien, avaient consenti à quitter leurs vêtements ecclésiastiques. Le citoyen GARREAU par-

(1) Lorsque le Père de Bengy, conduit à la préfecture de police, dit son nom au délégué de la Commune qui le lui demandait, ce dernier s'écria joyeusement, avec un rire féroce : « Anatole de Bengy! Ah! voilà un nom à vous faire couper le cou. »

Le R. P. de Bengy, de la Compagnie de Jésus, avait fait la campagne de 1870 sac au dos, comme le simple soldat. Il était alors aumônier militaire. Il était d'une grande simplicité. Peu de jours avant son arrestation, le P. de Bengy écrivait gaiement à M. le comte de Foucauld: « Le sac au dos! ce mot-là, mon cher Aymar, a toujours excité une certaine commisération; mais le sac ne mérite vraiment pas la réputation qui lui est généralement faite; il pousse le corps en avant, et les inconvénients qu'il présente sont compensés par les avantages qu'il fait naître. Un observateur devrait entreprendre l'éloge du sac et le relever aux yeux des pèlerins. »

lait sans cesse de faire fusiller « toutes ces nonnes ». C'était son expression.

Une seule exception à cette défense de dire la messe fut faite à la Santé. CAULLET, le directeur, qui était un bon homme tant qu'il n'avait pas fait trop de visites chez le marchand de vin, avait oublié les ordres impératifs de Raoul Rigault. Il permit à l'abbé ICARD (1), supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, prisonnier comme otage ,de dire *quotidiennement* la messe dans la chapelle.

On défendit même aux otages de dire la messe. C'est dans les jolis termes suivants que VERMESCH annonça cet ordre dans le *Père-Duchêne :* « A partir d'aujourd'hui, il est interdit aux j...-f... d'aumôniers, dans les prisons de Paris, d'abrutir les pauvres b... de détenus par leurs sacrés *oremus*, et de boire des gouttes tous les dimanches matin, sous prétexte de dire la messe à des gens qui s'en f... pas mal. »

***

L'abbé DEGUERRY, curé de la Madeleine, fut arrêté le 24 avril. Songez donc ! Il avait commis le grand crime d'avoir été aumônier de l'armée et surtout

(1) Il avait été amené en même temps que M. ROUSSEL, l'économe du séminaire.

d'avoir préparé le Prince Impérial, « le petit Prince » comme on disait, à faire sa première communion.

On fit un véritable siège du presbytère et on brutalisa nombre de personnes.

Laissons la parole à l'abbé Lamazou, vicaire de la paroisse et ami de M. l'abbé Deguerry, qu'il devait retrouver plus tard dans la prison.

« A six heures et demie, dit-il, plusieurs des personnes qui assistent de la rue Saint-Honoré à ces odieux attentats ne peuvent contenir un cri de douleur. Quatre insurgés ramènent au presbytère M. Deguerry. « Quel malheur ! s'écrient les uns ; vive » la Commune ! s'écrient les autres. »

» A l'instigation de ses concierges et devant les effroyables menaces qu'il entendait proférer contre lui, M. Deguerry s'était résigné au seul parti dicté par la sagesse. Il avait pris un costume laïque, était sorti par une des portes latérales du presbytère, avait franchi le mur d'un petit jardin qui sépare l'église de l'Assomption des Archives du ministère des finances et, pour ne déranger personne, s'était tenu pendant la nuit au bout d'un escalier des Archives. Il y est retrouvé le matin par un garçon de bureau qui lui témoigne un respectueux dévouement, lui donne

d'autres habits pour mieux le déguiser et sort avec lui.

» Malheureusement tous les abords du presbytère et les rues voisines sont occupés par des sentinelles armées, et M. Deguerry est un des hommes les plus connus à Paris et les plus faciles à reconnaître. Un des insurgés s'approche de Dupré, c'est le nom du garçon de bureau : « Voilà bien le curé de la Madeleine !

» — Je ne connais point cet homme, réplique Dupré.

» Il s'approche alors de M. Deguerry et lui mettant la main sur l'épaule : « C'est bien vous le curé de la Madeleine ? »

— Oui, c'est moi, répond M. Deguerry. — Au nom de la loi, je vous arrête, ajoute l'insurgé. » Il est aussitôt ramené au presbytère.

A sa vue, le délégué et le capitaine de la Commune poussent un cri de joie : « Au nom de la loi nous arrêtons le citoyen Deguerry. — Quel mal ai-je fait, leur répond avec douceur M. le curé ? Vous pouviez tous les jours me trouver à la Madeleine et m'arrêter. Pourquoi venir au milieu de la nuit avec des menaces qui devaient me faire croire que j'avais affaire à des malfaiteurs ? — Vous êtes un lâche, » réplique brutalement un des insurgés ! Cet

outrage cause à M. Deguerry une vive émotion. « En 1814, dit-il, je n'avais que dix-sept ans et je cherchai à m'échapper du collège pour aller me battre contre les Autrichiens ; ce n'est point là l'attitude d'un lâche. » Mais parler avec de pareils bandits le langage de la convenance et de la raison était peine stérile.

M. Deguerry demande au délégué la permission de reprendre son costume ecclésiastique et monte dans ses appartements. A la vue des meubles brisés et renversés, des papiers, du linge, des objets d'art et de l'argent des pauvres pillés, il ne peut se défendre d'un sentiment d'amère tristesse. En prenant une paire de chaussures, il dit à la fille de la concierge qui s'était levée et le suivait malgré les blasphèmes des soldats de la Commune : « Ils ont pris jusqu'aux boucles de mes souliers ! » Comme il n'a pas d'argent sur lui, on lui permet avec peine d'emporter en prison la somme de quinze francs. Il est calme, résigné à tous les sacrifices et sa noble attitude réduit peu à peu au silence les misérables qui l'ont si cruellement outragé.

» En descendant, il rencontre la pauvre concierge que l'on vient de remettre en liberté. Elle ne peut plus marcher seule, tant elle est accablée par la souffrance et les mauvais traitements. M. le curé la soutient de

son bras et l'aide à rentrer dans sa chambre. Il lui exprime en termes touchants le regret de lui avoir causé à elle et à sa famille de si pénibles désagréments. Il s'oublie lui-même pour fortifier et consoler ses fidèles serviteurs. Deux voitures stationnent en face du presbytère. On fait monter dans l'une M. Deguerry, dans l'autre son concierge. Le bon pasteur salue les personnes qui, au milieu des menaces des insurgés, lui expriment leur douloureuse sympathie, les prie d'avertir de son arrestation le clergé de la Madeleine, regrette de ne pouvoir prêcher le sermon de charité qu'il avait promis à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et remplir pendant la semaine sainte son ministère pastoral, demande la mise en liberté de son courageux concierge dont tant d'atroces violences allaient affaiblir la raison, et s'éloigne de sa chère paroisse qu'il ne devait plus revoir.

Arrivé à la Préfecture de police, M. Deguerry est interrogé ou plutôt insulté par d'ignobles démagogues qui ont été déjà flétris par la justice et qui ressemblent beaucoup plus à des bourreaux qu'à des juges. On interroge ensuite dans une pièce voisine son dévoué concierge. C'est Raoul Rigault qui, après avoir lâchement insulté le maître, se plaît à répéter devant le serviteur ses gros-



Monseigneur l'Archevêque parut le premier... (Page 204.)

sières invectives. « Mon Dieu ! s'écrie M. Miquet, ahuri d'un tel langage, pouvez-vous parler ainsi de M. le curé de la Madeleine. » Le nom de Dieu exaspère Raoul Rigault. « Tais-toi, imbécile ! répliqua-t-il avec colère. Comment oses-tu parler de Dieu ? Il n'y a pas de Dieu ! Notre révolution est faite contre ton Dieu, ta religion et tes prêtres. Il ne doit plus rien rester de tout cela ! » Ce langage qu'il importe de ne pas oublier, parce qu'il résume une partie importante du programme de la Commune, avait été également tenu à Mgr Darboy et M. Deguerry. Ils me le rappelèrent à la prison de la Roquette quelques heures avant leur assassinat, comme un indice de la perversité et du cynisme des chefs de la Commune. »

Dès le lundi saint, 3 avril, l'abbé Deguerry avait rédigé à la hâte ses dispositions testamentaires :

« Ne sachant pas ce que Dieu, de toute éternité, a décidé de ma vie, au milieu des troubles qui nous agitent, en sa présence et à genoux, je dépose et j'écris sur le papier mes dernières volontés :

» 1° Je remercie Dieu de m'avoir fait homme et de m'avoir fait prêtre. Je lui demande très humblement pardon des fautes que j'ai commises et comme homme et comme prêtre ; je le demande à sa miséricorde par

les mérites infinis de Jésus-Christ, l'adorable rédempteur.

» 2° Je conjure mes bien-aimés paroissiens et toutes les personnes auxquelles j'ai pu être utile, spirituellement et matériellement, de beaucoup prier pour moi et de réciter à cette intention, chaque jour, le psaume *De profundis*.

» 3° Je déplore et regrette bien douloureusement le mal que j'ai pu faire par mésédification ou par scandale. Ceux qui auront reçu cette funeste impression n'en prieront que plus ardemment pour moi ; je le leur demande, et je l'espère de leur indulgente charité.

» 4° J'espère aussi de la charité des pauvres, dont l'infortune m'a toujours vivement touché et dont l'assistance m'a toujours occupé et préoccupé, qu'ils prieront pour mon âme, ainsi que toutes les personnes qui m'ont estimé et aimé, afin qu'elle soit délivrée plus tôt de la peine du purgatoire, à laquelle il est si difficile de ne pas être condamné. »

« La plus vive, la plus aimable, la plus inébranlable résignation, a écrit le Docteur de Beauvais, a soutenu ce beau, cet héroïque vieillard, qu'une longue et

pénible captivité avait affaibli, malgré les outrages et les chagrins prodigués à ses derniers jours.

» Notre cher prisonnier, qui lisait quelquefois les journaux de Paris, s'informait avec sollicitude des événements, et, le Christ toujours placé devant lui, implorait pour tous l'intervention divine, qui seule pouvait, disait-il, mettre fin à nos immenses calamités. »

*
* *

Le vénérable archevêque de Paris, Mgr DARBOY, dont la vie fut celle d'un saint, avait été arrêté le 4 avril, dans son palais même de l'archevêché qu'il n'avait pas voulu quitter malgré les plus pressantes objurgations. Il répondait à ceux qui lui conseillaient de s'en aller, que le devoir du chef d'un troupeau était de rester à la tête de ses brebis. Et bravement il était resté là, attendant les sbires de la Commune qui vinrent commandés par un capitaine de fédérés nommé RÉVOL.

Il fut arrêté avec ses deux vicaires généraux et transporté au Dépôt dans sa propre voiture. Cette voiture fut même réquisitionnée et servit à faire vingt-huit voyages, de l'archevêché à la Préfecture de police

où l'on portait tous les effets que l'on pillait dans le palais archiépiscopal.

Aux protestations que Mgr Darboy faisait au délégué de la Commune, Raoul Rigault fit cette atroce réponse :

« Allons donc! Voilà quinze cents ans que vous nous la faites ! En voilà assez ! Ça finit par nous embêter ! »

Il ne faut pas oublier que lorsque l'Archevêque et sa suite eurent quitté le palais de la rue de Grenelle, les *francs-maçons s'y précipitèrent vivement et s'y installèrent.* Jusqu'à la chute de la Commune une soixantaine d'entre eux y restèrent. Au-dessus de la porte du secrétariat ils mirent une atroce inscription : « Secrétariat de la Franc-Maçonnerie. » Ils transformèrent la chapelle de l'archevêché en salle à manger, et les murailles qui n'avaient entendu que de pieux accents entendirent d'ignobles plaisanteries, virent des orgies sans nom.

« Si vous cherchez un précédent à ces saturnales de la franc-maçonnerie », dit un abbé, « ouvrez la Bible, et au festin de Balthazar ajoutez toutes les abominations, tous les sacriléges inventés par le cynisme moderne, et vous aurez quelque idée de la réalité ! »

De loin, de très loin, Mgr Darboy avait prévu ce gigantesque cataclysme de la Commune.

Dans son mandement de 1865, se trouve le passage suivant que l'on ne saurait lire aujourd'hui sans être vivement frappé de la perspicacité de l'homme d'Etat et de la sagesse du prophète.

« Oui », disait-il alors, « lorsque les idées les moins religieuses répandent le vertige dans les esprits, la perversité dans les cœurs et la licence, le luxe effréné, les besoins factices dans les habitudes, un jour vient où l'opinion se trouble ; la prudence des sages devient courte, leur force est empêchée, et il ne faut qu'un des mille accidents dont l'existence des peuples est remplie pour que tout un ensemble d'institutions s'*abîme dans un suprême écroulement !* »

Dans sa lettre pastorale de l'Avent de 1870, alors que Paris était en proie à mille tortures morales, quand tout commençait à sentir la poudre, l'archevêque fit vibrer haut la corde patriotique, et montrant à tous le terme « plus haut et plus loin », que son regard fixait toujours, il s'écriait :

« Restons à notre poste et faisons notre devoir comme des soldats sous l'œil de Dieu, notre chef suprême.

Et quand la mort viendra, nous serons prêts à la recevoir, voyant en elle le sommeil qui finit et le rêve qui s'en va, le jour qui se lève et la vie qui commence avec la vraie félicité. »

Il a bien donné l'exemple de cette fidélité au devoir.

En septembre 1870, la veille de l'investissement de Paris, il traça ces mots :

« *Je meurs dans la foi de la sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, croyant tout ce qu'elle croit, condamnant tout ce qu'elle condamne.* »

Au mois de mars suivant, dans une lettre écrite au Saint-Père, il montrait sa belle loyauté comme prêtre et son grand attachement comme fils de cette Eglise dont il a su toujours défendre le drapeau.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je m'en voudrais si je ne prenais occasion de la présente lettre pour vous déclarer que j'adhère purement et simplement au décret du 18 juillet. Peut-être que cette déclaration vous paraîtra superflue après la note que j'ai eu l'honneur de remettre à Votre Sainteté, le 16 juillet, de concert avec plusieurs de mes collègues ; mais il suffit que la chose vous soit agréable, comme on me l'écrit, pour que je le fasse avec plaisir, surtout dans les circonstances que vous traversez.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Je me mets avec le clergé et les fidèles du diocèse aux pieds de Votre Sainteté en implorant votre bénédiction apostolique.

» De Votre Sainteté,

» le très humble et très obéissant serviteur,

» *Signé :* † G. Archev. de Paris. »

Au commencement d'avril, l'archevêque et les autres prêtres détenus au dépôt de la Préfecture de Police furent conduits à la prison de Mazas. Ce lieu allait devenir jusqu'à la fin de mai la demeure des honnêtes gens.

*
* *

Dès que fut connue l'arrestation de l'archevêque de Paris, ce fut un éloquent cri de protestation qui courut chez tous les honnêtes gens.

Les journaux conservateurs élevèrent la voix en sa faveur.

Il n'y a pas jusqu'aux protestants qui ne prirent fait et cause pour le droit menacé.

Un des principaux pasteurs protestants, M. de Pressensé, écrivait à l'*Univers* :

« Paris, le 11 avril 1871.

» Monsieur le rédacteur,

» Permettez-moi, en m'associant à vos généreuses et courageuses protestations contre un état de choses sans pareil dans notre histoire contemporaine, d'insister sur l'une des plus graves atteintes qui aient été faites à la liberté depuis le 18 mars ; je veux parler de l'injuste incarcération de l'archevêque de Paris et de quelques-uns des membres les plus éminents de son clergé.

» Appartenant à une Eglise qui n'est pas la sienne et s'en distingue par son principe même, je suis d'autant plus poussé par ma conscience à déclarer que tous les chrétiens, je dirai plus, tous les amis de la liberté religieuse sont atteints par le coup qui a frappé le clergé catholique de Paris.

» Nous avons défendu en toute occasion le droit sacré de la Commune ; nous ne nous tairons pas quand il est foulé aux pieds avec tant d'autres, dans notre malheureuse cité. Nous portons notre protestation au grand tribunal de la conscience publique, qui finira bien par se faire entendre.

» Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» F. DE PRESSENSÉ, pasteur. »

*
* *

A son arrivée à Mazas, M. l'abbé Lamazou, de la Madeleine, put voir son vénérable curé l'abbé Deguerry et l'archevêque.

Laissons-le raconter ses impressions quand il fut réuni à ses compagnons de captivité.

« J'avais remarqué, dit-il, dans une des fenêtres du premier étage des bâtiments de l'ouest, M. l'abbé Bayle, un des vicaires généraux de Mgr Darboy. Il ne tarda pas à me reconnaître, et m'apprit, par quelques signes intelligents, que les otages auraient à midi une récréation commune dans une des cours de la prison, et que M. Deguerry serait très heureux de me voir et de me donner des nouvelles de la paroisse de la Madeleine. A midi, nos gardiens nous donnaient l'ordre de descendre. Je ressentis une douce émotion à la pensée que j'allais retrouver mon archevêque, mon curé, mes vicaires généraux, quelques-uns des amis que je comptais dans

le clergé et les ordres religieux de Paris. Je me plaçai en face de la porte par où ils devaient sortir du bâtiment de l'ouest. Monseigneur l'archevêque parut le premier. Il était à peine reconnaissable; les privations et les souffrances avaient exercé d'affreux ravages sur cette nature frêle et délicate. Il fut immédiatement entouré des prêtres qui occupaient avec moi les bâtiments de l'est; les laïques ne furent pas les moins empressés à lui exprimer leurs respectueuses sympathies. Pendant qu'il m'adressait une amicale parole et que je lui baisais la main, M. Deguerry entrait dans la cour.

»J'étais depuis dix ans un de ses vicaires à la Madeleine. Lui connaissant un grand besoin d'activité et une certaine impressionnabilité de caractère, je m'attendais, après deux jours de captivité dans une prison cellulaire, à le trouver affaibli, découragé et malade. Il n'en était heureusement rien; son visage était coloré et vigoureux, sa conversation pleine d'entrain et de gaieté. Malgré ses soixante-quatorze ans, il se tenait aussi droit que jamais. Il avait eu, comme Monseigneur l'archevêque, beaucoup à souffrir, mais les privations et les épreuves n'avaient pu entamer cette puissante constitution.

» Si j'excepte un quart d'heure que je consacrai à voir Mgr Surat, le P. Olivaint, M. Bayle, M. Petit, secrétaire général de l'archevêché, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, et quelques autres confrères, je passai tout le temps de la récréation avec M. Deguerry. Il me demanda des nouvelles de son clergé et de sa paroisse.

La fermeture de la Madeleine lui causa un vif chagrin; mais la nouvelle qu'on n'avait rien brisé, rien dégradé, lui rendit sa bonne humeur. Il me parla peu des procédés humiliants de Raoul Rigault, des ennuis et des souffrances de son long séjour dans sa cellule de Mazas. Non seulement il n'avait conservé aucune amertume dans le cœur, mais il voulait « consacrer les quelques années qui lui restaient encore à vivre à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutaient la religion et le clergé, à élever le ministère de la charité et de la parole à la hauteur des besoins exceptionnels de Paris, à montrer qu'en dehors de Jésus-Christ et de sa sainte doctrine il n'y a pour les peuples, comme pour les individus, qu'illusions, déceptions, ruines matérielles et morales. »

Je cite ces paroles pour constater que M. Deguerry ne paraissait plus avoir de crainte grave sur sa situa-

tion. Ils savaient, Mgr l'Archevêque et lui, qu'on avait agité dans les conseils de la Commune la mort des otages; pendant longtemps ils s'étaient préparés à toutes les éventualités; mais, d'après les assurances que leur avait données le citoyen Protot, le délégué au ministère de la justice, ils présumaient que ces menaces de mort ne recevraient point d'exécution. Quelle garantie pouvaient offrir les assurances sincères ou hypocrites de Protot, Ferré, Ranvier et Raoul Rigault, les vrais maîtres de la situation ; n'étaient-ils pas prêts à se porter à tous les excès, à tous les crimes, surtout à l'égard du clergé? Mgr Darboy et M. Deguerry, depuis longtemps incarcérés à Mazas, connaissaient-ils bien les orgies révolutionnaires de Paris et les haines bestiales de ses tyrans? Pensaient-ils que, n'ayant rien à se reprocher, l'idée ne pouvait venir à aucun être humain de les faire mettre à mort? Je cherchais à m'expliquer cette confiance lorsque Mgr Darboy vint se joindre à nous.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si sa santé était compromise, son corps affaissé, il avait conservé sa merveilleuse lucidité et sagacité d'esprit. Il n'y avait pas seulement de l'élévation et de

la fermeté dans ses jugements sur les événements et les hommes du jour, mais encore une finesse voisine de la causticité. Le sentiment de sa dignité ecclésiastique et de sa valeur intellectuelle lui suggérait des observations pleines de verve et d'actualité sur les incroyables humiliations qu'avaient voulu lui infliger Raoul Rigault et d'autres héros de club ou d'estaminet, qui croyaient grandir à leurs yeux et conquérir des droits à l'admiration de la postérité par leurs inepties et leurs impertinences. Il déplorait amèrement l'affaiblissement des idées de respect et d'autorité; il pensait que, sans un sérieux retour à ces idées, Paris et la France ne se relèveraient point de leurs malheurs.

A l'appui de ces observations, Mgr Darboy nous rappela la conclusion d'une de ses dernières lettres pastorales, où il prédisait que, si la société persistait à méconnaître les lois providentielles de l'Évangile et à se soustraire aux principes de l'ordre religieux et moral, elle s'exposait à de terribles ébranlements.

Je lui rappelai, de mon côté, qu'un journal démocratique n'avait pas craint de blâmer ce langage comme empreint d'exagération, tant on voulait placer Paris en dehors de toute croyance et pratique religieuse. Mgr Darboy connaissait l'article en question

et parut content de l'entendre citer. Mgr l'Archevêque savait que j'avais été seulement arrêté la semaine précédente; il n'ignorait pas qu'à raison de mes anciennes fonctions, j'avais quelques rapports avec le monde politique.

Après m'avoir interrogé sur la situation religieuse et paroissiale de Paris, après s'être informé de l'état de Mgr Buquet, qui, malgré son grand âge et sa notoriété, était vaillamment resté chez lui, rendant des services d'un caractère tout providentiel à l'administration diocésaine, dont il était le seul membre libre depuis l'arrestation et l'incarcération de M. Jourdan à la Conciergerie, de M. Icard à la prison de la Santé, Mgr Darboy ajouta, d'un ton qui excluait toute préoccupation personnelle :

« Que pense-t-on de la situation et du sort des otages dans le monde politique de Paris?

— Grâce à la confiance qu'inspire la Commune aux honnêtes gens, Monseigneur, ils prennent chaque jour la fuite avec un empressement irrésistible. Au moment où le Comité de salut public est venu me prouver que j'avais tort de ne pas marcher sur leurs traces, je ne connaissais à Paris que quatre personnes avec lesquelles je ne pouvais même plus causer des événe-



Pauvre Monseigneur! dans la misérable chambre où il était enfermé... (Page... 217.)

14

ments du jour : M. Le Tellier, secrétaire général du Crédit foncier; M. Gareau, ancien député de Seine-et-Marne; M. le comte de Laugier, ancien officier; M. Goffin, président du conseil de fabrique de Saint-Eustache, un moment incarcéré, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, parce qu'on avait trouvé chez lui des bons de pain et de viande qu'il avait l'audace de distribuer aux pauvres du quartier des Halles. Si vous voulez donc connaître les impressions du monde politique et diplomatique présent à Paris, c'est à peu près aux miennes qu'il faut recourir, et je me demande si ce modeste régal sera bien digne de l'appétit de Monseigneur.

« Je m'aperçois, dit en souriant Mgr Darboy, que la Commune n'a pas encore eu le temps de vous troubler l'esprit, aussi j'attends avec confiance la réponse à mes questions.

— Le monde intelligent et honnête, Monseigneur, réprouve votre arrestation et celle des autres otages. Il n'y avait que la Prusse et la Commune capables de ressusciter cette barbare coutume. Quelques représentants des puissances étrangères ont fait des démarches pour éloigner de vous tout danger; le gouvernement de Versailles, dans l'impossibilité d'intervenir directe-

ment, se fait un devoir d'encourager ces démarches.

— J'en ai eu connaissance dans la prison de Mazas, ajouta Mgr l'archevêque. C'est sans doute sous cette pression diplomatique que Protot (1) m'a certifié que si la Commune avait pris des otages, c'était pour obéir aux brutales exigences des bas-fonds de la démagogie ; et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, son intention était de s'opposer à celle des membres du clergé. Au demeurant, j'ai une confiance entière dans la bonté de Dieu et le témoignage de ma conscience. »

Au moment où Mgr Darboy achevait ces paroles, il était près de deux heures et demie et le gardien qui nous surveillait nous donna l'ordre de rentrer dans nos cellules.

Cette assurance m'étonnait, elle aurait diminué mes angoisses, si, depuis notre translation à la Roquette, je n'avais pris le ferme propos de ne pas ouvrir mon cœur aux illusions. Aussi j'écrivais plus tard, en rendant compte de ce suprême entretien à un illustre ami de mon curé et de mon archevêque : « Pendant qu'ils semblaient n'avoir aucune crainte, je n'avais aucune espérance. »

(1) Le citoyen Protot était le membre de la Commune délégué au ministère de la Justice.

*
* *

« L'archevêque, raconte un témoin, occupait dans la prison de Mazas un misérable réduit, une cellule de prisonnier de bas étage, voleur ou faussaire. On lui permettait de faire venir sa nourriture d'un restaurant, de recevoir des lettres, des papiers, parfois même des visites; mais la nuit il payait chèrement les quelques priviléges qui lui étaient accordés pendant le jour. Les fédérés, rivalisant de cruauté avec le tigre Simon, cet infâme bourreau du jeune Louis XVII, s'amusaient durant leurs longues factions à réveiller en sursaut l'archevêque, frappant à sa porte à coups redoublés, vociférant des insultes et des blasphèmes, lui ordonnant de se lever pour être fusillé. Un des porte-clefs de Mazas, témoin oculaire de ces plaisanteries féroces, raconte que l'illustre victime les supporta avec une inaltérable douceur, sans proférer une plainte, sans donner un signe d'impatience. Il n'était pas au pouvoir de ses bourreaux de troubler la profonde paix de l'âme du martyr. Non content d'attendre sa fin avec calme et résignation, il l'appelait de tous ses vœux. Un jour qu'un ami lui décrivait l'aspect de

Paris, coupé par des barricades, hérissé de canons, l'archevêque s'écria : « Oh ! que j'envie le sort de Mgr Affre ! que ne puis-je, comme lui, monter sur une barricade et y trouver la mort ! »

∴

Il y avait alors un grand courage à oser élever la voix en faveur des pauvres persécutés ; malgré cela, plusieurs prirent la défense de l'archevêque et mirent tout en œuvre pour lui venir en aide.

Le célèbre chirurgien Demarquay, qui s'était dévoué pendant la guerre de 1870 aux *ambulances de la Presse* et qui en pleine Commune continuait à donner ses soins aux soldats même de la Commune, avait une grande affection pour Mgr Darboy. Quelques jours après l'arrestation de l'archevêque de Paris, il ne craignit pas de venir lui-même trouver le farouche procureur de la Commune pour lui demander la liberté de l'archevêque. « *Impossible*, citoyen docteur, lui répondit Raoul Rigault, qui avait voué aux prêtres une haine implacable. *Impossible, le critérium de notre Révolution, c'est la mort aux Prêtres !* » et comme le docteur insistait, Raoul Rigault le regardant d'un mauvais œil lui ré-

pliqua froidement en ricanant : « Ah! en voilà assez! assez! Bien que je vous connaisse comme un parfait docteur, si vous continuez à vous intéresser à ces canailles, je vous fais... c... ! ».

*
* *

D'autres démarches furent aussi faites en faveur de l'archevêque. Nous lisons dans une déposition devant le conseil de guerre :

M. le commissaire du gouvernement. — M. l'abbé Féron, vicaire à Saint-Germain-l'Auxerrois, a dit s'être trouvé à l'Hôtel-de-Ville en présence d'un membre de la Commune qui lui a annoncé les prochains désastres de Paris. Je prierai M. Féron de s'expliquer sur ce fait.

Le témoin. — Quand j'ai appris par les journaux l'arrestation de Monseigneur, j'ai voulu tenter quelques démarches en sa faveur : je me suis rendu à l'Hôtel-de-Ville où un commandant, nommé Rogeard, m'introduisit.

J'exposai ma demande, et on me dit de m'adresser à Raoul Rigault, à la Préfecture de police. J'y fus, et là on me déclara de bonne prise et on voulut m'arrê-

ter. Me croyant perdu, je leur dis qu'ils n'avaient pas le droit de m'arrêter, n'ayant pas de mandat contre moi. J'ajoutai que je ne craignais rien, moi, ayant pour eux bravé la mort devant l'ennemi. Ils me laissèrent. J'ajoutai que je reviendrais dans trois jours, comme ils me disaient de le faire. En effet, le samedi je retournai à la Préfecture de police, mais inutilement. Je fis une nouvelle démarche peu de jours après. Rigault me demanda si j'étais de l'archevêché. Je le priai de me faire conduire près de Monseigneur, et cela au nom de la liberté. Il refusa.

∴

Le comte Anatole de Montferrier, témoin oculaire de la Commune, put visiter l'archevêque dans sa prison.

Son récit est d'autant plus digne de foi que nous voyons que le comte ne devait pas porter un trop grand intérêt à la religion catholique, car il montre en plus d'un endroit une trop grande sympathie pour les francs-maçons.

— Croyant, dit-il (1), que Mgr Darboy, qui avait consenti à des pourparlers d'échange entre le citoyen

(1) *Histoire de la Révolution du 18 mars 1871 dans Paris* par le comte Anatole de Montferrier. Bruxelles, 1871.

Blanqui et lui, avait une grande envie de sortir des mains de la Commune, et craignant que le manque de parole du grand vicaire, l'abbé Lagarde, qui avait été envoyé pour parlementer et n'était pas revenu, n'attirât un malheur sur sa tête, je me rendis à Mazas, où il était détenu, pour essayer de l'en tirer.

J'entrai sans la moindre difficulté, sur la présentation de ma carte verte ; j'en avais une seconde dans ma poche, pour la sortie de Monseigneur.

Je portais sur moi doubles vêtements, et sachant qu'on relevait les sentinelles à deux heures, j'étais entré à deux heures moins un quart, laissant une voiture fermée à la porte.

Je fus immédiatement introduit auprès de l'archevêque et le factionnaire-gardien m'offrit, pour ma sûreté, de rester présent à l'interrogatoire. Je le renvoyai en lui disant que je l'appellerais s'il était besoin.

Pauvre Monseigneur, dans la misérable chambre où il était enfermé, combien il devait faire de pénibles réflexions sur les grandeurs humaines !

Il ne se dérangea pas, et ne daigna pas même lever la tête pour me regarder.

« Vous êtes le citoyen Darboy, ex-archevêque de

Paris », lui dis-je d'un ton élevé et dur, précaution que je croyais nécessaire au cas où l'on nous écoutât.

Il me prit pour un de ses bourreaux et me lança un regard plein de résignation qui semblait me dire : Vous le savez bien.

« Monseigneur, je suis le comte de Montferrier, et je viens vous sauver. »

En même temps, je mis mon passeport signé de M. Bellart, maire de Calais, sous ses yeux et mon acte de naissance.

Je lui parlai de Nancy, son ancien évêché et le chef-lieu de mon département ; je lui citai tous les noms des personnes qu'il avait dû connaître.

Je lui dis mes longs entretiens avec le R. P. Félix.

Il me laissait parler sans répondre.

Enfin, je lui montrai les médailles que ma sainte sœur avait mises à ma chaîne de montre et je me mis à genoux pour le supplier de me croire.

Il me tendit la main et regretta de m'avoir si longtemps soupçonné de vouloir l'entraîner à sa perte, car l'arrêté des prisons ordonnait de fusiller immédiatement tout prisonnier tentant de s'échapper.

« Et comment pensez-vous faire, mon ami ? Ecoutez donc le pas de l'homme qui était là tout à l'heure. »

Je lui montrai une poignée d'or et un poignard, et j'ajoutai : — Le premier moyen suffira; c'est du reste le seul danger. Après cela, grâce à nos cartes on nous présentera les armes partout où nous passerons.

Il me remercia et déclara que son devoir était de rester.

— Mais, Monseigneur, les affaires vont mal : M. Thiers bombarde Paris, l'exaspération est à son comble, le peuple devient fou, on va faire des malheurs, le rôle de conciliateur devient impossible ; dans une heure je réponds que je vous aurai amené à Saint-Denis.

— Puissent, me répondit-il avec calme, les malheureux qui s'égorgent entre eux me permettre de monter, comme Mgr Affre, sur une barricade pour arrêter leurs coups fratricides.

Il me demanda comment j'étais mêlé à ce mouvement, et m'approuva d'avoir essayé d'amener la conciliation entre deux gouvernements aussi illégitimes l'un que l'autre.

Puis il me pria de chercher dans Paris un parent de son nom qui, lui avait-on dit, s'était laissé entraîner dans les excès de cette politique insensée.

Je le lui promis.

Il me demanda si ces hommes en arriveraient à la Terreur.

Je lui dis que Versailles voulant leur anéantissement, ils étaient décidés à tout, et je voulus encore insister.

Il me tendit la main de nouveau et ajouta avec résignation :

« Le sang fortifie les principes. »

Quand je fus sorti, le factionnaire me dit :

« Vous voilà bien confessé, citoyen? »

J'ai répondu oui sans savoir ce que je disais; cet homme ne se doutait pas qu'il venait d'échapper à un grand danger.

*
* *

Une lettre du Père Ducoudray, écrite de Mazas, nous montre avec une admirable simplicité la façon dont il employait son temps en prison (1) :

« Voici mon petit règlement de chaque jour : Cinq heures, lever, puis balayage, nettoyage... Six heures, oraison que je prolonge d'ordinaire jusqu'à sept heures

(1) *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Jésuites*, par le Père de Ponlevoy.

et demie ou huit heures. Huit heures, matines et laudes, prime et tierce. Huit heures trois quarts, un chapelet. Neuf heures, déjeuner, matines et laudes de l'office de la sainte Vierge. Dix heures, pendant une demi-heure, j'assiste en esprit et en union à la sainte messe qui se célèbre à cette heure, et je fais un quart d'heure d'actions de grâces. Onze heures trois quarts, examen. Midi, deuxième chapelet que je récite toujours pour notre chère communauté. Vers deux heures, je lis ou je travaille en prenant des notes jusqu'à quatre heures. Ajoutez qu'entre neuf et quatre heures, d'une manière très variable, vient s'intercaler une heure où l'on nous conduit au promenoir, espace grand comme la moitié de notre salle de récréation, où l'on se meut seul entre deux murs. Quatre heures, j'achève les petites heures, je récite vêpres et complies du grand office et de l'office de la sainte Vierge. Cinq heures, je dîne et fais mon petit ménage. Six heures, lecture spirituelle et un peu d'exercice dans ma cellule longue de cinq à six mètres et large de deux. Sept heures et demie, préparation de l'oraison. Sept heures trois quarts, examen. Huit heures, troisième chapelet, qui complète le rosaire. Huit heures un quart, litanies. Huit heures et demie, je dresse mon hamac et je fais

mon lit. Huit heures trois quarts, coucher. Voilà la journée » (1).

∴

Citons encore cette page émue du R. P. de Ponlevoy (2) :

« De huit à neuf heures avait lieu la première récréation de la journée, pendant que les gens de service faisaient le ménage des pauvres cellules. Un trait commun durant ces intervalles de relâches et de fusion, c'était la sérénité d'un commerce intime ; les cœurs se touchent bien plus vite dans la communauté de la foi et de l'épreuve ; on retrouvait d'anciennes connaissances, et on en faisait de nouvelles ; on se consolait et surtout on se confessait... Le Père Olivaint paraissait s'attacher surtout à la personne de l'Archevêque de Paris. Quelquefois l'infortuné prélat, affaibli par les privations et la souffrance, restait à moitié étendu sur son grabat, le Père Olivaint s'asseyait à ses pieds, et ensemble ils parlaient du passé et du présent ; pou-

(1) Dans le fond du parloir de l'Ecole Sainte-Geneviève, on peut voir la statue du Père Ducoudray, recteur de l'Ecole, représenté au moment où il tombe sous les balles des fédérés.

(2) *Actes de la captivité et de la mort de cinq Pères de la Compagnie de Jésus*, pp. 130-132.

vaient-ils encore parler de l'avenir? Dès les premiers jours les vivres commençaient à manquer à la Roquette, le pain même se faisait rare. Sans doute la bataille des rues qui gagnait toujours du terrain empêchait le ravitaillement régulier. Le Père Olivaint puisait dans les petites provisions qui lui restaient encore et apportait au Pontife défaillant un peu de pain d'épices et de chocolat en tablettes; et ainsi il était donné à un pauvre religieux de faire la charité à un archevêque de Paris. » Ce dernier trait n'est-il pas des plus délicats?

*
* *

A un de ses amis le Père Olivaint écrivait, le 12 mai, ces lignes si touchantes par leur douceur au milieu de tant de peines :

« Aujourd'hui, un mois que je suis à Mazas! Ah! certes, je n'avais pas prévu que j'y viendrais jamais. Après tout, quand on y vit avec Dieu, on peut se trouver bien, même à Mazas.

» Je ne suis pas en peine de m'occuper. Trente-huitième jour de ma retraite. J'aurai donc aussi mes quarante jours au désert, et mieux que cela. Mais le jeûne manque, et vous ne pouvez pas vous flatter

d'avoir imité les anges, vous qui venez si vite me secourir. Que Notre-Seigneur ne vous laisse pas non plus languir, et qu'il vous donne bien vite au dedans la force et la vie! Courage et confiance; toujours et quand même!... ma vieille devise, toujours nouvelle. »

.
. .

L'ancien bâtonnier des avocats, Me ROUSSE, d'attachante mémoire, rendit deux fois visite à Mgr Darboy et à l'abbé Deguerry, dont il s'était fait le défenseur devant les juges de la Commune. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer la relation si touchante qu'il nous a laissée de ces visites :

— En sortant du palais, dit-il, je remontai en voiture, et je me fis conduire à Mazas. Je demandai à voir l'archevêque dans sa cellule, et non au parloir des avocats; cela me fut accordé de bonne grâce

— Il est bien malade, me dit le gardien chef

En effet, en entrant dans la cellule du pauvre archevêque, je fus frappé de son air de souffrance et de son abattement. Grâce au docteur Debovet, le médecin de la maison, on avait remplacé par un lit le hamac réglementaire des détenus. Il était couché tout habillé,



Les deux Religieuses avaient été arrachées à leur couvent par quelques gardes nationaux. (Page 238.)

les moustaches et la barbe longues, coiffé d'un bonnet noir, vêtu d'une soutanelle usée sous laquelle passait un bout de ceinture violette, les traits altérés, le teint très pâle. Au bruit que je fis en entrant, il tourna la tête : sans me connaître, il devina qui j'étais, et me tendit la main avec un sourire doux et triste, d'une finesse pénétrante.

— Vous êtes souffrant, Monseigneur, et je vous dérange. Voulez-vous que je revienne un autre jour?

— Oh! non. Que je vous remercie d'être venu! Je suis malade, très malade. J'ai depuis longtemps une affection du cœur que le manque d'air et le régime de la prison ont aggravée. Je voudrais d'abord que vous pussiez faire retarder mon affaire, puisqu'ils veulent me juger. Je suis hors d'état d'aller devant leur tribunal. Si l'on veut me fusiller, qu'on me fusille ici... Je ne suis pas un héros, mais autant mourir ainsi qu'autrement.

— Monseigneur, lui dis-je, nous n'en sommes pas là...

Et je lui rapportai, en insistant sur tout ce qui le pouvait rassurer, la conversation que j'avais eue avec Rigault. En causant ainsi, Mgr Darboy s'animait, s'égayait même peu à peu. Il développa en quelques

mots des idées qu'il jugeait utiles à sa défense.

— Je ne sais, me dit-il, d'où vient leur animosité contre moi. J'ai encouru, à cause de mes idées sur certains sujets, la défaveur de la Cour de Rome. Lorsque,en 1863,je fus appelé à l'archevêché de Paris, j'exposai à l'Empereur mes idées sur la séparation de l'Église et de l'État ; je le priai de s'occuper du clergé le moins possible, et, depuis, j'ai toujours évité de parler, dans mes actes publics, de l'Empereur et de son gouvernement. Après mon arrestation, on m'a fait subir des interrogatoires ridicules. Ce Rigault ou Ferré m'a dit que j'avais accaparé les biens du peuple. « Quels biens? lui ai-je dit. — Parbleu! les églises, les vases, les ornements. — Mais, lui ai-je répondu, vous ne savez pas ce dont vous parlez : les vases, les ornements, tout ce qui sert au culte, appartient à des personnes qu'on appelle des fabriques (1), qui ont parfaitement le droit de les posséder, et, si vous vous en emparez, vous vous exposez à des peines écrites dans les lois. »

(1) Raoul Rigault n'était pas le seul ignorant de ces choses. A chaque instant en causant d'affaires religieuses avec différentes personnes, on s'aperçoit avec stupeur que le nombre est fort grand de celles qui ne connaissent même pas les bases fondamentales de l'administration des biens du clergé.

L'archevêque me parla ensuite de sa sœur, qui avait été arrêtée avec lui, puis relâchée, il y a quinze jours. Je lui demandai si je pouvais lui rendre quelque service, s'il avait quelque lettre à transmettre, s'il avait besoin de quelque chose.

— Rien, me dit-il, je n'ai besoin de rien, si ce n'est qu'on me laisse ici. Qu'on vienne me fusiller, si l'on veut; mais je ne pourrais pas aller là-bas. Le docteur a dû le leur dire.

Après une demi-heure de conversation, je lui tendis la main et la pressai avec émotion. Plus d'une fois, pendant cette visite, je sentais les larmes me gagner. Il me dit adieu avec effusion, me remerciant vivement de ma « charité ». Ma visite, l'assurance que je lui donnais que le jugement n'aurait pas lieu tout de suite, la promesse que je lui fis de venir le voir souvent, l'avaient évidemment remonté. Quand je me levai, il rejeta vivement la couverture de laine grossière qui l'enveloppait à moitié, descendit de son grabat sans que je pusse l'en empêcher et, me serrant les mains dans les siennes, il me reconduisit à la porte.

— Vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas?

— Mardi, Monseigneur!

Et je sortis.

Le vendredi suivant, il devait être fusillé.

Sa cellule portait le numéro 62.

Celle de M. Deguerry était près de là, à trois ou quatre numéros plus loin. Lorsque j'entrai, il était assis entre le lit et la table, sur l'unique chaise de la cellule. Sur la table étaient quelques livres, des journaux et un petit crucifix en cuivre, comme ceux que portent les religieuses. Sans se lever, le pauvre curé me tendit les bras et m'embrassa longuement, puis il me força de prendre sa chaise.

— Ah! j'ai bien le temps d'y être, me dit-il.

Et il s'assit près de moi, sur le pied de son lit. Je ne le trouvai pas changé, seulement il avait maigri. Sa barbe et ses moustaches blanches se détachaient sur son teint rouge et sur ses grands traits, qu'encadraient les restes de sa plantureuse chevelure. Avec son abondance ordinaire, le bon curé s'est mis à me raconter les propos burlesques que lui avaient tenus Rigault et Dacosta.

« — Qu'est-ce que ce métier que vous faites?

» — Ce n'est pas un métier, c'est une vocation, un ministère moral que nous remplissons pour améliorer les âmes.

» — Ah ! des blagues, tout cela ! Enfin, quel tas d'histoires faites-vous au peuple ?

» — Nous lui enseignons la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» — Il n'y a plus de Seigneur, nous ne connaissons pas le Seigneur. »

Voilà ce que disait au bon abbé le directeur de la prison, dans un moment d'épanchement ;

— Moi aussi, j'ai des idées religieuses. J'ai voulu me faire Frère Morave ; après ça, j'ai eu l'idée de me faire Chartreux, mais j'aime mieux me faire mormon.

L'abbé Deguerry ajouta qu'il n'avait besoin de rien, que sa domestique lui faisait passer ce qu'il demandait. En effet, sur la table se trouvaient plusieurs oranges, du chocolat et quelques bouteilles.

— Nous recevons des journaux, me dit-il, je voudrais bien que vous m'apportassiez *Grandeur et décadence des Romains*, de Montesquieu.

— Bien volontiers, monsieur le curé, je vous l'apporterai mardi, en revenant vous voir.

— Vous pouvez revenir, n'est-ce pas ?

— Assurément, tant que je voudrai. Ma permission n'est pas limitée.

— Ah ! j'en suis bien heureux, bien heureux. Que je vous remercie !

Le digne homme, en disant cela, s'attendrissait, et les larmes le gagnèrent. Je m'étais levé. En faisant les deux ou trois pas qui nous séparaient de la porte, il me tenait la main. Arrivés au bout de la cellule :

— Allons, me dit-il, cher ami, portez mes tendresses à votre mère. Vous lui direz que j'ai pleuré.

Et, en effet, il m'embrassa en sanglotant.

— Allons, allons ! dit-il en se remettant, à mardi ! N'oubliez pas mon livre.

∴

Il ne faut pas oublier dans ce livre de parler des efforts que fit M. Washburne, ministre des Etats-Unis, pour obtenir l'élargissement de Mgr Darboy. Et il nous a paru intéressant de citer quelques-unes des lettres qu'il a écrites à ce sujet. Sa conduite est d'autant plus belle, qu'on avait fait déjà une démarche auprès de l'ambassadeur d'Angleterre qui avait refusé toute intervention (1).

(1) » Je viens d'apprendre que l'on avait fait une démarche auprès de l'ambassadeur d'Angleterre avant d'en faire auprès de moi et qu'il aurait décliné toute intervention. Mais cet acte de la légation anglaise, si je l'avais connu, n'aurait point modifié

## M. Washburne a M. Fish

*Légation des Etats-Unis*

Paris, 23 avril 1871. (Reçu 10 mai.)

Monsieur,

Vous êtes informé que Mgr Darboy, archevêque de Paris, a été appréhendé, il y a quelque temps, par ordre de la Commune et jeté en prison pour y être retenu comme otage. Un pareil traitement envers cet homme dévoué et excellent ne pouvait manquer de faire grande sensation, surtout dans le monde catholique. Dans la nuit de jeudi dernier, je reçus une lettre de Mgr Chigi, archevêque de Myre et nonce apostolique du Saint-Siège, et aussi une communication de MM. Louvrier, chanoine du diocèse de Paris; Lagarde, vicaire général de Paris, Bonnet et Allain,

mes résolutions, car je me serais considéré comme parfaitement en droit d'étendre mes bons offices, officieusement, en faveur d'un homme si éminent par sa piété et si distingué par ses sentiments libéraux et ses vues philanthropiques comme l'archevêque de Paris, et aujourd'hui si cruellement persécuté.

» Je suis, etc.

» E.-B. Washburne. »

chanoines et membres du chapitre métropolitain de l'Eglise de Paris, tous m'adressant un appel énergique, au nom du droit des gens, de l'humanité et de la sympathie, pour que j'interpose mes bons offices en faveur de l'archevêque prisonnier. J'ai pensé que je ne ferais que me conformer à ce qui me paraît être la politique de notre gouvernement et aux désirs qui devaient être les vôtres dans cette circonstance, en me rendant au vœu de cette requête. En conséquence, je me suis mis, ce matin de bonne heure, en communication avec le général Cluseret, qui paraît être ici, pour le présent, l'homme dirigeant. Je lui dis que je m'adressais à lui, non en ma qualité de diplomate, mais simplement dans l'intérêt des bons sentiments et de l'humanité, afin de voir s'il n'était pas possible de faire cesser l'arrestation et l'emprisonnement de l'archevêque. Il me répondit que cette affaire n'était pas de sa juridiction, et que, quel que fût son vif désir de voir relaxer l'archevêque, il croyait que, dans l'état actuel des choses, il serait impossible de l'obtenir. Il a dit qu'il n'était point arrêté pour crime, mais simplement pour être gardé comme otage, avec beaucoup d'autres.

Dans les circonstances actuelles, il pense qu'il serait

inutile de faire aucune démarche en ce sens. C'est aussi mon sentiment que la Commune, dans l'état d'excitation où se trouve présentement l'esprit public, n'oserait pas relâcher l'archevêque.

Je dis au général Cluseret qu'il fallait cependant que je le visse pour m'assurer de sa situation réelle, de l'état de sa santé et des besoins qu'il pouvait éprouver.

Il répondit qu'à cela il n'y aurait point d'objection, et il m'accompagna immédiatement en personne à la Préfecture de police, où, sur sa demande, je reçus du préfet une permission pour visiter librement et quand je voudrais l'archevêque.

En compagnie de mon secrétaire particulier, M. Mac Kean, je me rendis alors à la prison de Mazas, où je fus admis sans difficulté; et, après qu'on m'eût fait pénétrer dans une des cellules vides, on m'introduisit bientôt auprès de l'archevêque.

Je dois dire que je fus profondément touché à l'aspect de cet homme vénérable. Sa personne chétive, sa taille un peu courbée, sa barbe longue (car il semblait n'avoir pas été rasé depuis son incarcération), son visage rendu hagard par la mauvaise santé, tout cela eût certainement ému le plus indifférent.

Je lui dis qu'à la demande de ses amis, j'étais intervenu en sa faveur avec un grand plaisir, et que, si je ne pouvais me promettre la satisfaction de le voir élargi, j'étais bien heureux de le visiter pour m'assurer de ses besoins et de la cruelle position où il se trouvait. Il me remercia avec beaucoup de cordialité et d'expansion des dispositions que je lui manifestais. Je fus charmé par sa bonne humeur et l'intérêt de sa conversation.

Il paraissait avoir conscience de sa situation critique et être préparé au pire. Il n'avait aucune parole d'amertume ou de reproche pour ses persécuteurs ; mais, d'autre part, il fit la remarque que le monde les jugeait pires qu'ils n'étaient réellement. Il attendait patiemment « la logique des événements » et priait pour que la Providence pût trouver à ces terribles troubles une solution qui épargnât le sang humain.

Il est détenu dans une cellule de six pieds sur dix, peut-être un peu plus grande, qui a le mobilier ordinaire de la prison : une chaise et une petite table en bois, et un lit de prison. Elle est éclairée par une petite fenêtre. Comme prisonnier politique, il a la faculté de faire apporter sa nourriture du dehors, et, en réponse à l'offre que j'étais heureux de lui faire, de lui envoyer

tout ce qu'il pourrait souhaiter ou de lui remettre tout l'argent dont il pouvait avoir besoin, il me dit qu'il n'avait, quant à présent, besoin de rien. J'étais la seule personne du dehors qu'il eût vue depuis son emprisonnement, et on ne lui avait pas laissé voir de journaux, ni avoir aucune nouvelle des événements de chaque jour. Je ferai une démarche auprès du préfet de police pour être autorisé à lui envoyer des journaux et des livres, et je profiterai du permis qui m'a été donné pour le visiter et lui rendre tous les services qui dépendront de moi. Je ne puis me dissimuler, néanmoins, le grand danger où il se trouve, et désire sincèrement de pouvoir aider à le préserver du sort qui semble le menacer.

Je suis, etc.

E.-B. WASHBURNE.

N° 127 (1).

..... Du ministère des Affaires étrangères, je me suis rendu en personne à la Préfecture de police, pour obtenir l'élargissement de plusieurs Allemands, parmi lesquels se trouvait un prêtre, incarcéré à Mazas. J'ai

(1) Lettre de M. E.-B. Washburne à M. Fish.

trouvé là un jeune employé qui m'a très promptement donné satisfaction et m'a remis des ordres écrits pour leur mise en liberté. Hier, une dame américaine est venue à la légation pour me demander de m'intéresser en faveur de deux Sœurs de charité (françaises), afin de les faire sortir de prison. Cette dame était elle-même Sœur de charité et fille du dernier gouverneur de la Louisiane, Roman. Les deux religieuses en prison étaient ses amies et avaient été arrachées à leur couvent par quelques gardes nationaux, il y a trois ou quatre semaines. Elle était dans la plus grande inquiétude à leur sujet. Je lui dis que, bien que je ne puisse aucunement intervenir d'une manière officielle, je consentais, par amitié pour elle comme Américaine, à appeler l'attention des autorités sur le cas de ses amies. J'ai, en effet, signalé cet incident à mon employé de la Préfecture, et il m'a, sans hésiter, donné aussi un ordre de liberté pour elles.

Je l'ai porté moi-même au dépôt des prisonniers et, après avoir attendu environ une heure pour l'accomplissement de certaines formalités, j'ai eu le plaisir de voir les deux Sœurs hors des murs de la prison. Du dépôt je suis allé à Mazas et je n'y ai rencontré aucune difficulté à faire opérer l'élargissement de trois pri-

sonniers allemands, y compris le prêtre. J'ai profité de l'occasion pour visiter l'archevêque de Paris et lui apporter quelques journaux et une bouteille de vieux vin de Madère. Je l'ai trouvé à peu près dans le même état que dimanche et avec la même bonne humeur. J'ai été peiné de ne pouvoir lui annoncer aucun changement dans la situation.

E.-B. WASHBURNE.

*
* *

J'avais vu, jusqu'à cette visite, l'archevêque six différentes fois, et c'est pour moi une grande satisfaction de penser que mes visites lui ont fait un bien réel. Je lui apportais toujours des journaux et lui communiquais les nouvelles du jour.

Notre conversation eut beaucoup pour objectif les efforts que l'on faisait pour qu'on l'échangeât contre Blanqui, le grand communiste et révolutionnaire, alors prisonnier du gouvernement régulier.

Vous serez frappé de son exposé clair et concis de cette question, qui se trouve parmi les documents que je vous envoie et que je possède de sa propre écriture.

Il m'a toujours fait des remercîments de ce que je venais le voir, et il eut la bonté de dire plus d'une fois qu'une des raisons pour lesquelles il aimerait à être rendu à la liberté était qu'il désirait pouvoir dire au monde ce que j'avais été pour lui dans sa prison.

L'avant-dernière fois que je le vis, je fus très affligé de le trouver dans un état de santé plus faible encore que précédemment. La réclusion aggravait sa dyspepsie et abattait ses forces. Éprouvant à son égard une certaine inquiétude, je retournai le voir dans l'après-midi du dimanche 21 mai, porteur d'un permis spécial de Raoul Rigault, grâce auquel je pénétrai facilement dans la prison; mais, une fois entré, je trouvai que ça n'était plus la même chose qu'auparavant.

La plupart des hommes du service étaient nouveaux et la plus grande confusion régnait. Presque tous étaient plus ou moins pris de boisson, et ma présence sembla les gêner tous. Au lieu de la politesse ordinaire avec laquelle j'avais été uniformément reçu, j'étais traité avec rudesse. On s'opposa à ce que j'entrasse dans la cellule de l'archevêque comme j'avais fait antérieurement; on l'amena dans le couloir, où je ne pouvais l'entretenir qu'en présence des gardiens. Malheureusement j'avais à lui dire que je n'apportais



On l'amena dans le couloir où je ne pouvais l'entretenir qu'en présence des gardiens... (Page 240.)

pas de bonnes nouvelles, qu'il n'y avait pas d'amélioration dans la situation. Je lui dis que je l'avais trouvé si souffrant la dernière fois que je l'avais vu que j'étais revenu pour savoir comment il allait et si je pouvais encore lui rendre quelque service. Il me renouvela ses remerciements et dit qu'il ne voyait rien qu'il pût avoir à me demander quant à présent. Après avoir encore causé avec lui quelques instants, je lui dis un adieu qui devait être, hélas ! le dernier, mais en l'informant que j'avais reçu un permis permanent et en promettant de revenir sous peu.

Jusque-là, bien que souffrant dans sa santé et accablé d'anxiétés, non seulement pour ce qui concernait sa situation personnelle, mais pour ce qui intéressait l'état de sa patrie, chaque fois que je l'avais vu j'avais trouvé en lui non seulement de la bonne humeur, mais parfois même de la gaieté. Jamais je n'oublierai la bonhomie avec laquelle il m'introduisit dans sa sinistre petite cellule, me disant qu'elle lui servait à la fois de cabinet, de salon, de chambre à coucher et de salle à manger. Quoiqu'il comprît le danger de sa situation, il parlait comme préparé au sort, quel qu'il fût, qui l'attendait, et, comme je l'ai dit dans ma dépêche à M. le gouverneur Fisch, il ne lui échappait jamais un

seul mot de reproche contre ses persécuteurs ; au contraire, il parlait d'eux avec bonté. Je n'avais jamais vu auparavant, chez aucun homme, une telle résignation et un tel esprit chrétien, et jamais personne qui parût plus élevé au-dessus des choses de la terre. Lors de ma dernière visite, il semblait bien changé. Il avait perdu sa bonne humeur, et paraissait triste et abattu. Le changement des gardiens de la prison et la démoralisation générale, qui prenait là le dessus étaient de mauvais présage. Et en effet, au moment même où je me trouvais avec lui cette dernière fois, les troupes du gouvernement étaient entrées dans Paris par la porte de Versailles, au côté opposé de la ville, fait qui ne fut connu que plusieurs heures après.

∴

Vers le milieu de mai, la situation devint critique pour les otages enfermés à Mazas. Un surveillant appelé Bonnard était devenu ami intime du citoyen directeur Garreau. Celui-ci en avait fait son confident et l'avait élevé au rang de greffier.

Bonnard qui n'était que l'écho de son chef, écho lui-même des paroles des chefs de la Commune, Rigault et Ferré, disait à ses anciens camarades : « Souve-

nez-vous bien que si les troupes de Versailles entrent dans Paris, nous incendierons Paris, nous *fusillerons tous les prêtres* et Paris ne sera qu'un monceau de cadavres et de ruines. »

Le vénérable aumônier de la Grande-Roquette avait été mis à l'ombre de Mazas. Rochefort s'intéressait à l'abbé *Crozes* et avait vainement essayé à plusieurs reprises de le faire relâcher. Mais les membres de la Commune faisaient la sourde oreille.

L'abbé Crozes ne laissait d'ailleurs rien voir de son mécontentement. A un prêtre prisonnier qui prenait intérêt à lui et qui le plaignait d'être si mal en cellule, il répondait : « Mais je ne suis pas mécontent du tout, je remercie même la Providence, car cela me permet de repasser ma théologie, ce que je n'avais pas fait depuis longtemps. »

***

Le 17 mai fut une des plus sinistres séances de la Commune. C'est ce jour-là qu'on adopta sous la présidence de Léo Meillet (70 membres étaient présents) le décret contre les otages.

Le citoyen Amouroux s'écria : « En voilà assez ! Gare aux représailles ! Nous avons des *otages*, parmi

eux *des prêtres* ; *frappons vite ceux-là de préférence*, car on y tient plus qu'aux soldats. »

C'est alors qu'on adopta ce décret ignoble :

« Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan de la Commune de Paris sera sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus et qui seront désignés par le sort. »

Les hyènes étaient devenues des tigres.

*
* *

Voyant garder en prison et retenir comme otages les membres du Clergé catholique, les *pasteurs protestants* rédigèrent la protestation suivante qui leur fait honneur :

PROTESTATION DES PASTEURS PROTESTANTS

Paris, le 20 Mai 1871.

Citoyens membres de la Commune !

A cette heure d'une gravité terrible pour notre ville, pour la France et pour vous-mêmes, consentez à écouter la libre voix d'hommes, vos concitoyens, demeurés à leur poste à Paris, au milieu de tant de souffrances, pour y exercer un ministère de paix en

consolant les affligés, en soignant les blessés et assistant les mourants. Ce qui les fait parler, ce n'est ni motif politique, ni esprit de parti, c'est l'humanité, c'est l'honneur de la France, c'est la loi du Dieu de l'Evangile, auquels ils croient et qu'ils prennent à témoin de leur sincérité.

Ils osent le dire aussi, c'est leur devoir envers vous; ils vous doivent de vous dire la vérité telle quelle dans leurs cœurs.

Citoyens, nous avons frémi à la nouvelle que la Commune semble résolue d'entrer dans la voie des représailles sanglantes et des exécutions politiques. S'il en est ainsi, ce que nous hésitons à croire, nous nous unissons à ceux qui ont déjà protesté contre un tel dessein et nous vous supplions de ne pas ajouter, à tant de sang versé sur les champs de bataille, le sang versé en dehors des combats.

Punir de mort un otage parce qu'un autre est accusé d'avoir commis un meurtre, frapper pour le crime d'autrui si ce crime est prouvé, un homme qui n'a commis aucun délit que les lois ordinaires condamnent, serait-ce justice? Nous le demandons à la conscience de tous les membres de la Commune; ne serait-ce pas plutôt le retour à la barbarie?

Nous vous en supplions, ne permettez pas que le souvenir de tels actes accomplis à Paris en plein dix-neuvième siècle vienne se joindre au souvenir d'actes semblables qui ont ensanglanté et assombri l'histoire de la France; ne permettez pas qu'il passe à la postérité attaché à vos noms.

Après tant de douleurs et de deuils, accordez-nous plutôt la consolation d'obtenir de vous un acte de justice et de miséricorde, dont le souvenir adoucira un jour celui des luttes sanglantes qui déchirent en ce moment la patrie.

Plusieurs de nos coreligionnaires étrangers qui sont restés à Paris pendant le siège, et qui ont donné à notre nation la preuve éclatante de leur sympathie envers nos blessés et nos populations affamées, ont voulu signer avec nous cette adresse. En vous la présentant, nous obéissons à la voix de notre conscience, qui ne nous permettait pas de nous taire.

GRANDPIERRE, pasteur ;
VALETTE, pasteur ;
G. FISCHE, pasteur ;
ERNEST DHOMBRES, pasteur ;
FÉLIX KUHN, pasteur ;

E. Roblin, pasteur ;

Louis Vernes, pasteur ;

Ranville, pasteur ;

Vessen, pasteur ;

Edmond de Pressensé, pasteur ;

A. Decouppet, pasteur ;

Mure Robineau, pasteur ;

De Lepoide, pasteur ;

A. Dez, pasteur :

Matter, pasteur ;

A-L. Montandon, pasteur ;

Emile Cook, pasteur ;

John-Rose Cormack, D.-M. de Paris et d'Edimbourg,

H. Paumier, pasteur ;

P.-G. Gaubert, pasteur ;

Eugène Bersier, pasteur ;

Edouard Forbes, pasteur anglican.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette vigoureuse et éloquente protestation ne fut nullement vantée.

Notons simplement en passant un fait qui paraît étrange, c'est qu'aucun membre des ministres de la

religion juive ne fut inquiété pendant la durée de la Commune.

∴

Le 22 mai on avait reçu au greffe de Mazas l'ordre du transfert émanant du Comité de salut public et signé par trois membres, Ranvier, Eudes et Gambon. Il était rédigé en ces termes :

« Ordre est donné au directeur de Mazas de faire transférer immédiatement à la Grande-Roquette (dépôt des condamnés) l'archevêque de Paris, tous les prêtres, Bonjean, sénateur, les mouchards et sergents de ville, enfin tous ceux qui pourraient avoir quelque [illegible] comme otages. »

Le citoyen Cantrel, greffier, avait dressé aussitôt [illegible] liste de dix-huit noms. Les premiers [illegible] : Darboy, Bonjean; Allard, mission[illegible]; Deguerry, Clerc et Ducoudray, jésuites; Jecker, [illegible]. Quelques employés de la prison, dévoués à [illegible] au président Bonjean, sollicitaient son [illegible] Mazas, mais Raoul Rigault vint examiner [illegible] Mgr Darboy et M. Bonjean se trouvaient [illegible] des otages qu'on allait transférer de Mazas à la Roquette.

Le transfert des otages donna lieu aux scènes les plus ignobles, les plus épouvantables. On les avait empilés dans deux chariots de fontage réquisitionnés à la gare de Lyon.

Sur leur passage la foule dégorgeant des cabarets battait des mains. C'était à qui crierait : « A mort les calotins ! » Le surveillant Monnier, qui avait été chargé de faire ce transfèrement, était plus mort que vif des insultes qu'il avait vu prodiguer à tous les malheureux. Il lui fut remis par François, directeur de la Grande-Roquette, le reçu suivant : *Reçu quarante curés et magistrats !*

Tous furent enfermés dans des cellules.

Ils purent se revoir dans le premier chemin de ronde où ils furent réunis au moment de la promenade.

L'abbé Deguerry ne pensait pas qu'il serait fusillé. Il croyait aux assurances que lui avait données le citoyen Protot, le délégué à la justice. Dans sa foi naïve de bon prêtre, de doux pasteur, il ne pouvait croire à tant de mal dans le cœur humain. Cela ressort d'une conversation qu'il eut à la Roquette avec l'abbé Lamazou auquel il disait qu'il voulait *consacrer les quelques années qui lui restaient encore à vivre à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutaient*

*la religion et le clergé*, à élever le ministère de la charité et de la parole à la hauteur des besoins exceptionnels de Paris, à montrer qu'en dehors de Jésus-Christ et de sa sainte doctrine, il n'y a pour les peuples, comme pour les individus, qu'illusions, déceptions, ruines matérielles et morales.

N'est-ce pas qu'elles sont touchantes, les paroles si douces de ce bon pasteur des âmes? Le voilà transféré comme un galérien dans une prison, il a subi tous les outrages, il a été volé, brutalisé, insulté. On lui a craché au visage, d'ignobles femmes lui ont crié de sales injures à la face, des voyous lui ont fait des signes ignobles, il a bu toutes les amertumes, il a subi tête haute toutes les ignominies, et comme son divin Maître il pardonne, il pense à consacrer les dernières années de sa vie à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutent. Ah! il n'y a que la religion du Christ qui puisse donner une telle beauté à l'âme humaine!

*
* *

Dans un beau livre qu'il a consacré à la mémoire de l'abbé Deguerry, M. le baron de Saint-Amand a écrit :

« Le samedi 20 mai, quatre jours avant la consommation du crime, M. Plou fit à l'abbé Deguerry une dernière visite. Jamais le vénérable prêtre n'avait paru plus majestueux. Un rayon de foi et de lumière illuminait son noble visage, et ce fut dans l'élan, dans l'enthousiasme du martyre, qu'en serrant avec effusion les deux mains de son courageux défenseur, il lui dit, comme suprême adieu, ces paroles qui sont dignes d'être gravées sur sa tombe : « Mon cher ami, si je savais que mon sang fût utile à la religion, je me mettrais à genoux pour les prier de me fusiller. »

∴

Jusqu'aux derniers moments de pieuses Sœurs restées à Paris firent tous leurs efforts pour adoucir les souffrances des captifs.

Une pieuse et sainte femme avait réussi à faire parvenir, par stratagème, quelques hosties à l'un des Pères Jésuites captifs, le P. Clerc.

Elle avait fait faire une boîte au lait à double fond et y avait caché vingt-cinq hosties consacrées, qui furent ainsi introduites dans la prison.

Par le même moyen, elle envoya au même Père un certain nombre de petits étuis en fil de lin, pour envelopper les hosties saintes.

On ne saurait raconter avec quels transports d'amour ce don précieux fut reçu. C'était le pain de vie qui allait servir à braver la mort. C'était le réconfortant qui allait permettre de lutter avec courage. Le P. Clerc écrivait de la prison, pour annoncer la bonne nouvelle, ces lignes qui semblent un *alleluia*, un *cantique céleste :*

« Tout est arrivé en parfait état et tout était disposé avec une industrie et une adresse admirables... Il n'y a plus de prison, il n'y a plus de solitude... Ah! mon Dieu, que vous êtes bon! et qu'il est vrai que la miséricorde de votre cœur ne sera jamais démentie! Je n'avais pas osé concevoir l'espérance d'un tel bien : posséder Notre-Seigneur, l'avoir pour compagnon de ma captivité, le porter sur mon cœur et reposer sur le sien comme il a permis à son bien-aimé Jean. Oh! c'est trop pour moi, et ma pensée ne s'y arrête pas. Et cependant cela est... Oh! prison, chère prison, toi dont j'ai brisé les murs en disant : *Bona crux*, quel bien tu me vaux! Tu n'es plus une prison, tu es une chapelle. Tu ne m'es plus même une solitude, puisque je

n'y suis pas seul, que mon Seigneur et mon Roi y demeure avec moi. Oh! dure toujours, ma prison, qui me vaux de porter mon Seigneur sur mon cœur, non pas comme un type, mais comme la réalité de mon union avec lui. J'avais l'espérance que Dieu me donnerait la force de bien mourir; aujourd'hui mon espérance est devenue une vraie et solide confiance : Il me semble que je peux tout en celui qui me fortifie et qui m'accompagne jusqu'à la mort.

» Le voudrait-il? Ce que je sais, c'est que s'il ne le veut pas, j'en aurai un regret que rien ne pourra calmer... »

Un des compagnons de captivité des prêtres à la Roquette, M. FERDINAND EVRARD, a dit devant le conseil de guerre :

« J'étais relativement assez tranquille, quant à moi, parce que, la veille, j'avais eu une audience de FRANÇOIS (le directeur de la Roquette), et qu'il m'avait dit qu'il ne tenait pas à ma mort; que, si on lui en donnait l'ordre, il me relâcherait; *mais que, quant aux prêtres, ils y passeraient tous* » (1).

D'ailleurs, ce François aimait à répéter cette phrase:

(1) *Conseil de guerre*, audience du 15 mars 1872.

« Les curés nous embêtent depuis dix-neuf cents ans; il est temps maintenant qu'ils y passent tous! »

Et les principaux d'entre eux devaient y passer sous peu de jours, comme le disait François. La Grande-Roquette ne devait pas les tenir longtemps dans ses murs.



Le transfert des otages donna lieu aux scènes les plus ignobles.
(Page 251.)

# TROISIÈME PARTIE

## CHAPITRE IV

## LES CRIMES. — LA MORT DES OTAGES.

### SOMMAIRE

Les plaintes des surveillants de la Grande-Roquette. — A la mairie du XIe arrondissement. — François a soif. — Genton arrive. — Le peloton d'exécution. — Le brigadier Ramain. — Vérig. — Mégy. — Sicard et le 101e bataillon. — Le brave Henrion. — L'appel des otages. — Les derniers adieux du président Bonjean. — La bénédiction de l'archevêque. — Dans le chemin de ronde. — L'abbé Allard. — Pour la liberté. — Le mur de la Roquette. — Victimes et bourreaux. — La dernière insulte. — Les cadavres. — Le vol. — Le prêtre et les gouttelettes de sang. — Et l'archevêque? — La fin de Vérig. — Les dominicains. — Serizier. — Les martyrs de la rue Haxo. — Me Rousse.

Nous sommes au mercredi 25 mai. Il est cinq heures du soir. Les surveillants de la Grande-Roquette, pâles, affaissés, semblent se demander ce qu'il peut encore arriver dans ce

enfer (1). Au loin ils voient la fumée et les flammes de l'incendie qui dévore les superbes monuments de Paris. Les obus passent au-dessus de leur tête. La rumeur de la bataille sanglante arrive à eux comme un murmure lugubre. Ils tremblent pour ceux dont ils ont la garde, car, dans cet enfer, ce sont les bons qui sont enfermés et les mauvais qui sont leurs maîtres. Ils savent que non loin d'eux, à la mairie du XI$^{e}$ arrondissement, les membres du Comité de salut public et les membres de la Commune ont installé le siège (le dernier) du gouvernement insurrectionnel, et que ce voisinage n'a rien de bon pour les otages. L'un d'eux a dit le matin au président Bonjean : « Monsieur, il y a du nouveau; toute la clique du Comité et de la Commune est à la mairie du onzième. Gare! » Le président, pour toute réponse, a levé les yeux vers le ciel. Il n'a plus d'espoir qu'en Dieu.

(1) Henrion, *gardien de prison à la Roquette.* — J'étais surveillant à la Roquette le 24 mai; les détenus m'ont demandé, vers six heures et demie du soir, comment cela allait : « Bien, ai-je dit, les troupes de Versailles avancent; elles seront ici demain. » De suite après j'ai vu le peloton d'exécution, quarante ou cinquante hommes, revêtus de divers uniformes. Un sous-officier me dit : « *Vous allez être bientôt débarrassé de toutes ces canailles.* » J'ai dit : « Personne ne me gêne. »

Dans la prison, jusqu'au soir, tout s'est passé assez tranquillement. A quatre heures, les otages, qui prenaient « leur récréation », c'est-à-dire un peu d'air, furent reconduits et enfermés dans leur section. On leur avait donné leurs vivres comme d'habitude. Cependant ils avaient pu voir qu'on les avait enfermés au verrou et à clef.

Le directeur FRANÇOIS est allé boire. A force de crier contre les otages, il a le gosier sec et il a besoin de s'abreuver. De chez le marchand de la place où il se tient d'habitude, il aperçoit un groupe de fédérés que précède le citoyen GENTON (1), et qui monte la rue de la Roquette.

Il s'écrie joyeusement : « Tiens, voilà le peloton d'exécution, on va rire, gare les soutanes ! »

Il court au-devant, serre la main à Genton et à Vérig et salue un officier à ceinture rouge qui n'est autre que MÉGY, *l'assassin Mégy*.

« C'est donc pour aujourd'hui ? » demande-t-il gentiment à Genton. « Mais oui ! », répond ce dernier en ricanant.

Tous pénètrent dans le greffe.

(1) Président de la cour martiale.

On appelle le greffier et lui donne un ordre. Le greffier trouve l'ordre irrégulier, car cet ordre prescrit de fusiller immédiatement six otages et il ne porte indiqués que deux noms.

Une discussion s'engage et, malgré la colère de Mégy, Genton fait rechercher les noms et inscrit les otages dans l'ordre suivant : DARBOY, BONJEAN, JECKER, ALLARD, CLERC, DUCOUDRAY. Puis, pris de scrupule, il efface le nom de Jecker (1) et met à la place celui de l'abbé DEGUERRY. Mais le directeur François, que le vin rendait scrupuleux, refusa de livrer les otages tant que la liste ne serait pas approuvée. Genton est obligé de courir à la mairie où siège la Cour martiale (2). Pendant ce temps Mégy reste

(1) Jecker ne devait rien perdre pour attendre, il fut fusillé tout seul.

(2) Rien de plus ignoble que ces *Cours martiales*.

Dans son émouvante déposition devant le troisième conseil de guerre, M. Puymoyen, pharmacien de la prison des jeunes détenus ou Petite-Roquette, située en face du dépôt des condamnés ou Grande-Roquette, raconte les horribles méfaits de la Cour martiale qui siégeait et se plaisait à livrer aux fureurs d'une populace armée de revolvers et de fusils les gendarmes et soldats coupables d'avoir fait leur devoir.

« Chose pénible à constater, dit M. Puymoyen, les assesseurs de cette Cour martiale se trouvaient être des jeunes gens, qui semblaient même heureux du rôle qu'ils jouaient et qui affectaient encore de se donner des airs importants. » (*Audience du 9 août.*)

dans le greffe avec François, le capitaine VERIG (1) et le capitaine BENJAMIN SICARD (2), du 101e bataillon

A la suite de cette déposition, un journal s'écriait avec autant de tristesse que d'indignation :

« D'affreux gamins servant d'assesseurs aux meurtriers et tout joyeux d'avoir leur part dans les assassinats!... voilà dans quel bourbier sanglant roulent les peuples qui ont perdu le respect du droit et de l'autorité; voilà où aboutissent ces civilisations fières d'elles-mêmes, qui ne reconnaissent ni Dieu ni la loi. Le châtiment qu'elles méritent ne se fait pas attendre, et elles l'ont, comme elles le méritent, sous la forme la plus honteuse et la plus dégradante. » (*Moniteur universel* du 11 août.)

(1) Ce dégoûtant personnage avait toujours un pistolet à la ceinture ; il menaçait tout le monde et disait tout le temps : « En avant, marche ou je fais feu ! »

(2) Dans l'interrogatoire de Sicard devant le conseil de guerre, nous lisons :

*M. le Président.* — Où étiez-vous au moment de l'exécution des otages?

*Sicard.* — Je débouchais de la rue des Boulets.

D. A quelle heure?

R. Vers quatre heures et demie, cinq heures du soir. Je débouchais de la rue des Boulets, et je descendais la rue de la Roquette. Je rencontre un peloton qui était commandé par un chef qui n'est pas là, mais dont je pourrais dire le nom et ceux de ses hommes. Genton était là. Je lui demande où il allait. Il me dit : « Mais je vais exécuter l'ordre de la Commune, nous allons exécuter tout ce qui se trouve à la Roquette. » Alors je lui dis : « Comment ? qui a donné cet ordre-là ? » Il me dit : « J'ai l'ordre en main ! »

D. Vous êtes entré à la Roquette?

R. Oui.

D. Avez-vous assisté à l'exécution ?

R. Non. Voici ce qui s'est passé. En arrivant au greffe, j'ai

fédéré (1), bataillon que l'on vit partout où il y eut des assassinats à commmettre.

Pendant que ces hommes se faisaient des confidences, un des surveillants, HENRION, s'approchant des gardes (des Vengeurs de Flourens !) leur dit que c'étaient des assassinats qu'ils allaient commettre. L'un d'eux lui répondit : — Que voulez-vous ! faut bien. C'est l'ordre. Nous avons déjà fusillé à la Préfecture de police !...

Ce pauvre HENRION était un brave cœur. Il s'enfuit quelques instants après, courut à moitié fou jusqu'à Pantin où il arriva en sanglotant, en s'écriant : « Oh ! ils vont les tuer ! »

Quand Genton revint, il était près de sept heures. Il apportait l'ordre signé de FERRÉ. Comme tout était en règle, François appela le brigadier Ramain et lui remit la liste en lui disant de faire descendre les détenus par le quartier de l'infirmerie.

demandé à lire l'ordre dont Genton était porteur. Là j'ai vu, en effet, ce que m'avait dit Genton : « Ordre d'exécuter tout ce que contenait la Roquette. »

(6e *conseil de guerre*, audience du 22 janvier 1872.)

(1) On retrouve le 101e bataillon fédéré au massacre des Dominicains d'Arcueil, et c'est leur chef Serizier qui commande le massacre.




Il appelle « Darboy ! » et porte ses pas vers la cellule n° 1.
(Page 267.)

*
* *

Il est sept heures et demie, les quarante fédérés précédés de François, Mégy, Genton, Vérig et Benjamin Sicard montent au premier étage. Le brigadier Ramain, qui n'a trouvé aucun surveillant pour aller chercher les otages, se charge de l'appel. Il appelle : « Darboy » et porte ses pas vers la cellule n° 1. Mais c'est à l'extrémité du couloir qu'une voix faible mais très calme répond : « Présent ! » car l'archevêque avait changé de cellule (1).

On ouvre la cellule n° 23 et l'archevêque sort. On le conduit sur le palier. Ramain appelle ensuite : « Bonjean ! ». Le président répond : « Présent. Attendez, je prends mon pardessus. » « C'est pas la peine, lui dit Ramain en lui prenant le bras, vous êtes très bien comme cela ! » Il appelle ensuite : « Deguerry ! » par deux fois (2), au bout de quelques instants le curé

(1) En sortant de sa cellule l'archevêque avait dit à Ferré : « La justice des tyrans est bien lente à venir. »

(2) On a attribué une courte défaillance à M. le curé de la Madeleine, raconte M. l'abbé Lamazou. L'instruction judiciaire a démontré la complète inexactitude de ce renseignement. M. Deguerry, il est vrai, ne répondit pas aussi vite que ses compagnons à l'appel des insurgés. Mais ce n'était nullement le résultat d'une

de la Madeleine répond : « Présent ! » et il vient se placer à côté de l'archevêque et de M. Bonjean. Ramain appelle ensuite : « Clerc ! Allard ! (1) Ducoudray ! » Ils sont réunis à leurs compagnons.

Ramain ajouta : « Allez-y ! le compte y est ! »

Le peloton d'exécution s'approche des six détenus devant lesquels s'est placé le brigadier Ramain.

Deux surveillants placés le long des murs, pâles comme la mort, les yeux pleins de larmes, détournent les yeux. Le président Bonjean, qui veut que l'on sache que son dernier souvenir a été pour sa chère femme et pour ses enfants, dit en passant près d'eux : « Oh ! ma chère femme ! oh ! mes enfants bien-aimés ! »

Tous descendent l'escalier. Au bas on s'arrête et les bourreaux discutent devant leurs victimes pour choisir l'endroit où on les fusillera.

défaillance. Ne pouvant plus douter du sort qui l'attendait, il s'administra la sainte communion avec l'espèce consacrée qu'avait pu lui faire passer Mgr Surat. Voilà toute l'explication d'un retard que l'auteur de la lettre publiée par le *Petit Moniteur* du 29 mai avait attribué à tort à un sentiment passager de trouble et de faiblesse. Depuis le moment où il quitta sa cellule jusqu'au moment où il tomba sous les balles des assassins, il déploya la même fermeté et la même sérénité que les autres victimes.

(1) L'abbé Allard portait encore au bras le brassard des ambulances avec la croix de Genève ! — Le Père Clerc avait été officier de marine.

Mégy veut qu'on les fusille dans le petit jardin ; Vérig, qui a accompagné François il y a quelques jours pour choisir l'emplacement, veut qu'on aille plus loin.

Pendant ce temps les six malheureux, qui savent maintenant à quoi s'en tenir, profitent de cette féroce et ignoble discussion pour s'agenouiller et prier ensemble. Cela fit hurler quelques fédérés. « Va donc, vieille bête ! Vous serez bientôt c... sales calotins ! » Un sergent leur dit : « Taisez-vous. Laissez-les tranquilles, vous ne savez pas ce qu'on pourra nous faire demain. »

La prière est finie, les otages se mettent à genoux sur les dernières marches, devant l'archevêque, qui, levant la main droite et les trois premiers doigts étendus, les bénit et prononce la formule de l'absolution : *Ego vos absolvo ab omnibus censuris et peccatis !*

Puis, quand ils sont relevés, l'archevêque s'approche de M. Bonjean, qui malade peut à peine marcher ; il lui offre le bras. Tous prennent le premier chemin de ronde, sous la conduite de Ramain qui a les deux mains dans ses poches et sifflote un petit air.

En tête des otages marche l'abbé Allard (1). Il psalmodie à demi-voix la prière des agonisants.

On arrive ainsi à la grille des morts. Celle qu'on appelle ainsi termine le premier chemin de ronde.

Là, comme Ramain ne trouve pas sa clef de suite, le funèbre cortège s'arrête.

Les crosses résonnent lugubrement sur le pavé.

A ce moment l'archevêque mû, non par un sentiment humain de défense, car le sacrifice de sa vie était fait, mais par le désir d'épargner un grand crime, se tourne vers les fédérés et leur dit : « Pourquoi nous en voulez-vous? Prêtres, nous avons toujours aimé le peuple. Quant à moi, j'ai toujours prêché la liberté. » Un fédéré, la pipe à la bouche, lui répondit : « Tais-toi, vieille soutane, ta liberté n'est pas la nôtre ! Tu nous embêtes ! »

L'archevêque leva les yeux au ciel et murmura une

(1) L'abbé Allard avait eu une conduite héroïque pendant la guerre :

« A Buzenval, dit J. d'Arsac, *l'abbé Allard* a donné la mesure de son courage et de son ardeur héroïque : voyant un bataillon résister, il saisit un échalas et l'agitant vigoureusement : Allons, mes amis, s'écria-t-il, *vive la France ! en avant !* Quelques instants plus tard, le vaillant prêtre recevait une balle dans le bras gauche. »

La Commune récompensait bien ces patriotes.

prière. Qui sait si ce n'était pas une prière pour celui qui venait de l'insulter?

L'abbé Allard se retourna et, jetant un regard vers la fenêtre de la 4e section où il voit des visages qui les regardent en pleurant, il leur fit un signe d'éternel adieu.

Enfin la grille est ouverte et Ramain s'en va.

Il ne reste plus que les victimes et leurs bourreaux. On tourne à gauche, on pénètre dans le second chemin de ronde et on s'arrête devant la haute et sombre muraille qui semble encore plus noire que d'habitude (1).

Il est sept heures trois quarts. Au loin on entend un murmure confus, c'est la bataille où des frères de la même patrie se déciment; le soleil couchant mêle ses quelques derniers rayons empourprés aux lueurs sanglantes de l'incendie.

Contre cette muraille qui semble en deuil on range les otages, Mgr Darboy le premier, puis le président Bonjean, l'abbé Deguerry, le Père Ducoudray, le Père Clerc et l'abbé Allard.

A trente pas de ces six hommes qui se tiennent

(1) Dans la journée du 22 mai, François et Vérig étaient venus choisir ce lieu si propice aux assassinats.

debout et regardent fièrement leurs bourreaux, le peloton d'exécution s'est rangé l'arme au pied.

Derrière eux se placent Genton, Vérig et Mégy, une trinité de canailles qui vont faire périr les serviteurs de la Trinité divine.

Le président Bonjean, regardant Genton et Mégy, murmure : « Je vous pardonne. »

L'archevêque, élevant la main, bénit ceux qui vont le mettre à mort et prie Dieu de leur pardonner (1).

L'abbé Deguerry, dans un mouvement qui rappelle bien l'aumônier militaire, ouvre sa soutane et présente son cœur aux balles de ses bourreaux.

Mégy, impatienté, secoue Genton par le bras, et Genton commande : « Feu ! »

(1) Le pouce et l'index de la main droite de Mgr Darboy avaient été fracturés par une balle. Trois plaies existaient au côté droit à la base de la poitrine, vers les fausses côtes. Ces trois plaies, distantes d'environ cinq à six centimètres, formaient un triangle. Les trois projectiles avaient traversé le corps et étaient sortis dans la région lombaire gauche après un trajet oblique en bas et en dedans. Les trois plaies paraissaient produites, l'une par une balle de fusil à tabatière, les deux autres par des balles de chassepot. Les deux doigts de la main ont pu être brisés par l'une des balles qui avaient atteint la poitrine. (Abbé Lamazou.)

Devant le conseil de guerre, on a raconté qu'un fédéré, tailleur d'habits de son métier, aurait dit en tirant son coup de fusil : « Tiens, la voilà notre bénédiction ! »



Contre cette muraille qui semble en deuil on range les otages, Mgr Darboy le premier. (Page 271.)

18

Six corps, les corps de six martyrs tombèrent, pendant que Mégy, toujours ricanant, dit : « La justice du peuple est satisfaite ! »

Quelques fédérés firent des pieds-de-nez et on revint au greffe (1).

*
* *

A l'heure même où se consommait le martyre, un jeune prêtre du clergé de Paris, caché dans une chambre où il avait élevé un autel, comme aux plus sombres jours de la Terreur, priait pour l'archevêque. Tout à coup il vit le linge blanc de l'autel se tacher de gouttelettes de sang. C'était le moment où les martyrs rendaient le dernier soupir ! (2).

(1) Après ce crime impardonnable, un des assassins disait aux gardiens Pinet et Bourguignon, en leur montrant un pistolet : « Voyez, il est encore fumant; je viens de m'en servir pour donner le dernier coup au fameux archevêque. » Un autre disait en quittant le lieu du crime : « Cette vieille canaille de Darboy ne voulait pas c.....; il s'est relevé trois fois, et je commençais à avoir peur de lui. »

En revenant du chemin de ronde, l'un des assassins du peloton d'exécution disait aussi à un de ses compagnons, en parlant de M. Bonjean : « Tiens, as-tu vu comme le vieux s'est relevé ? Il a fallu qu'on l'achève ! »

(2) Je cite sans commentaires ce passage de la déposition de Dacosta devant le conseil de guerre.

*
* *

Les cadavres, se raidissant dans une mare de sang, restaient étendus au pied de la muraille jusqu'au milieu de la nuit.

A deux heures du matin, le brigadier Ramain, Vérig et cinq autres canailles vinrent, avec des lanternes, pour dépouiller les corps mutilés par les balles. On déchirait les vêtements afin d'aller plus vite. Vérig passa la croix pastorale autour de son cou. On donnait des coups de pied aux cadavres en les traitant de canailles.

Au petit jour, on mit les corps de l'Archevêque (1),

*M. le président.* — Vous n'avez plus entendu parler des otages?

*Le témoin.* — J'en ai entendu parler pour la dernière fois le 27, à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement. Gambon dit à Ranvier :

— Eh bien! et les otages?

Ranvier lui répondit :

« Ils sont tous nettoyés. »

(1) « Les gardiens, raconte l'abbé Lamazou, m'avaient appris qu'avant de jeter les corps sur la charrette, on les avait frappés à coups de crosse de fusil et dépouillés de quelques-uns de leurs vêtements, qui furent brûlés à l'endroit même de l'exécution. Deux fois j'ai pu m'assurer de l'exactitude de ce dernier détail. J'ai également constaté qu'en remontant aux chambres des six fusillés les assassins avaient volé leur argent et jeté au feu leurs

de M. Bonjean et du curé de la Madeleine dans une petite voiture à bras, on les jeta à la fosse commune du cimetière du Père-Lachaise. On fit un second voyage pour emporter les restes des Pères Clerc, Ducoudray et de l'abbé Allard.

Les cellules des martyrs furent fouillées et les assassins s'emparèrent de ce qu'ils purent trouver (1).

papiers et leurs livres. Quelques semaines après, on voyait encore dans une des armoires du vestibule de la Roquette un bréviaire à moitié brûlé. C'est ainsi que la Commune respectait les dernières volontés et dispositions testamentaires des otages.

(1) Les assassins avaient de l'argent.

Amable Trinquet, pharmacien, interne à la Roquette, a déposé ainsi devant le conseil de guerre.

D. Vous étiez à la Roquette le jour du meurtre? — R. Oui, le 27 mai, le jour de la sortie des condamnés, enfin les 24, 25, 26 et 27.

D. N'avez-vous pas entendu dire que chacun des assassins avait reçu 50 francs? — R. Oui, sur la place, le soir même de l'exécution.

D. Qui disait cela? — R. Des inconnus.

D. N'avaient-ils pas de chefs au moment du crime? — R. Non, ils disaient : « Ce sera toi, ce sera toi! »

D. Y avait-il des membres de la Commune? — R. Oui, au moins un, et un délégué.

D. Les avez-vous reconnus? — R. Non, j'étais au troisième étage de la prison.

D. Avez-vous vu ce qui se passait dans le chemin de ronde? — J'ai entendu un feu à volonté.

D. Avez-vous vu l'archevêque ce jour-là? — R. Oui, il était souffrant et je remplaçai le médecin. Il me dit qu'il souffrait d'une maladie intestinale.

Et quand, au petit jour du dimanche 28 mai, le surveillant LATOUR ouvrit la porte d'entrée aux fusiliers marins et qu'il s'écria : « Voici la France ! » il sembla à ceux qui restaient que c'était un envoyé de Dieu qui arrivait (1).

Et lorsque le colonel DE PLAS, qui commandait le détachement, demanda : « Et l'archevêque, et M. Bonjean, où sont-ils? » et qu'on lui répondit : « *Fusillés* », une larme vint mouiller sa rude paupière, et les soldats présents firent entendre de sourds murmures de douleur et de vengeance.

Le colonel DE PLAS demanda de suite où étaient les assassins. On lui dit que peut-être on trouverait VÉRIG. On alla à la demeure de cette canaille; il était chez lui, déjà déguisé en terrassier, rasé de frais, le visage souriant, comme quelqu'un qui a la conscience tranquille.

On le ramena à la prison, où sa contenance fut moins souriante; il se débattit, jura, mordit. On lui

(1) « 28 mai... La brigade Langourian, traversant la place du Trône, suit l'avenue Philippe-Auguste, enveloppe la prison de la Roquette à cinq heures du matin, et délivre les otages au nombre de cent soixante-neuf. Les insurgés en avaient malheureusement fusillé soixante-quatre l'avant-veille. » (*Rapport du maréchal de Mac-Mahon sur les opérations de l'armée de Versailles.*)

mit une camisole de force, et, le poussant dans le chemin de ronde où il avait poussé de si malheureuses victimes, on le fusilla à son tour. C'était la justice des hommes, en attendant la justice de Dieu!

*
* *

On ne voulait pas croire à la mort des otages. Ces crimes atroces semblaient inadmissibles. Quand l'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine, miraculeusement sauvé de la Roquette, vint à la Madeleine, personne ne voulait le croire.

« Personne ne connaît, a-t-il dit, et, chose plus étrange encore, presque personne ne veut admettre l'horrible mort de Mgr Darboy et de M. Deguerry. Mes deux confrères présents à la Madeleine expriment les mêmes doutes, opposent la même incrédulité. Lorsque, à l'office des vêpres, je me prépare à monter en chaire pour recommander les victimes aux prières des fidèles, ils me conseillent de différer cette démarche, dans l'espoir que la fatale nouvelle ne se confirmera pas.

» Je l'avais apprise à plus de cent personnes, avec prière de la communiquer, à leur tour, aux autres pa-

roissiens de la Madeleine; et voilà qu'au moment où, en termes émus, mais sobres et mesurés, je demande aux fidèles réunis au pied des autels des prières pour le pasteur du diocèse et le curé de la paroisse indignement fusillés, le mercredi 24 mai, à la prison de la Roquette, un cri de douleur et d'horreur s'échappe de toutes les poitrines; hommes et femmes se lèvent en désordre, comme pour protester; les fidèles les plus respectueux, les plus graves, semblent un moment perdre la tête, et, parmi les paroles qui se croisent en face de la chaire, j'entends dominer celles-ci : « Non, non ,ce crime n'est pas possible! »

∴

Quelques jours après l'ignoble massacre, on retrouva, à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement, le procès-verbal de l'exécution des six victimes. Il est rédigé en termes d'un laconisme sinistre :

« COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE

» Aujourd'hui, 24 mai 1871, à huit heures du soir, les nommés DARBOY (Georges), BONJEAN (Louis-

Bernard), ALLARD (Michel), DU COUDRAI (Léon), CLERC (Alexis) et DEGUERRY (Gaspard), ont été *exécutés* à la prison de la Grande-Roquette.

* * *

» Commune de Paris.
» Cabinet
du
Chef.
» Sûreté générale. — Police municipale. »

Le 27 mai, sur une fausse alerte, la Grande-Roquette fut dégagée. Les domestiques dirent aux otages de la quatrième section : « *Mais sauvez-vous donc vite!* » Vingt-trois d'entre eux descendirent, malgré les exhortations de leurs compagnons qui leur criaient que dehors ils seraient tués.

Il y avait parmi eux sept laïques et seize ecclésiastiques. Mgr DE SURAT (1); le P. HOUILLON, mission-

(1) Un gardien de la Roquette, qui a été témoin forcé de ces ignominies, déposa ainsi devant le conseil de guerre :

« J'ai aussi été témoin du massacre de quatre otages : Mgr de Surat, le curé de Bonne-Nouvelle, M. Chaulieu, le P. de Tercy. On voulut d'abord les fusiller dans une maison, puis on se décida à les exécuter ailleurs. Je dois dire que les enfants de la Roquette avaient été armés, les plus grands de chassepots, les autres de bidons de pétrole.

naire en Chine; l'abbé Bécaut, curé de Bonne-Nouvelle, et un employé des prisons, M. Chaulieu, firent route ensemble (1).

Mais bientôt ils furent arrêtés, fusillés par des femmes et de jeunes détenus (2).

» Mgr de Surat essaya un moment de se sauver, mais les détenus le rattrapèrent. Une femme réclama l'honneur de le tuer et chercha à le frapper de son poignard. La victime étendait ses mains pour se défendre. Voyant qu'elle ne pouvait le frapper, elle prit un revolver. Il se mit à genoux : « Oh! mademoiselle, grâce! » grâce! — Tiens, dit-elle, t'en voilà une! » Et, faisant un geste ignoble, elle lui brûla la cervelle. Un détenu s'empara de ses souliers; on lui prit aussi trois cents francs en or et les bijoux qu'il avait sur lui. » (*Profonde sensation dans l'auditoire.*)

(1) Le 27, le témoin Pinet, sous-brigadier à la préfecture de police, vit Ferré à la Roquette, devant la porte du greffe, qui ouvrait en donnant des ordres parmi des gens de mauvaise mine.

A la même date, le délégué à la police fit délivrer les malfaiteurs détenus dans la prison en leur donnant des armes; ces derniers s'associèrent alors un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient soixante-six gendarmes. Cependant, les prisonniers qui vivaient encore résolurent de se défendre; les meurtriers se reculèrent, mais ils tendirent un piège en promettant la liberté et en criant : « Vive la ligne! » Les abbés de Sura, Bécaut et Houillon et le sieur Chaulieu furent victimes de cette trahison. Ferré est complice de ces assassinats; le piège fut organisé par lui, car il donna l'ordre écrit à Ramain de faire sortir les otages. La conséquence de cet ordre prouve bien l'intention qui l'a dicté.

(*Déposition devant le conseil de guerre.*)

(2) Si on veut voir avec quelle rage la tuerie s'effectua, il suffit

Le vicaire général Bayle, le curé de Saint-Séverin purent se cacher dans des maisons. D'autres retournèrent à la prison, où on les cacha à l'infirmerie.

*
* *

Le *massacre de la rue Haxo* fut le massacre le plus long et le plus atrocement combiné par la Commune aux abois.

Le 25 au soir, le brigadier Ramain s'écrie qu'il lui fallait quinze otages. Il appela trois jésuites ; le P. Olivaint, supérieur de la maison de Sèvres, le

de lire le procès-verbal du docteur Colombel, qui a fait l'autopsie du corps de Mgr de Surat :

« Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, certifie avoir fait la levée et l'ensevelissement du corps de Mgr de Surat, protonotaire apostolique, archidiacre de Notre-Dame de Paris, le lundi matin 29 mai 1871, dans la cour de la prison de la Petite-Roquette, et avoir constaté que la mort était due à un coup de feu tiré à bout portant au milieu de la poitrine ; la balle, pénétrant à la partie antérieure et médiane du thorax, avait son orifice de sortie dans un point parfaitement symétrique du dos. Après ce coup, sans doute, les meurtriers ont dû appliquer le canon du fusil sur l'œil gauche, et la balle, sortant par le côté opposé, avait entraîné les désordres suivants : l'œil gauche a disparu et toute la partie osseuse est broyée ; un large lambeau des muscles de la face est pendant ; la partie correspondante de la base du crâne est détruite et laisse à découvert la substance cérébrale ; les os du nez, broyés, ne laissent aucune forme de cet or-

P. Caubert, économe, et le P. de Bengy (1), ancien aumônier en Crimée. Quatre Pères de Picpus, anciens missionnaires d'Océanie, l'abbé Sabatier, vicaire de notre Dame-de-Lorette, et l'abbé Planchat, directeur du patronage de Charonne, un jeune séminariste de vingt ans, Paul Seigneret, quatre otages civils et trente-quatre militaires complétèrent le convoi. On leur fit croire qu'on les menait à la mairie de Belleville pour leur donner des rations parce que les vivres commençaient à manquer (2).

gane; l'œil droit est encore adhérent par son bord supérieur; toute la partie inférieure de l'orbite, l'os de la pommette et une partie du temporal sont brisés; les muscles de la face sont moins déchirés que du côté opposé.

» Paris, le mai 1871.

» *Signé :* Dr H. COLOMBEL,

» ancien interne des hôpitaux de Paris. »

(1) Un gardien qui fait l'appel des condamnés ne peut lire ce nom de Bengy. Le religieux s'approche, jette un coup d'œil sur la liste et dit simplement : « C'est moi! » Et il suit les bourreaux au lieu du supplice.

« Point de plaintes, ajoute le témoin, point de réclamation, » point de pleurs, point de recommandation, d'embrassement ni » de bénédiction, mais la simplicité, le calme, le silence qui impri- » mèrent à cette scène le caractère le plus auguste et le plus so- » lennel. »

(2) Les débats du 6e conseil de guerre chargé de juger les assassins de Mgr Surat et de ses compagnons ont établi par de nombreux documents l'épouvantable projet, conçu par les derniers

Malgré la faiblesse de l'escorte, nul ne pensait à s'échapper. Dans la première partie du trajet, les victimes rencontrèrent des visages sympathiques et quelques marques de pitié; mais, à partir de la chaussée Ménilmontant jusqu'à la rue Haxo, les injures et les coups ne leur furent point épargnés; on disait à la foule que ces prisonniers faits sur les Versaillais avaient tiré sur le peuple. L'odieux Ranvier attendait les prisonniers devant la mairie; il leur cria :

« — Vous avez un quart d'heure pour faire votre testament, si cela vous convient. »

chefs de la Commune, de mettre à mort tous les otages enfermés dans la grande et petite Roquette. L'ordre fut plusieurs fois donné de les faire fusiller par les insurgés réunis autour des prisons.

Les dépositions des témoins devant le conseil de guerre sont unanimes sur l'ordre donné par la Commune, dans la journée du 27, de mettre à mort les otages qui restaient à la Roquette.

*Picon*, sous-brigadier à la Roquette, est appelé :

D. Vous étiez à la Roquette le 27 mai? Vous étiez chargé des condamnés? — R. Oui.

Le 27, j'étais en train de prendre mon café, le matin. J'entendis entrer des chevaux et je vis une troupe de gardes nationaux arriver. Je demandai qui arrivait. On me répondit : « C'est Ferré qui vient prendre possession de la place. » L'après-midi, il est arrivé une bande de fédérés qui ont empêché d'entrer; ils ont pénétré à l'intérieur avec des papiers à la main en demandant le reste des sergents de ville et des gendarmes qui étaient internés. » (*Audience du 9 août*.)

Voici la déposition faite au troisième conseil de guerre, par le

Toute la canaille du quartier arriva bientôt et Ranvier dit :

« — Allez me fusiller tout ça aux remparts. »

L'exécuteur de cet ordre sauvage était un nommé Gois, dit Grille-d'Egout, repris de justice portant alors les galons du colonel. La foule chantait, criait, jetait des pierres aux victimes qui furent poussées vers une maison en construction rue Haxo, 83, où siégeaient encore quelques membres de la Commune, entre autres Varlin, qui essaya d'empêcher le carnage. On lui répondit : « Va donc! avocat! » et il fut emmené de force. L'incendiaire des Tuileries, Benat, cria : A mort! et une cantinière commença le massacre, tandis que le dernier chef militaire de la Commune, Hippolyte Parent, fumait son cigare au balcon.

Ce fut un prêtre qui tomba le premier. On obligeait les gendarmes et les soldats à sauter un petit mur haut de cinquante centimètres, pour les « tirer au vol ».

citoyen Caulet, directeur de la prison de la Santé pendant la Commune :

*M. le président.* — Vous avez eu entre les mains un ordre signé Ferré? — *R.* Oui, monsieur le président.

*D.* Vous rappelez-vous comment était rédigé cet ordre qui vous a été apporté? — *R.* Il était conçu à peu près en ces termes : Le citoyen directeur de la Santé, aussitot l'arrivée des troupes de Versailles dans Paris, fera procéder a l'exécution des otages. »

Les prêtres refusèrent de sauter ; l'un d'eux dit :

« — Nous sommes prêts à confesser notre foi, mais il ne nous convient pas de mourir en faisant des cabrioles. »

Cette boucherie dura une heure ; cinquante-deux cadavres étaient entassés l'un sur l'autre et la moitié peut-être n'étaient pas morts. Pour mettre fin à leurs gémissements, on fit des décharges de fusils et de pistolet, on les piétina et à la fin un fédéré demanda : Allons, les braves, à la baïonnette ! Cette charge fut si bien exécutée, qu'un cadavre avait reçu soixante-neuf coups de fusil et que soixante-douze coups de baïonnette atteignirent le P. de Bengy.

*
* *

Devant le 6e conseil de guerre, l'abbé THOMAS, second vicaire de Belleville, a raconté ainsi le martyre du Père TUFFIER, de la société de Picpus : « Il y eut d'abord, dit-il, deux ou trois coups de fusil ou de pistolet, puis deux feux de peloton : mais c'étaient des feux de peloton qui n'étaient pas bien habiles, des coups détachés. Le Père Tuffier, — je crois que c'est lui, — lorsque la décharge a été finie, s'est relevé par

un mouvement convulsif et a cherché une issue pour s'évader ; il est allé contre le mur, mais comme quelqu'un qui est blessé à mort. Alors on a couru sur lui et on a déchargé un ou plusieurs coups de revolver ; je sais qu'il y en a eu deux ou trois qui ont tiré sur lui. Autant que je m'en souviens, l'un de ceux que j'ai relevés — et ce doit être lui — avait la moitié de la tête emportée. C'était un vieillard à cheveux blancs; il n'avait même plus que quelques touffes de cheveux. Je me suis expliqué par cette décharge à bout portant l'absence d'une partie du crâne. Alors il est tombé, on l'a remis sur le dos d'un coup de pied et, voyant qu'il râlait encore, on l'a achevé » (1).

*
* *

Ailleurs des crimes aussi atroces avaient un dénouement lugubre.

Les Dominicains établis dans l'école d'Arcueil avaient un mauvais voisinage (2). Près d'eux était ins-

(1) Séance du 16 mars 1872.

(2) M. l'abbé Féron, vicaire à Saint-Germain-l'Auxerrois, a ainsi déposé devant le conseil de guerre et dit qu'il était à l'hospice de Bicêtre quand les Dominicains ont été arrêtés comme otages. « Ils ont été arrêtés à la maison d'Arcueil, conduits au fort de Bicêtre ;



Cette boucherie dura une heure : cinquante-deux cadavres étaient entassés l'un sur l'autre. (Page 287.)

tallé l'ignoble SERIZIER, chef de bataillon de la garde nationale, le plus mauvais de Paris, le 101$^{e}$ ; ce Serizier terrorisait tout l'arrondissement et même au delà. Depuis longtemps il avait des accès de rage rien qu'à voir la robe blanche des Dominicains. De concert avec une autre canaille de son espèce, BOIN dit BOBÈCHE, ils arrêtèrent les pauvres Dominicains et leurs domestiques, les amenèrent au fort de Bicêtre et dévalisèrent leur maison. Quand les fédérés furent obligés d'évacuer le fort, ils emmenèrent à Paris tous les otages au nombre de vingt-et-un, et les conduisirent boulevard d'Italie, à la prison du 9$^{e}$ secteur.

A une heure de l'après-midi, Serizier envoya chercher les Dominicains pour travailler à la barricade.

Ils répondirent :

« Il nous est défendu de nous battre. Nous sommes infirmiers et disposés à aller chercher les morts et nos blessés sous les balles. »

On les fit rentrer dans la prison, ils se confessèrent ; à quatre heures, les fédérés, qui sentaient l'approche

ils sont restés là dix-huit jours. J'ai fait des démarches pour tenter de les sauver. Je répondais d'eux sur ma tête. Je pensais que M. Léo Meillet les ferait mettre en liberté. Ils ont été ensuite transférés du côté de la Maison-Blanche. »

des soldats français, chargent leurs armes. On venait de leur dire en effet que le Panthéon était pris, Millière fusillé, la prison de la Santé délivrée, et qu'ils allaient eux-mêmes être bientôt cernés.

« Ah! c'est comme ça, s'écria Serizier en fureur; il faut que tout le monde y passe! Allons, des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés. »

Il se présenta même des femmes et la tuerie commença. Boin dit Bobèche, chef de la prison, cria :

« Allons, les calotins, vite arrivez et sauvez-vous, il n'est que temps; sortez l'un après l'autre. »

Le P. Cotrault sortit le premier et reçut une balle à trois pas de la porte en disant : Est-ce possible?
Le Père Captier (1), prieur, dit à ceux qui le suivaient :

« Allons, mes chers enfants, c'est pour le bon Dieu! »

(1) La sollicitude du P. Captier, en matière d'instruction et d'éducation, ne se renfermait pas dans les bornes de son collège ; elle s'étendait aux classes humbles de l'arrondissement de Sceaux. Il fut heureux de prêter à la commune d'Arcueil, pour ses cours d'adultes du soir, le concours de ses meilleurs professeurs. « Prêtre de Jésus-Christ, s'écriait-il un jour, j'aime ceux que mon Maître a aimés, c'est-à-dire les pauvres, et la vocation qui me retient au milieu des enfants riches m'impose parfois un douloureux sacrifice de mes goûts les plus chers. »

Ici, donnons la parole à un homme de cœur, à un de ces rares

Tous s'élancèrent à sa suite à travers la fusillade des fédérés, tandis que les femmes applaudissaient des fenêtres et que tous les spectateurs riaient aux éclats. Quelques-uns, plus alertes et plus heureux, échappèrent, mais cinq religieux et sept employés restèrent sur place. Un des Pères respirait encore : Serizier ordonna froidement de l'achever : le cadavre reçut plus de trente coups de fusil ; le pauvre économe fut assassiné un peu plus loin.

Serizier allait chercher d'autres victimes dans sa geôle, qui contenait quatre-vingt-dix-sept prisonniers, il en avait déjà dressé la liste quand le 113e de ligne arriva, et l'infâme colonel fédéré se sauva le plus rapidement possible.

En arrivant les soldats ne trouvèrent plus que des cadavres atrocement mutilés (1).

républicains dont personne n'a suspecté, ni la sincérité des opinions, ni l'indépendance du caractère : « Je ne serais pas un honnête homme, nous disait M. Lavenant, maire d'Arcueil, si je ne rendais hommage au P. Captier pour l'intérêt constant avec lequel il s'occupe de l'amélioration du sort de nos ouvriers. Tout ce qui tient à l'éducation de nos enfants, à leur avenir, trouve toujours le chemin de son cœur. » A diverses reprises, pendant le siège de Paris, M. Lavenant nous a tenu le même langage, oralement et par écrit.

(1) « Ils se groupèrent près de l'issue donnant sur l'avenue d'Italie. Bobèche se posta sur le trottoir, ayant toujours son fils

* * *

Après la chute de la Commune le corps de l'archevêque fut embaumé et exposé sur un lit de parade, à l'archevêché, dans une chapelle ardente, du 1er au 7 juin. Une foule immense composée de personnages de tout âge, de tout sexe et de toute condition, défila

auprès de lui ; il s'adressa aux Pères de Saint-Dominique et leur cria : « Sortez l'un après l'autre ! » Le premier qui s'avança fut le Père Cotrault ; il n'avait pas fait trois pas qu'il était frappé d'une balle ; il leva les bras vers le ciel, dit : « Est-il possible ? » et tomba. Le Père Captier se tourna vers ses compagnons, et d'une voix très douce, mais très ferme : « Allons, mes enfants ! pour le bon Dieu ! » Tous à sa suite s'élancèrent en courant à travers la fusillade. Une des femmes, la plus jeune, une petite blonde assez jolie, s'était jetée au milieu de la chaussée, au risque de recevoir des coups de fusil ; elle chargeait et déchargeait son chassepot, criant : « Ah ! les lâches, ils se sauvent ! » Ce ne fut pas une boucherie, ce fut une chasse. Le pauvre gibier humain se hâtait, se cachait derrière les arbres, se glissait le long des maisons ; aux fenêtres, des femmes applaudissaient ; sur les trottoirs, des hommes montraient le poing à ces malheureux ; tout le monde riait. Quelques-uns plus alertes, plus favorisés du sort que les autres, purent se précipiter dans les rues latérales et échapper à la fusillade ; cinq Dominicains, sept employés de l'école furent abattus presque devant la chapelle Bréa ; un d'eux, secoué par un mouvement spasmodique, agita la tête. Serizier cria : « Tirez, mais tirez donc, ce gueux-là grouille encore ! » On se hâta de lui obéir ; le cadavre reçut trente-et-un coups de fusil. »

(Maxime Du Camp.)

dans la chapelle du palais épiscopal pour jeter un dernier regard ému sur les traits du pauvre archevêque martyr que l'on avait tant aimé pour sa charité chrétienne, sa cordialité, sa bonté infinie et douce pour les humbles et les pauvres.

Le 18 juillet le R. P. PERRAUD, de l'Oratoire, prononçant sous les voûtes de Notre-Dame l'oraison funèbre du martyr Mgr DARBOY, terminait ainsi par ces belles paroles son admirable discours et montrait quel devait être l'enseignement des martyrs :

« Oui, s'écriait-il, il faut se décider entre le Christ et la Révolution ; entre l'Evangile, seul fondement de la justice sociale, et des utopies menteuses qui n'ont amoncelé que des ruines.

» Oui, il est temps de choisir entre ceux qui viennent et ceux qui tuent ; ceux qui tuent au nom de la liberté, de la fraternité universelle, de la civilisation, du progrès, et ceux qui viennent victimes comme le Christ et, comme le Christ, aimant, bénissant, pardonnant jusqu'au dernier soupir.

» La mort des martyrs, disait saint Jean Chrysostome, c'est la condamnation et l'ignominie du démon ; c'est en même temps la confirmation du christianisme, le fondement de la confiance de l'Eglise,

l'école de la sagesse, le principe et la source de tous les biens.

» Oui, il en est et il en sera ainsi.

» Ces scènes, qu'on a si justement appelées « un mystère effroyable d'iniquité », sont tout simplement la logique du mal poussée jusqu'à ses extrêmes conséquences. Les voilà dans toute leur horreur, ces doctrines perverses dont nous n'avions pas peur tant qu'elles s'enveloppaient de formules discrètes et n'étaient qu'une attaque mesurée et polie contre Dieu, contre son Christ, contre l'Eglise, contre les principes fondamentaux de la morale et du devoir. L'esprit du mal s'est dévoilé là dans toute sa hideuse laideur. Que ce soit pour son éternelle ignominie et sa définitive condamnation !

» Mais la mort des martyrs, c'est aussi la confirmation du christianisme et le fondement de la confiance de l'Eglise.

» Le christianisme ! il s'est montré là tel qu'il s'est fait voir aux premiers siècles de son histoire. Le monde a vieilli ; lui n'a pas changé ! c'est toujours la même foi, la même patience, la même sérénité, le même tranquille et humble courage ! A travers les siècles, tous nos martyrs se donnent la main ; ils con-



Je ne viens pas vous demander une grâce, m'entendez-vous? Je veux mon curé! (Page 308.)

tinuent la même tradition. Puisse aujourd'hui, comme au temps de Tertullien, leur sang féconder la terre et préparer une abondante moisson de vertus chrétiennes ! »

* * *

Le BARON HUBERT DE SAINT-AMAND a raconté d'une manière touchante les obsèques de l'abbé DEGUERRY :

« Dès que le corps de l'abbé Deguerry, dit-il, fut retiré, au Père-Lachaise, de la fosse où il gisait pêle-mêle avec les autres victimes, on le déposa dans une chapelle ardente à la Madeleine (1). Le 7 juin, on le transporta à Notre-Dame, où eut lieu le même jour un service solennel en mémoire de l'archevêque et des otages. Le cercueil du curé fut placé à côté de

(1) Voici le rapports des docteurs chargés de l'autopsie du corps de l'abbé Deguerry quand il fut transporté dans les caveaux de la Madeleine :

« Les médecins soussignés, appelés à constater à l'église de la Madeleine le décès de son vénérable curé, déclarent qu'il a été produit par deux coups de feu, dont l'un a frappé la région zygomatique droite, pénétré dans le crâne et déterminé une fracture comminutive du vertex, avec épauchement sanguin considérable dans le cuir chevelu, sans plaie extérieure dans cette région. La balle a été trouvée enchâssée dans les fragments osseux, d'où elle a été extraite ; c'était une balle ronde, qui a été conservée.

Mgr Darboy. Après la cérémonie, on le reporta à l'église de la Madeleine qui célébra le surlendemain les obsèques de son cher pasteur.

« Je ne me souviens pas d'avoir été jamais témoin de funérailles aussi belles et aussi touchantes. La solennité avait un caractère à la fois religieux et militaire qui convenait bien à l'ancien aumônier de la garde, au prêtre qui était mort comme un soldat sur le champ de bataille du devoir. Un détachement de

» L'autre blessure, qui existe dans la région claviculaire droite, a déterminé la fracture de la clavicule, partie moyenne, et des deux premières côtes, a traversé le poumon et est venue sortir à la partie postérieure de la poitrine, au niveau de la partie externe de la fosse sous-épineuse. C'est à cette plaie qu'est due la quantité assez considérable de sang qui tachait les vêtements et qui s'est répandu dans le dos jusqu'au pli du bras gauche. — On observe à la partie antérieure de l'avant-bras gauche une ecchymose circonscrite, avec un sillon superficiel qui n'est pour rien dans les taches de sang observées dans la chemise. — Il y a du ballonnement du ventre sans coloration anormale des parois abdominales, et dans aucune autre partie du corps nous ne constatons la moindre trace de putréfaction.

» Le cadavre était revêtu de son costume ecclésiastique, qui devait être entr'ouvert au moment de l'exécution, puisque la partie postérieure seule présente l'ouverture faite par la balle.

» Nous concluons de cette autopsie que la mort a été instantanée.

» Paris, le 29 mai 1871, à dix heures et demie du matin.

» Ont signé : Dr de Beauvais, Dr Moissenet, Dr Raynaud. »

chasseurs à pied était rangé en haie sur les marches de l'église. On remarquait dans l'assistance un grand nombre d'officiers en uniforme, entre autres le général Douai et le général de Ladmirault, ces braves qui, en apprenant les détails du massacre des saintes victimes, auraient pu s'écrier, comme Clovis lorsque saint Remi lui racontait les tortures de la passion du Christ : « Que n'étais-je là avec nos Francs ! » L'église était tendue de noir. Cette parole de l'Ecriture se réalisait : « N'avons-nous pas vu périr sous nos yeux tout ce qui devait être le soutien de notre vie ? l'allégresse et la joie ne sont-elles point bannies de la maison de notre Dieu » ? (1)

« Le clergé de la paroisse, ayant des cierges à la la main, alla chercher le corps du martyr dans la salle basse où était la chapelle ardente, et entra dans l'église, après en avoir fait extérieurement le tour. A ce moment il y eut des larmes dans tous les yeux. Devant ce cercueil, personne ne pouvait rester insensible. On avait beau se rappeler les versets fortifiants de la Bible : « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et les angoisses de la mort ne les toucheront

(1) La chaire où l'abbé Deguerry avait si souvent prononcé de ces sermons qui vont à l'âme, son confessionnal, la place où il

pas. Ils ont paru mourir aux yeux des insensés. Cependant ils sont en paix. » On ne voulait pas être consolé.

*
* *

Maître Rousse, le courageux bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, a rendu au clergé un éclatant et éloquent témoignage d'admiration et de sympathie dans le discours qu'il a prononcé à la rentrée des conférences (1).

« Parmi tant de victimes, a-t-il dit, la Commune avait ses préférences ; *c'est contre le clergé catholique*

s'asseyait d'habitude au chœur et au banc-d'œuvre, avaient été recouverts de voiles de crêpe unis ornés d'étoiles d'argent.

(1) Me Rousse n'avait cessé d'être membre du conseil de l'Ordre depuis 1862. Il fut nommé bâtonnier en 1870. Pendant la Commune, il se dévoua avec un courage digne de tout éloge à la défense des citoyens arrêtés et qui firent appel à son ministère. Le 14 juillet 1871, M. Thiers eut le bon esprit de le nommer chevalier de la Légion d'honneur pour sa noble conduite.

Après la promulgation des décrets du 29 mars 1880 contre les Congrégations religieuses, Me Rousse rédigea une consultation fort remarquable sur la matière. Ce document fut publié d'une manière intégrale par la presque totalité des journaux conservateurs. Les feuilles républicaines le passèrent naturellement sous silence pour ne pas faire naître dans l'esprit de leurs lecteurs des doutes plus que justifiés sur la légalité des fameux Décrets.

Me Rousse a été élu membre de l'Académie le 13 mai 1880, en remplacement de M. Jules Favre.

qu'elle avait d'abord *tourné sa haine* et *déchaîné* les fureurs populaires.

» L'archevêque, le curé de la Madeleine, des religieux, des prêtres sans nombre furent emprisonnés au hasard, sans motif, sans choix, souvent sans mandat, quelquefois sur le signe d'un voisin ou d'un passant.

» — Combien avez-vous arrêté de prêtres? demandait l'un de nous, deux jours avant les massacres, au plus redouté des hommes de la Commune.

» — Je n'en sais rien, mais pas assez. Si l'on m'écoutait, ils y seraient tous. »

» En présence de ces attentats, de ces menaces, de ce jury trié par la Commune, surveillé par son procureur, où l'assassinat allait tenir ses grands jours et rendre ses arrêts, les avocats cherchèrent à faire leur devoir.

» Pour voir les prisonniers ordinaires, il fallait traverser les tribus armées qui campaient dans les couloirs de la Sûreté, escalader des groupes d'enfants endormis, de femmes assoupies et d'hommes assassins, et au milieu des tonneaux, des brocs et des bouteilles, pénétrer jusqu'à quelque fonctionnaire important.

» Mais, pour voir les prêtres, on se heurtait à des

résistances presque invincibles, et l'on pouvait courir quelques dangers.

» Malgré ces obstacles, plusieurs de ces saints prêtres, avant de mourir, ont pu voir un visage ami serrer une main avancée, entendre des paroles d'encouragement et d'espoir et recevoir d'une bouche profane ces consolations que tant de fois ils avaient portées à nos âmes voisines de la mort. La veille de sa chute, la Commune avait résolu de les faire juger, et de toutes parts des citoyens courageux s'offraient pour les défendre.

» Hélas! ils ne devaient avoir ni juges ni défenseurs; mais il leur est resté parmi nous un témoin pour attester leur courage, la sérénité de leurs derniers entretiens, l'émotion avec laquelle, s'oubliant eux-mêmes, ils parlaient des douleurs de la patrie, et pour dire que, près de paraître devant Dieu, ils élevaient vers lui leur pensée et le priaient pour leurs bourreaux. »

## QUATRIÈME PARTIE

### CHAPITRE V

# QUELQUES SOUVENIRS ET ANECDOTES

#### SOMMAIRE

**Souvenirs et anecdotes. — Jules Ferry et le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le curé de Saint-Eustache. — Les dames de la Halle. — M. Magne. — La grand'messe. — Les Filles de Saint-Vincent-de-Paul à la Maternité. — Aux Sourds-et-Muets. — Un colonel de la Commune. — Sœur Flavien. — Les habits de prêtre devenus sauvegarde des insurgés. — Cluseret. — Jules Vallès. — L'évêque des *Thermopyles*. — Le vin de l'abbé Beugnot.**

QUAND il s'agit de la Commune, les souvenirs et les anecdotes abondent. On pourrait même y consacrer plusieurs volumes. Nous avons voulu donner en quelques pages quelques-unes des

plus curieuses, des plus typiques dont nous avons gardé le souvenir.

*
* *

Ue fait de cette terrible époque est assez curieux, et le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois y remplit un rôle intéressant. Il est relatif à M. JULES FERRY. M. JULES FERRY avait été oublié par le gouvernement, lors de l'émigration à Versailles, dès les premiers jours de la Commune. Poursuivi, traqué, il vint demander asile à la mairie du Ier arrondissement, qui tenait encore contre les fédérés avec quelques gardes nationaux de l'ordre, que commandait M. MÉLINE, adjoint de l'arrondissement.

Les fédérés viennent assiéger la mairie, commandés par LULLIER. LULLIER demande à parlementer; il entre dans la mairie, s'entretient avec M. MÉLINE, et on les voit sortir peu après bras-dessus, bras-dessous, criant : « Vive la République! » et livrant la mairie à la Commune.

Le pauvre M. FERRY avait été encore oublié. M. MÉLINE pensa à lui un peu plus tard et voulut le soustraire au sort qui lui était sans doute destiné. Il vint trouver le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois et

lui demanda de favoriser la fuite de JULES FERRY. Ce dernier franchit la fenêtre de la mairie qui donnait sur la cour du presbytère, cette même fenêtre qui, peu après, servit au salut du curé lui-même.

Dans la cour, le curé recueillit le fugitif, le conduisit dans l'église, afin de l'en faire sortir par une autre porte. M. JULES FERRY, craignant que la rue sur laquelle donnait cette seconde porte de l'église, la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, ne fût peu sûre pour lui, pria le curé de s'assurer qu'il ne se trouvait, de ce côté, rien d'inquiétant. Plusieurs fois le curé alla constater que la rue n'était pas surveillée; il rassura le fugitif et le conduisit au dehors. Il paraît que, depuis lors, M. JULES FERRY a totalement oublié de remercier son sauveur (1).

*
* *

Le jeudi saint, 6 avril 1871, à deux heures trois quarts, M. le curé de Saint-Eustache est arrêté. La paroisse s'émeut; on forme un comité permanent chargé de faire les démarches nécessaires. Mais c'est surtout aux Halles que l'agitation est grande. Les

(1) Ajoutons que pour se venger du bien qu'on lui avait fait il a inventé l'Article 7.

bouchers s'agitent, les « Dames de la Halle » rédigent une lettre et envoient une députation à la Préfecture de police.

Celle qui était en tête de cette députation est introduite dans une salle où les juges paraissent nombreux; mais rien ne trouble cette vaillante femme.

— Citoyenne, que demandez-vous ? crie le président.

— Je veux notre curé, M. Simon, curé de Saint-Eustache. Je ne viens pas vous demander une grâce, entendez-vous? Je veux mon curé.

— Votre curé est comme bien d'autres, lui répond-on.

— Les autres ne me regardent pas, ce n'est pas mon affaire, je veux mon curé ! Dites-moi donc, pourquoi l'avez-vous pris ?

— Parce que c'est notre bon plaisir.

Cette réponse arrive aux oreilles de la dame de la Halle. Elle entend le nom de Mazas.

— Non ! répond avec fureur l'avocate de son curé qui a compris ce qu'on disait à demi-mot. Il n'ira pas à Mazas, je veux le ramener avec moi ou sans cela vous ne savez pas ce qui vous attend dans les Halles !

Tant d'énergie étonne ces messieurs qui prennent l'air conciliant :

— Allons, ne vous faites pas tant de bile, ma petite mère, vous l'aurez, votre curé.

— Mais quand l'aurai-je ?

— Demain. (Ceci se passait le vendredi saint.)

— Ah ! répond avec ironie la dame, je vous connais, demain vous ne me le donnerez pas ! Mais je reviendrai, soyez tranquilles, nous verrons !

— Est-il aimé de ces dames de la Halle, ce curé-là ! dit un délégué à la Préfecture.

— Et des hommes aussi, répond un voisin, car il y a là une pétition du faubourg Saint-Antoine, et d'autres encore.

La dame revint en effet le samedi avec le même aplomb et ne se retira qu'avec l'assurance formelle de la délivrance de M. le curé pour Pâques.

Pendant que ces démarches se faisaient, une seconde pétition était signée dans les Halles et devait être portée le dimanche matin.

L'autographe en a été conservé. En voici le texte :

*Aux membres de la Commune de Paris.*

« Citoyens,

» Les dames de la Halle, très affectées de l'absence de leur vénérable curé, viennent vivement solliciter

aujourd'hui en sa faveur l'appui des membres du gouvernement. Enlevé subitement à l'affection de ses paroissiens pour lesquels il n'a cessé de montrer une grande bienveillance et une tendre sollicitude, toutes réclament et osent espérer qu'on ne voudra pas sous la République les priver plus longtemps de leur bien-aimé pasteur.

» Salut et fraternité. »

8 avril 1871.

Suivaient 85 signatures de dames de la Halle.

Tant de démarches ne devaient pas rester infructueuses.

C'est le curé lui-même qui raconte ainsi sa délivrance. « J'ignorais, dit-il, toutes les démarches de mes paroissiens et de mes amis, lorsque le 9 avril, jour de Pâques, à trois heures et demie du matin, le geôlier ouvre brusquement la porte de ma cellule et d'une voix de stentor :

— 115, levez-vous, dépêchez-vous, prenez vos bibelots et descendez.

Stupéfait de ce réveil, je lui demande :

— Où vais-je ?

— Je n'en sais rien, répond-il, peut-être est-ce votre

délivrance, peut-être autre chose. Il y a dans la vie tant de jours mauvais! Mais, bref de dialogues et de pourparlers, hâtez-vous. »

Je ne tarde pas à m'apprêter; je franchis le seuil de ma cellule. Des gardes armés m'attendaient; ils me placent au milieu d'eux; et dans le silence de la nuit, à la lueur des quinquets fumeux et à moitié éteints, je traverse corridors et cours interminables. Enfin j'arrive dans un cabinet assez spacieux tapissé en vert; la fumée des cigares épaissit l'atmosphère; les gardes me quittent et je me trouve en face d'un magistrat de la Commune. Il est jeune, porte une barbe épaisse : sa physionomie est farouche; il a sur la tête un képi brodé. Autour de lui, formant sa cour, des individus de tous costumes, debout, assis, couchés. Mon entrée fait sensation, tous les regards se tournent vers moi. L'interrogatoire commence.

— Vous êtes le citoyen Simon, curé de Saint-Eustache?

— Oui, monsieur.

— C'est bien vous, reprit le président, qui êtes le citoyen Simon, curé de Saint-Eustache?

— Oui, monsieur.

— Comment se fait-il que vous êtes ici?

— Comment il se fait que je suis ici ! Ce n'est pas, certes, de mon chef que je me suis enfermé et délaissé depuis trois jours, sans que personne de mes accusateurs ait donné signe de vie. Je suis ici, parce que douze hommes armés sont venus m'arracher de mon presbytère sous le fameux prétexte de délivrer, par une démarche, un de mes anciens vicaires, arrêté sans motif le jeudi matin. Arrivé au bureau de la police municipale, on me déclara arrêté. Voilà, monsieur, l'explication de ma présence ici.

— Il paraît, reprend le président, que vous jouissez d'une bonne réputation dans votre quartier : vous avez des idées larges et libérales et vous passez pour avoir des opinions républicaines; en conséquence, je vous rends votre liberté et je vous remets votre laissez-passer que je viens de signer.

— Monsieur, lui répondis-je, je vous remercie; mais permettez-moi de n'en user qu'après vous avoir expliqué en quel sens il faut entendre mes idées républicaines; il répugnerait à ma dignité de ne devoir ma délivrance qu'à un faux-fuyant à l'aide duquel j'aurais honteusement acheté ma liberté. Voulez-vous me permettre de m'expliquer?

— Volontiers, reprend le juge communeux, dont la



Levez-vous, dépêchez-vous, prenez vos bibelots et descendez.
(Page 310.)

physionomie s'anime tout à la fois de curiosité et de vanité satisfaite.

— Voici dans quel sens j'incline pour la République :

» En voyant les révolutions dynastiques qui, depuis plus de quatre-vingts ans, se succèdent comme fatalement après quelques années de paix passagère, et qui sont pour la France une cause d'épuisement à l'intérieur et de déconsidération au dehors, j'ai pensé et j'ai dit parfois, non pas en chaire, mais dans les réunions d'amis, j'ai dit qu'à la vue du caractère léger des Français, de leur amour du changement, de la facilité avec laquelle ils se débarrassaient d'un maître qu'ils ont eux-mêmes choisi, il serait bon de faire loyalement un essai de République.

» Le changement d'un président tous les trois ou cinq ans, prévu par la Constitution, satisferait le goût de la variété, et s'effectuerait sans ces terribles secousses qui épuisent notre belle France, comme les saignées trop fréquentes tuent la santé la plus florissante.

» Voilà mes idées républicaines.

» Et puis, ajoutai-je, il court dans le monde des idées très fausses à l'endroit des prétendues faveurs de la

monarchie envers la religion et le clergé. Ainsi, on répand partout le bruit que, pour se faire aimer du clergé, la monarchie le gorge d'or et d'argent. Mais remarquez que le clergé en masse se compose de curés et de vicaires.

» Dans les villes, comme dans les campagnes, les curés reçoivent du gouvernement 900, 1,500 francs au plus : est-ce là gorger d'or et d'argent?

» Les vicaires de grandes villes comme Paris ne reçoivent pas un centime, et les vicaires de province reçoivent 350 francs, comme les gardes champêtres; c'est ce que je recevais lorsque, il y a vingt-cinq ans, j'étais vicaire de Passy, alors banlieue de Paris. Vous avez les budgets des mairies de la ville : contrôlez, si vous voulez, ce que j'avance.

» On accuse le clergé d'être ennemi des ouvriers et de laisser le peuple dans l'ignorance, d'être l'éteignoir de la société; mais lisez donc les mandements de nos évêques qui, depuis plus de quarante ans, réclament la liberté d'enseignement; et de tous les gouvernements qui se sont succédé, la République de 1848 seule l'a accordée pendant son règne bien court.

» C'est elle aussi qui a augmenté le traitement des

curés de campagne dont elle appréciait la pénurie et le dévouement. »

Le curé entra ensuite dans quelques explications sur les causes qui nécessitaient les frais dits *le casuel*, seule ressource pour couvrir les dépenses indispensables.

Plusieurs fois il voulut s'arrêter; on le pria de continuer, et Raoul Rigault — car c'était lui — avait ôté poliment son képi, et toute sa petite cour s'était rapprochée pour mieux suivre cette conversation singulière.

Enfin le laisser-passer fut donné, la porte de la Préfecture s'ouvrit, le prisonnier était libre!

Arrêté le jeudi saint, vers trois heures, il avait été délivré le dimanche de Pâques, à trois heures du matin.

Deux messieurs jeunes et de mise convenable l'accompagnèrent jusque chez lui. En les remerciant, il leur dit : « Saint Pierre fut tiré de prison par deux anges au milieu des ténèbres; je ne puis m'empêcher de voir en vous mes deux anges. » Ce qui les fit sourire. Il leur demanda leur nom : « Je suis secrétaire du préfet », répondit l'un; « et moi son archiviste », ajouta l'autre. Et, s'étant salué, on se sépara.

La belle fête de Pâques se célèbra avec une double joie dans la paroisse Saint-Eustache; les affiches portent : « A dix heures, grand'messe par M. le curé. »

Le secrétaire du préfet, qui avait accompagné le retour de M. le curé, vint à la sacristie le lundi, et, après avoir exprimé l'impression produite sur lui par la messe de Pâques à Saint-Eustache et la réception que les fidèles avaient faite à leur curé, il lui demanda si son argent lui avait été rendu.

— Non, monsieur.

— Où l'avez-vous déposé?

— Au bureau de la police municipale.

— Cela suffit.

Il part et revient au bout d'une demi-heure rapportant intacte une somme de 3,000 francs que le curé se trouvait avoir sur lui au moment de son arrestation, et qu'on lui avait fait déposer à son arrivée à la Préfecture.

Ajoutons un détail curieux :

Deux compagnies de gardes fédérés, qui étaient restées au poste de la pointe Saint-Eustache, l'une trois semaines et l'autre deux, vinrent l'une après l'autre, au moment de quitter le poste, demander un certificat attestant leur respect pour l'Église et leur

dévouement pour le bon ordre. M. le curé signa de grand cœur l'expression de la vérité.

Pendant ces mois d'avril et mai, rien ne fut interrompu dans le service de l'église, malgré les bruits sinistres qui se répandaient : messes, catéchismes, enterrements, baptêmes, confessions, mariages, tout se fit régulièrement et même le service pour les paroisses voisines qui étaient fermées. Le 28 mai, les troupes avaient pénétré dans Paris.

Revenu chez lui, M. le curé récitait son bréviaire lorsqu'un domestique lui annonce : Un membre du Comité central.

C'est un jeune homme grand, blond, au regard pénétrant. Il porte la ceinture rouge à franges d'argent. Il dit venir pour informer sur l'émotion que vient de produire une sonnerie de cloches. Le curé explique ce qui s'est passé.

— Vous paraissez fatigué, dit-il au communard ; oserais-je offrir quelque chose à un membre du Comité central ?

Après un instant d'hésitation, il accepte et passe dans la salle à manger. M. Magne, le neveu du curé, qui avait été prévenu par une des braves dames de la Halle, et qui continuait à veiller sur son oncle, se

trouve là et se met à table avec eux. On cause.

— L'armée est entrée, dit le membre du Comité central, c'est vrai : qu'elle avance encore et bientôt elle sera enveloppée et anéantie. De l'argent, de munitions, nous n'en avons jamais manqué et les Prussiens, que vous croyez vos défenseurs, sont plutôt nos amis. Ce sont eux qui favorisent les allées et venues de nos chefs en Suisse, en Italie, en Angleterre, qui ont contribué à l'achat des cinquante mille revolvers. Quant à nous, nous ne le taisons pas, nous aimons mieux voir régner ici un Frédéric-Charles que de voir le triomphe de l'armée de Versailles.

— Après tout ce qui vient d'arriver, dit M. le curé, suis-je bien en sûreté ici ? Veuillez me donner un mot de votre main qui puisse me sauvegarder en cas de nouvelle alerte.

— Volontiers, dit le citoyen X*** avec un accent de tristesse qui trahissait le doute de sa puissance. Mais à cette heure, un caporal et quatre hommes peuvent venir vous prendre, et, si vous ne leur plaisez pas, vous fusiller au coin d'une rue. Cependant, voici ma signature, recommandez-vous de moi.

Après avoir donné le billet demandé et avoir encore causé, le membre du Comité central se retire, ayant



Sauvez-moi, lui dit-il, je suis perdu si on me découvre.
Page 324.)

21

réunion à six heures à la Commune. M. Magne lui demande de l'accompagner et en chemin le voit salué par les sentinelles qui reconnaissent en lui un de leurs chefs : on rencontre Urbain, Gaillard, Dubuisson et d'autres; on s'arrête dans un café et M. Magne entend les propos de ces messieurs qui emploient leurs loisirs à arrêter des citoyens inoffensifs. Enfin, il parvient à entraîner chez lui cet individu qu'il a tant d'intérêt à connaître davantage.

Là, le visage officiel du communeux disparaît; c'est l'homme avec son cœur. Il cherche un cœur ami, et se livre à la confiance. On voit qu'il est à l'aise. M. Magne en profite pour s'informer si son oncle est en sûreté.

— Tu l'aimes donc bien ton oncle ? Eh bien, regarde et lis !

Il l'attire vers lui et lui montre un papier qu'il tire de sa poche :

*Mandat d'amener le citoyen* SIMON, *curé de Saint-Eustache.*

Signé : DELESCLUZE.

23 mai 1871.

— Oui, lis ! je n'ai pas osé l'arrêter, dis-lui qu'il s'en aille, qu'il s'en aille !

Il était resté au presbytère pendant trois heures, en proie à un combat terrible entre sa conscience d'honnête homme et ses engagements de communeux. La bonté, la sérénité du curé avaient triomphé et celui qui venait pour le livrer à une mort certaine l'avait, au contraire, protégé autant que c'était en son pouvoir.

Revenu à l'Hôtel-de-Ville sans son prisonnier, il fut aussitôt condamné à mort comme traître et ne dut la vie qu'à l'intervention énergique d'un ami, membre de la Commune. On l'envoya reprendre son poste de bataille, comme chef de légion. Il s'y rendit et combattit jusqu'au vendredi. Enfin, cerné par nos troupes, voyant la partie perdue, il dépouilla les insignes de son grade et chercha un asile.

Dans un quartier désert de Ménilmontant, il aperçoit une maison déserte et, à l'intérieur, un homme aux aguets.

— Sauvez-moi, lui dit-il, je suis perdu si on me découvre : sauvez-moi, car moi-même, j'ai sauvé la vie à un homme.

Effrayé, hésitant d'abord, le paisible citoyen se laisse ensuite fléchir.

— Entrez, répond-il, et cachez-vous dans ce réduit.

Puis, plus tard, il revient vers son réfugié.

— Vous avez sauvé la vie à un homme, pourrais-je savoir à qui?

— Certainement, c'est le curé de Saint-Eustache; voyez et lisez son mandat d'amener signé Delescluze. Il devait être fusillé ou brûlé mardi soir dans l'Hôtel-de-Ville; mais je n'ai pas osé l'arrêter.

— Comment, vous parlez du curé de Saint-Eustache? Lui, condamné à mort, ce n'est pas possible! Mais je le connais, il a été notre curé dans la paroisse Sainte-Marguerite, et nous l'aimions tant! Ah! vous l'avez sauvé; soyez tranquille, je vous sauverai deux fois s'il le faut, par reconnaissance.

Le chef de légion, frappé de cette rencontre, ne put répondre que ces mots :

« Vraiment, je ne vaux pas grand'chose, mais j'ai fait une bonne action et Dieu m'en récompense. »

Le lundi 29 mai, il osa venir lui-même s'informer s'il n'était rien arrivé de fâcheux au curé de Saint-Eustache. C'est ainsi que le curé de Saint-Eustache échappa comme par miracle à tous les dangers qui

l'ont menacé et ce fut grande fête quand il revint à Saint-Eustache (1).

*
* *

C'était le 23 mai et la délivrance approchait. Il était nuit et le canon grondait toujours. Les insurgés avaient élevé une barricade au faubourg Saint-Germain en face de la Maternité. Les filles de Saint-Vincent de Paul entouraient ces enfants de leurs soins les plus doux.

Les chers innocents étaient calmes et dormaient dans leurs petits lits blancs, pendant que leurs mères adoptives veillaient sur leur existence, en ce moment menacée par les terribles obus qui venaient parfois s'abattre sur les murs de la maison.

Les bonnes Sœurs, qui étaient dans un petit observatoire assez élevé pour qu'elles pussent tout voir sans crainte, aperçurent un officier accompagné de quelques insurgés, qui se dirigeait vers elles. Bientôt les portes

(1) A l'issue de la grand'messe, suivant la *Patrie*, les fidèles qui se pressaient en grand nombre dans l'église se sont précipités dans la sacristie pour témoigner à M. l'abbé Simon toute la joie qu'ils éprouvèrent à le revoir. — *Honneur aux Dames de la Halle!* s'écriait le journal *l'Univers*.

furent forcées et ces messieurs s'empressèrent de faire connaître les motifs de cette visite.

Après les avoir courtoisement saluées, l'officier leur dit avec une certaine vivacité que les canons étaient braqués sur l'établissement, et que sans perdre une minute, il fallait fuir.

Les Sœurs, calmes et dignes, lui firent alors cette belle réponse : « Monsieur, nous avons ici cinq cents orphelins, nous ne sortirons pas avant qu'ils ne soient tous à l'abri du danger.

— Mais c'est impossible, reprit l'officier ; il faut absolument que le feu soit dirigé de ce côté et nous ne pouvons pas attendre.

— Inutile d'insister, Monsieur, dit la supérieure au nom de toutes ses compagnes, nous ne sortirons pas avant que tous nos enfants jusqu'au dernier ne soient hors de danger. »

L'officier ému reste quelques instants sans répondre ; soudain divinement inspirées les Sœurs l'invitent à les suivre au dortoir. Là, dans cet asile de l'innocence, un spectacle attendrissant se présente au regard du jeune homme, et son cœur se sent saisi d'un sentiment de profonde compassion. Toutes ces petites figures reposaient sans souci du danger présent, pas un ne

s'éveille. « Voyez, Monsieur, dit la supérieure, si nous pouvons abandonner à une mort certaine nos chers orphelins.

— Non ! répond énergiquement l'officier, je ne serai pas moins courageux que des femmes, car je suis un soldat, mais je ne suis pas un bourreau! Vous pouvez être tranquilles, bonnes Sœurs, il m'en coûtera la vie, je le sais, mais cette maison sera sauvée! »

Les bonnes Sœurs, après le départ de l'officier, se rendirent à la chapelle pour rendre grâces à Dieu de cet heureux dénouement, puis elles remontèrent à leur observatoire...

L'officier avait donné l'ordre de détourner le feu. On avait obéi et les canons furent braqués, de manière à ce qu'ils ne pussent atteindre l'édifice.

Alors une troupe d'insurgés, furieux d'une action dont ils ne pouvaient se rendre compte, se mirent à crier : A bas le traître!

Un trouble affreux et de terribles menaces suivirent ces cris et toutes les baïonnettes se tournèrent vers la poitrine de l'officier immobile. On commanda le feu et le courageux soldat tomba sans vie, victime des sentiments de son noble cœur.

« Mettons-nous à genoux, dit la supérieure à ses

compagnes qui, les larmes aux yeux, contemplaient cette scène horrible. Dieu fera miséricorde à ce martyr. »

Alors toutes les sœurs, profondément émues, récitèrent avec ferveur le *De profundis* pour le repos de l'âme de celui qui venait de se dévouer si héroïquement pour sauver la vie à cinq cents orphelins et cinq cents pauvres enfants du peuple.

∴

C'était en 1870 que M. Vaisse, directeur de l'*Institut des Sourds-Muets*, avait appelé les Sœurs de la Charité.

Quelques mois après, la guerre étant déclarée et Paris se trouvant menacé, les élèves sourds-muets avaient été dirigés sur Bordeaux; mais les trois religieuses, comprenant que les dévouements jamais las ne seraient pas inutiles pour les grandes luttes qui se préparaient, ne voulurent pas déserter leur poste.

On les vit se dévouer, pendant le siège de Paris et la Commune, dans l'établissement transformé en ambulance, sous la direction du docteur Ladreit de la Charrière. Jour et nuit auprès des blessés qui remplissaient les salles de l'institution, elles ne se lassè-

rent pas et donnèrent l'exemple du dévouement le plus absolu.

Les horreurs de la Commune, succédant aux désespérances du siège, ne découragèrent pas les saintes filles qui, plusieurs fois menacées de mort par les énergumènes du Comité central, accomplirent stoïquement jusqu'au bout leur devoir.

Un colonel de la Commune était, un jour de mai, venu voir ce qui se passait. Il était entré grossièrement, le képi sur l'oreille, le cigare à la bouche, le blasphème aux lèvres.

Sœur Flavien l'avait bien reçu, et avec une politesse exquise, le traitant de colonel. Elle l'avait prié de venir avec elle, voulant, lui disait-elle, lui *montrer quelque chose*. Ce *quelque chose*, c'était une *salle d'ambulance* où, blessé grièvement, gisait un autre colonel de la Commune.

Un entretien eut lieu entre les deux hommes, et, quand le colonel revint vers la Sœur, son képi n'était plus sur l'oreille, son cigare avait quitté ses lèvres, et c'est poliment qu'il quitta l'établissement, en promettant aux Sœurs qu'elles ne seraient plus inquiétées (1).

(1) M. Peyron lui-même, qui fut directeur de l'Institution des Sourds-Muets après MM. Voisin, Etcheverry et Martin, fut forcé

Étrange revirement des choses d'ici-bas, l'humble et austère habit du prêtre, qui avait valu l'outrage et la mort à ceux qui le portaient sous la Commune, devint un vêtement de sauvetage pour les communards traqués et en danger de mort.

Cluseret, le dur et cruel Cluseret, qui a l'aplomb depuis de signer des mémoires, vastes tissus de mensonges, de calomnies et d'apologies honteuses, s'était souvenu du moyen âge. Il s'était rappelé qu'autrefois, aux époques tristes et troublées, l'église était un lieu de refuge et de salut pour les criminels, pour ceux que poursuivait la justice du peuple, du seigneur ou du roi; que le prêtre ouvrait ses bras au proscrit.

Lui qui n'avait jamais élevé la voix en faveur des pauvres otages, lui que j'avais vu traiter un réaction-

de rendre hommage à la carrière toute d'abnégation des religieuses de son établissement.

— Je n'aime pas les cornettes, leur dit-il le jour de son entrée en fonctions, mais j'admire néanmoins le dévouement infatigable que vous avez montré en toutes circonstances depuis que vous êtes entrées dans cette maison. Tant que j'y resterai, vous ne serez pas inquiétées.

Il est vrai que, deux ans plus tard, M. Peyron était appelé à la direction de l'Assistance publique et y entreprenait avec acharnement l'œuvre néfaste qui a chassé des hôpitaux les Sœurs de Charité. — Voir mon livre : *Les Sœurs des hôpitaux* (A. Savine, éditeur).

naire d'une façon ignoble, quand il vit l'entrée des troupes, sentit fondre toute sa bravoure.

Il eut recours au ministre du Christ; il alla trouver un bon prêtre et lui demanda l'hospitalité.

Ce prêtre, l'abbé L..., qui avait été un ami du pauvre abbé Deguerry, hésita un instant, l'espace d'une minute (et il y avait de quoi!).

— Si vous me chassez de chez vous, dit Cluseret *suppliant*, on me fusillera devant votre porte.

— Entrez, monsieur, lui dit alors l'abbé. Aux siècles passés, les églises servaient de refuge aux criminels. Entrez et soyez sans crainte.

N'est-ce pas qu'elle est belle et digne, cette conduite du prêtre dont on a assassiné des disciples, et parmi eux un ami, et qui donne asile au criminel!

Pendant trente-trois jours Cluseret resta chez le bon abbé, où personne ne pensa à aller le chercher. Quand il crut le moment favorable pour mettre la frontière entre lui et le conseil de guerre, il revêtit une soutane, et, le bréviaire sous le bras, en compagnie d'un prêtre véritable, il franchit la frontière.

*
* *

Jules Vallès (1), qui avait pu, pendant les derniers jours de la Commune, échapper à toutes les recherches grâce à un déguisement en conducteur de cacolet d'ambulance, eut aussi recours au vêtement du prêtre pour se sauver de France. Il s'enfuit déguisé en abbé portant lunettes. Il faut dire que Jules Vallès s'était opposé à la Commune avec une grande énergie, au massacre des otages. On faillit même lui faire un mauvais parti.

*
* *

A côté de la note triste, donnons la note gaie.

Un nommé Gavaid, qui avait fait partie de la commission des barricades et qui n'était auparavant qu'un simple barbouilleur d'enseignes, s'était déguisé en prélat.

Il avait entendu dire qu'il existait un évêché d'Hermopolis, et, comme il était peu lettré, il avait loué une chambre dans une maison meublée de la rue La Boétie,

(1) Très malin, il avait lui-même rédigé un article et fait mettre dans les journaux qu'il avait été fusillé.

sous le nom d'*évêque des Thermopyles*. Ce curieux évêché *in partibus* des *Thermopyles* avait semblé tellement *in partibus* à un agent de la Sûreté qu'il eut la curiosité de voir le prélat, et qu'il l'arrêta malgré tout le violet dont il s'était paré.

*
* *

L'aumônier de Sainte-Pélagie, l'abbé BEUGNOT, menacé à chaque instant d'être fusillé par le directeur Ramies, finit par se sauver et se réfugia chez un ami. Quand il fut parti, on crocheta la porte de son logement, on prit le linge et surtout les bouteilles de sa cave.

Mais le plus amusant de la chose, ce fut que Ramies envoya la note du serrurier à l'abbé, et la note du commissionnaire qui avait mis quatre jours à déménager sa cave.

On ne pouvait être plus « fin de siècle » que ce Ramies-là.

# APPENDICE

## CHAPITRE VI

### NOTES ET DOCUMENTS

**SOMMAIRE**

**Nos documents. — La déposition de M. Rabut, commissaire de police. — Ce qu'a raconté l'ingénieur Costa. — Le récit de l'abbé Guérin. — Ce que disait Prestat. — La liste des membres du clergé fusillés ou plutôt assassinés. — La liste des membres du clergé arrêtés. — Un fusilleur de l'archevêque de Paris. — Ce que sont devenus les principaux officiers de la Commune. — Ce que valait Ferré.**

AFIN qu'il soit impossible de dire que nous n'avons pas écrit un livre véridique, de bonne foi, il nous a paru intéressant de donner ici, pour terminer quelques récits, quelques notes empruntées aux pauvres témoins de la Commune. Ils montreront une fois de plus ce que valait ce régime et les maux qu'il a fait souffrir aux chrétiens.

∴

M. Rabut, commissaire de police, prisonnier et otage qui se trouvait avec les malheureux enfermés à la Grande-Roquette, a fait devant le conseil de guerre l'émouvante déposition suivante que nous reproduisons en entier :

Rabut, commissaire de police.

D. Quelle était votre situation dans les derniers jours de mai ? — R. J'étais à Mazas le 22 mai. Dès le matin, le gardien qui faisait le service de ma cellule m'a annoncé que l'armée de Versailles était entrée dans Paris et que nous allions être délivrés. La journée se passa. Le soir, on vint nous dire qu'on allait nous transporter à la Roquette. Je compris tout. On nous transféra dans un cabanon où nous attendîmes. J'étais à côté d'un nommé Dereux, officier de paix, et d'Erasme, sergent-major du 106e bataillon.

On nous fit partir en voiture, escortés de gardes nationaux. A la Roquette on nous plaça dans un long corridor, où le gardien-chef vint faire l'appel ; puis, on nous conduisit dans des cellules non éclairées. Je passai là la nuit. Le lendemain matin, je demandai de l'eau qu'on ne me donna que vers onze heures ; à



Heureusement que les barricades n'étaient pas gardées. Les hommes étaient au cabaret. (Page 342.)

midi, nous pûmes descendre dans une cour des dépendances de la maison. Là nous pûmes nous compter. Il y avait Mgr Darboy, M. Bonjean, MM. Ducoudray, Deguerry, etc. Nous étions quarante à cinquante. Interrogé par eux, je disais que je croyais notre situation désespérée. Vers deux heures, nous rentrâmes dans nos cellules : j'étais au n° 25.

Les fenêtres donnaient sur le chemin de ronde. La soirée fut tranquille. Le lendemain soir, mercredi, après notre rentrée dans nos cellules, nous entendîmes des hommes nombreux parler en traversant le corridor. Ils ressortirent par l'autre extrémité. Au bout, se trouvait un petit escalier descendant dans le petit chemin de ronde. Les hommes s'avancèrent tout à coup, et j'entendis qu'ils appelaient des noms. Je distinguai ceux de Mgr Darboy, M. Bonjean et quelques autres. Ils ajoutèrent à plusieurs reprises : Sortez, sortez plus vite, sortez comme vous êtes ! Ils ont dû descendre le petit escalier, et quelques minutes après, nous avons entendu un feu de peloton mal exécuté. J'ai dit à mon voisin de cellule : Ce sont ces messieurs qu'on vient d'exécuter. A la suite de cela un silence de mort. La nuit se passa dans des craintes terribles.

Vers minuit, M. Bécourt, mon voisin, me dit qu'on

entrait dans les cellules des victimes. Nous sûmes après qu'on y avait fait une perquisition et qu'on avait emporté tous les effets qu'elles contenaient. — C'est pourtant une vilaine besogne que me fait faire là la Commune. — Quels sont ceux que sont là ? On répondit : Il y a d'abord M. Becourt. Il est pour la prochaine fournée (1).

Dans la journée, on vint chercher un M. Jecker ; il fut conduit au greffe, et nous ne l'avons plus revu. Cependant, quelque temps après, le directeur lui-même vint s'emparer de ce qui était resté dans sa cellule.

Le soir, nous eûmes une grande inquiétude. Nous entendîmes les gardes venir prendre position comme la veille, quand ils avaient exécuté ces messieurs. Ils n'y étaient pas allés par le même chemin que la veille.

On n'appela personne ce jour-là ; le lendemain même, on dit qu'on n'appellerait plus de détenus, l'exécution du mercredi n'étant qu'une représaille à la suite d'actes qu'on reprochait aux troupes de Versailles.

Le vendredi, Langevin, qui connaissait ma qualité

(1) C'est Ramain qui avait fait cette réponse.

de commissaire de police et était plein de bienveillance, vint me dire de prendre courage.

Vers dix heures, la fusillade devint très vive, diminua vers onze heures, et ne reprit que vers trois heures.

Le matin, des bombes étaient tombées sur le bâtiment ; les balles sifflaient autour de nous.

A trois heures, on fit un appel, et comme on ne répondait pas, l'employé partit, mais revint le soir à cinq heures et prit quinze personnes qui descendaient au greffe. Nous n'avons pas entendu de fusillade, mais nous apprîmes que, conduits à Belleville, on les avait exécutés rue Haxo.

Nous nous attendions à notre tour à être massacrés le lendemain, quand le samedi matin Langevin vint me dire : « Je crois que cette fois nous allons être délivrés. »

En effet, nous avions remarqué une agitation extraordinaire. Les auxiliaires (détenus qui font le service des autres) étaient ivres, le directeur avait changé son costume militaire pour des vêtements civils.

On nous dit que Ferré s'était réfugié dans la prison. Ce fait nous épouvanta, nous le savions très féroce, très cruel. (Ferré sourit.)

Heureusement que les trois cents fédérés étaient

partis. Nous supposons qu'on a voulu armer les condamnés et nous faire fusiller par eux. Ce qui nous fait dire cela, c'est que nous avons vu tous les condamnés descendre dans la cour, criant : « Vive la Commune ! vive la liberté ! » Ils étaient armés de marteaux et de toutes espèces d'ustensiles.

Pendant qu'on appelait les otages, l'auxiliaire de notre corridor est venu ouvrir nos cellules, en nous disant : « Sauvez-vous ! » Nous crûmes à un piège, mais enfin nous sortîmes. Je vis Langevin auquel je demandai ce que nous devions faire. Il me répondit : « Sauvez-vous ! » Je ne sais pas ce qui s'est passé au deuxième étage.

Dans la cour on ne s'occupait pas de nous. Je donnai à M. Petit un pardessus et je partis. Le pharmacien qui me connaissait m'engagea à me hâter et je sortis de la prison.

Je supposai que je pourrais attirer l'attention ; je pris par la rue des Boulets et me dirigeai vers la fusillade. Heureusement que les barricades n'étaient pas gardées ; les hommes étaient au cabaret. Près du boulevard du Prince-Eugène cependant on croisa baïonnette sur moi ; je dis : Je suis un condamné de la Roquette qui se sauve. Un autre fédéré dit : Oui, je le reconnais,

c'est un bon, laissez-le passer. (J'avais ma barbe inculte et j'étais fort sale.)

Les balles frappaient autour de moi. Arrivé près de Bataclan, à l'intersection des deux boulevards, je m'entends héler : c'était un capitaine de la ligne. Il me crut sur parole, et un caporal m'accompagna à l'assistance publique, où un chef de bureau répondit de moi.

*
* *

Un autre témoin, M. COSTA, ingénieur civil, prisonnier à la Roquette, a ainsi raconté la mort des otages devant le 6e conseil de guerre. (Audience du 12 mars 1872.)

*M. le président.* — Racontez au conseil ce que vous avez vu.

*Le témoin.* — Le 24 mai, à sept heures et demie, le peloton d'exécution entra dans le premier chemin de ronde. En tête marchait un membre de la Commune : c'était RANVIER. Il avait signé avec FERRÉ l'ordre d'exécution.

J'étais alors placé à une fenêtre du rez-de-chaussée. On demandait à grands cris HENRION, le porte-clefs, qu'on ne parvenait pas à trouver. Enfin les clefs furent

découvertes dans un coin où elles avaient été jetées ou déposées. Je vis un instant après arriver les prisonniers : c'étaient Mgr DARBOY, M. BONJEAN, M. DEGUERRY, et trois autres prêtres dont je ne sais pas les noms.

En passant devant le peloton, M. BONJEAN se pressa contre l'archevêque et mit sa main sur son bras. Là on les arrêta, et les fédérés les accablèrent d'injures, criant tous à la fois : « Bandits, canailles, espions de Versailles ! » Cela dura quelques minutes, au bout desquelles RANVIER (1) dit avec emportement « Voyons, il faut en finir : faites-les passer dans le deuxième chemin de ronde. »

Je me glissai alors contre une porte, et, m'effaçant avec précaution, je pus voir les six malheureux faire quelques pas dans le deuxième chemin de ronde. On les aligna contre un mur ; un officier tira son sabre, l'abaissa rapidement en criant : « Feu ! » et les victimes tombèrent aussitôt pêle-mêle, l'une sur l'autre, par terre.

*
* *

De son côté M. l'abbé GUÉRIN, directeur du sémi-

(1) Je crois que M. Costa fait erreur, et que le membre de la Commune était Mégy.



On me remit un chiffon de papier sur lequel je ne fus pas peu étonné de lire : « Accusé de détournements... » (Page 347.)

naire des Missions étrangères, a déposé ainsi devant le conseil de guerre :

« Je me suis présenté à la Préfecture de police pour y réclamer des objets qui avaient été soustraits pendant une perquisition faite par les ordres de la Commune dans l'établissement que je dirige. Au lieu de faire droit à ma réclamation, on m'a immédiatement arrêté, sans me dire par quel ordre, ni sous quel prétexte, et j'ai été conduit au dépôt de la Conciergerie.

» Le surlendemain, toujours sans la moindre explication, on m'a transféré à Mazas, et, au moment de monter dans la voiture cellulaire qui allait m'y conduire, on me remit un petit chiffon de papier sur lequel je ne fus pas peu étonné de lire : accusé de détournements. Je n'ai plus eu alors qu'à écrire sur les murs de ma cellule mon nom, la date de mon arrestation et accusé d'avoir volé.

» Le mercredi suivant, j'ai entendu grincer la grille de fer du couloir, puis des hommes armés s'approchèrent de mon cachot, dont la porte s'ouvrit tout à coup. Un gardien se présenta devant moi, il avait à la main une liste que je pus parcourir. C'était celle des malheureux.

» Il en sortit accompagné de Mgr Darboy, de

M. Bonjean et des autres otages qu'ils allaient livrer à leurs bourreaux. Un guichet n'étant pas fermé, je pus suivre des yeux ce malheureux pendant quelques instants, et je remarquai M. Bonjean qui passait le dernier, l'air digne, calme, les mains derrière le dos, marchant du pas le plus tranquille et le plus ferme.

» Quelques minutes après, je pus reconnaître sur les pavés du chemin de ronde le pas des exécuteurs et des martyrs, et bientôt un feu de peloton, suivi de quelques coups de fusil isolés, vint me dire que le crime était consommé, que tout était fini. »

*
* *

Il faut encore laisser parler ici un témoin oculaire de ces scènes sanglantes :

« L'abbé de Marsy, vicaire de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, avait été incarcéré à Mazas, et de là conduit à la Roquette où Mgr Darboy, M. Bonjean, l'abbé Deguerry, d'autres encore l'avaient précédé. Placé dans une cellule voisine de celle qu'occupait M. Bonjean, il s'entretenait avec lui, lorsqu'une voix brutale et impérieuse se fit entendre.

» M. Bonjean, sortez, descendez comme vous êtes. »

» Il comprit, continue le témoin, et son regard, sans
» pour cela perdre sa calme sérénité, me fit comprendre
» le sens sinistre de cet appel. J'entendis aussi le
» nom des autres victimes, et je remarquai même que
» Monseigneur fut appelé « M. Darboy. » La main de
» M. Bonjean s'étendit vers moi, et pendant que nous
» échangions la longue étreinte du suprême adieu, il
» me donna d'une voix ferme ses dernières recom-
» mandations à transmettre à sa famille, puis il rejoi-
» gnit les bourreaux impatients, et je l'entendis s'éloi-
» gner avec les autres.

« Je restai debout près de la fenêtre, et au bout de
» quelque temps j'aperçus le groupe des martyrs, des-
» cendant le chemin de ronde intérieur et marchant
» vers moi. Ils suivaient le milieu du chemin, et les
» satellites étaient répandus sans ordre des deux côtés,
» Monseigneur marchait le premier... La grille qui
» ferme le bout du chemin de ronde et qui se trouve
» presque sous la fenêtre où j'étais, avait été ouverte;
» Monseigneur, appuyant la main sur cette grille,
» s'arrêta pour parler et prononça quelques mots,
» que, malgré tous mes efforts, le tumulte m'empêcha
» de saisir ; une voix farouche couvrait la sienne :

« — Allons, allons, s'écria le misérable, ce n'est

» plus le moment des discours, les tyrans n'y mettent
» pas tant de ménagements. » Monseigneur franchit
» la grille le premier, les autres suivirent, fermes,
» calmes et doux envers la mort comme envers les
» meurtriers.

» Le Père Ducoudray ouvrit le devant de sa sou-
» tane, et me désigna sa poitrine et la place du cœur.
» Je les vis tous détourner vers le chemin de ronde
» extérieur, et je demeurai abîmé dans les sentiments
» d'un prêtre qui vient de voir, pour la dernière fois,
» son évêque, et son évêque marchant au martyre.
» Une ou deux minutes après, un feu de peloton à
» volonté retentit. »

*
* *

Devant le conseil de guerre, un autre employé de la Roquette, Prestant, a fait aussi l'intéressante déposition suivante :

« J'étais de service, le 24 mai 1871, à la Roquette ; vers six heures et demie, un brigadier vient me dire de faire venir les otages et les gendarmes, et il y avait un peloton d'exécution dans la cour. Je me trouvais à côté du peloton. Il y avait une porte à ouvrir dont on

ne trouva pas les clefs d'abord; les otages furent conduits le long du mur de ronde. J'en avais assez. Je me retirai. J'entendis, peu après la fusillade, un seul coup à la fois. Il était huit heures moins cinq.

» J'ai reconnu le capitaine Béry dans le peloton. A la suite de ces faits, j'ai été arrêté trois jours; je ne puis dire si c'est par ordre de l'accusé Ferré.

» Le 27 mai, dans la journée, j'ai vu Ferré et une autre personne au greffe. Ils demandaient le directeur et le greffier, qui étaient tous deux absents. Il s'agissait de faire descendre d'autres otages. J'ai vu dans la cour les condamnés en liberté et armés. Quelqu'un a dit : « La liberté, vous allez l'avoir. » La grille s'est ouverte; les condamnés sont sortis de la Roquette. Personne n'a été tué ce jour-là dans les cours de la prison. J'ai prévenu les prêtres qui étaient encore dans leurs cellules. Je leur ai dit : « Il y a un sauve-qui-
» peut. »

» J'ai particulièrement cherché à sauver un de ces messieurs qui m'avait fait beaucoup de bien. Je suis arrivé, au moyen d'une carte qui m'avait été donnée par le directeur, à sortir, ainsi que les prêtres. Je suis parvenu à cacher chez moi l'abbé Moléon et à le soustraire aux recherches de ceux qui le poursuivaient;

puis enfin les troupes de Versailles sont arrivées. »

*
* *

Donnons maintenant la liste de ceux qui ont été fusillés, ou plutôt *assassinés* les 24, 26 et 27 mai 1871 :

Mgr Darboy, archevêque de Paris;

Mgr Surat, vicaire général du diocèse de Paris;

M. Bécourt, curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle;

M. Deguerry, curé de la Madeleine;

M. Allard, missionnaire;

M. Houillon, des Missions étrangères;

M. Sabathier, deuxième vicaire à Notre-Dame-de-Lorette;

M. Panelat, aumônier à Charonne;

M. Seigneret, séminariste;

Les RR. PP. de Picpus Tuffier, Tardieu, Radigue, Rouchouze;

Les RR. PP. Jésuites Ducoudray, Olivaint, Clerc, de Bengy, Caubert.

Voici maintenant la liste des membres du clergé



Pendant que nous échangions la longue étreinte du suprême adieu. (Page 349.)

qui, incarcérés comme otages, ont miraculeusement échappé à la mort :

M. Bayle, vicaire général;

M. Petit, secrétaire général;

Le R. P. Bazin, Jésuite;

Les RR. PP. de Picpus Besquerot, Frézal, Sanita et Laurent;

Les RR. PP. Perruy et Guerrin, des Missions étrangères;

L'abbé Lartigue, curé de l'église Saint-Leu;

L'abbé Moléon, curé de l'église Saint-Séverin;

L'abbé Bacuès, prêtre de Saint-Sulpice;

L'abbé Lamazou, vicaire à la Madeleine;

L'abbé de Marsy, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul;

L'abbé Guébels, vicaire à Saint-Éloi;

L'abbé Guillon, vicaire à Saint-Eustache;

L'abbé Carré, vicaire à Belleville;

L'abbé Amodrus, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires;

L'abbé Delinas, vicaire à Saint-Ambroise;

L'abbé Depontaillies, vicaire de Belleville;

L'abbé Juge, aumônier des Jeunes-Aveugles;

MM. Déchelette et Gard, alors élèves du grand séminaire de Saint-Sulpice.

Nous trouvons, au sujet de la mort des otages, une curieuse note dans un journal de Paris (1) :

LE PRÉTENDU FUSILLEUR DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

**Le mendiant de Versailles. — L'exécution des otages. — Récit d'un témoin. — Leurs auteurs. — Ce qu'ils sont devenus. — La mort de Jecker.**

On croit avoir arrêté, à Marseille, un individu en état de vagabondage, appelé Gilbert, qui était capitaine d'état-major de Dombrowski, et qui aurait, en cette qualité, sous la Commune, fusillé les otages et donné le coup de grâce à l'archevêque.

Ce personnage, en haillons, nu-pieds, mendiait quand on l'arrêta. Il aurait dit avoir été traduit en conseil de guerre en 1871, condamné à mort; puis, sa peine commuée, envoyé à la Nouvelle-Calédonie ; amnistié, il revint et traîna la misère.

Si joliment que s'arrange cette anecdote, il nous faut la déclarer absurde. C'est une fable, et rien de plus. Le vagabond arrêté à Marseille en conte. A un de nos confrères marseillais qui l'interrogeait, il répondit :

(1) *Éclair*, 25 août 1891.

« Si je n'avais pas achevé Mgr Darboy, je recevais douze balles dans la tête. » C'est une vantardise.

Le peloton qui fusilla les dix otages, dont l'archevêque, n'avait point d'officier du nom de Gilbert. Ni le nommé Gilbert, ni d'autres, n'eurent à redouter d'être fusillés s'ils refusaient de donner le coup de grâce, pour la bonne raison qu'il n'y eut point de coup de grâce de donné.

*La vérité sur l'exécution.*

Les hommes qui présidèrent à l'exécution des principaux otages à la Roquette sont connus. C'étaient Genton, un forcené conspirateur, un émeutier éprouvé, qui avait failli lui-même être fusillé en 1848, et Sicard, un officier fédéré dont nous ne nous rappelons point le grade.

On n'a jamais pu savoir à qui faire remonter la responsabilité première de l'exécution des otages. Qui a donné l'ordre? Dans sa remarquable *Histoire de la Commune* (qui vient d'être traduite en allemand), M. Lissagaray écrit : « Ces exécutions eurent lieu sans aucune autorité, toujours en dehors de l'action de la Commune. »

Les derniers représentants officiels de la Commune apprirent incidemment l'exécution le mercredi 24, par un papier qui leur fut passé à la mairie du XI$^e$, où (l'Hôtel de Ville étant en feu) ils s'étaient réfugiés pour tenir séance. Ce papier, sans en-tête, sans cachet, un véritable chiffon, portait, griffonnés à la hâte, ces mots : « Aujourd'hui, 24 mai, ont été passés par les armes à la Roquette, les nommés Bonjean, Deguerry, Clerc, Ducoudray, Allard, Darboy. » Signé « Genton ».

Un des hommes qui assistaient à cette réunion nous a dit parfaitement se souvenir que peu d'instants après que ce projet eût été lu, le signataire Genton se présenta en personne. Il raconta comment à la Roquette les choses s'étaient passées. Sans ordre, ou simplement invité peut-être par des membres du Comité de Salut public, à user de représailles, il lui sembla en effet indispensable de fusiller quelques otages. Il vaqua lui-même au choix, non sans une certaine fantaisie.

Ce qu'on ne sait point, c'est que Sicard, appelé à procéder à l'exécution, eut une grande peine à réunir un peloton. *Les gardes nationaux se refusaient à cette besogne sinistre*. Il lui fallut employer la menace pour obtenir le nombre d'hommes nécessaires. Le peloton

uns fois constitué, on alla chercher les prisonniers qui ne firent point de grandes phrases devant la mort; l'archevêque, à cette heure suprême, fut un homme tout simplement. Le président Bonjean, faute d'un bandage, marchait avec peine. Un otage montra une superbe crânerie, c'est le missionnaire Allard qui avait en sa vie aventureuse vu la mort de très près et en face.

Il y eut plusieurs décharges, mais point de coup de grâce.

Sicard trouva plaisant de faire un horrible mot : Désignant un oiseau qui prenait son vol, il dit à Genton : « Tiens, l'âme de l'archevêque qui s'envole ».

### *L'oublié*

Lorsque Genton lut, à la mairie, la liste de ses choix : « Croyez-vous, dit quelqu'un, que Jecker, que vous avez épargné, ne fit pas cent fois plus de mal que ces malheureux ecclésiastiques? — C'est vrai, répondit Genton, mais qu'à cela ne tienne... on peut retourner. » On tempéra du mieux qu'on pût cette ardeur infatigable. Cependant il demeura convaincu que l'exécution de Jecker, décidément, s'imposait.

[illegible]

[illegible]

*Leurs Fins.*

Genton fut condamné mort et exécuté. Il mourut très convenablement.

Sicard fut retrouvé dans un hôpital, blessé — il avait été blessé sur les barricades. On le transporta au conseil de guerre dans un fauteuil. Il mourut de ses blessures au cours du procès.

Le massacre des autres otages fut moins funeste à ses auteurs ou inspirateurs. Ce fut un appelé Gois qui estima cette exécution nécessaire et parvint à vaincre les répugnances d'Eudes. Révolutionnaire d'une correction féroce, il ne se rendit point aux raisons de pitié qu'on invoqua. Son insistance triompha d'hésitants scrupules.

Eudes, qui autorisa — en rechignant — un massacre qu'il eût pu éviter, finit à la tête d'une industrie prospère, et Gois acheva sa vie, paisiblement, commis ponctuel et bien rétribué d'une maison de vins en gros à Bercy.

*
* *

Nous trouvons aussi dans le même journal un autre

passage intéressant sur les officiers de la Commune.

## CE QUE SONT DEVENUS LES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA COMMUNE (1)

**Mort du « général » Okolowitz. — Dombrowski et ses compatriotes. — Un coup de stylet libérateur. — Les généraux, les colonels. — Le picotin du capitaine. — Paisibles fins des plus agités.**

On annonce la mort de M. Okolowitz, qui fut général de la Commune.

Il finit très prosaïquement président de cercle. A ses moments perdus, il peignait, comme Cluseret lui-même. On doit la vérité aux morts, mais on leur doit avant tout le respect : nous nous abstiendrons de dire notre sentiment sur des petites toiles bien sages qu'il authentiquait d'une signature d'un rouge plus éclatant que ses opinions, son drapeau et les larges revers de son costume d'autrefois.

A ce propos, on pourrait chercher ce que sont devenus les hommes qui jouèrent un rôle décisif dans les opérations militaires de la Commune.

En général, ils tirèrent assez habilement leur épingle du jeu.

(1) L'Éclair, 7 septembre 1891.

*Les Polonais dans la Commune.*

C'était à deux Polonais que les principaux commandements étaient dévolus : le premier à Dombrowski, le second à Wroblowski.

L'extrême droite de la défense était confiée à Okolowitz qui vient de mourir.

La Cécilia, d'origine italienne, était général de division.

Le prince Czartoryski crut nécessaire, après la Commune, d'excuser la Pologne d'avoir fourni tant d'officiers supérieurs à l'émeute. Il publia une lettre peu généreuse qui visait Okolowitz et ses compatriotes :

« Tous ces hommes sont à nos yeux gravement coupables, et nous les abandonnons à la justice française : le châtiment qu'ils ont reçu ou qui les attend, ils l'ont pleinement mérité ; ils nous déshonorent et ils nous ont fait un tort immense. »

Les souhaits cruels du prince n'ont été exaucés que pour Dombrowski, qui fut tué le 23 mai à l'attaque de la barricade de la rue Myrrha.

Son frère put se sauver, ainsi que Wroblowski, dont la bravoure pendant l'action fut irréprochable. Nous

savons la fin paisible d'Okolowitz. Quant à La Cécilia, après s'être battu dans les rues, il gagna le fort de Vincennes, s'échappa à travers les lignes prussiennes, courut le monde et acheva son aventureuse carrière au Caire en 1878.

*La destinée des généraux fédérés.*

Les généraux de la Commune étaient, outre les étrangers cités : Wetzel, Bergeret, Cluseret, Henry, Duval, Eudes.

Duval, fait prisonnier, fut tué sur-le-champ.

Henry, cerné en même temps que lui à Châtillon, fut envoyé à Versailles. Il s'évada en tuant d'un coup de stylet le sergent chargé de sa surveillance, au moment où ce militaire venait lui apporter à manger (voir *Journal officiel de la Commune*). Il se revêtit de la capote, du képi, se glissa à la nuit tombante hors de son cachot et de la caserne. Il arriva à la gare des Chantiers, s'élança dans un train qui allait à Chartres. De Chartres il gagna Etampes. Là, il troqua sa capote contre une blouse et revint à Paris. Il ne fut pas arrêté en mai. Il s'enfuit en Australie, où il est sans doute encore.

On ne sait rien sur Wetzel.

Eudes, chef des blanquistes, devint gros entrepreneur sans cesser d'être révolutionnaire; le souvenir de ses obsèques houleuses est resté dans les mémoires.

Bergeret, célèbre pour sa fameuse proclamation : « Bergeret lui-même », mourut en 1876, photographe à Jersey.

M. Cluseret est député du Var. Il dépense ce qui lui reste d'énergie révolutionnaire à défendre le commerce des fleurs.

### *Les colonels et les autres.*

Il serait long et fastidieux de rechercher ce que sont devenus tous les officiers généraux ou colonels de la Commune. Mais on peut rechercher ce que devinrent les plus connus : Flourens, Rossel, Razoua, Lisbonne, Roselly-Mallet, Lullier et Goit.

*Goit, qui fut l'instigateur de l'exécution des otages, est mort, il y a quelques années, comptable chez un marchand de vins de Bercy.*

Razoua est mort, en 1878, à Genève.

Lullier est mort récemment à Panama.

Roselly-Mallet, qui joua un rôle militaire très actif comme chef d'état-major, est mort député de l'Ain.

Flourens a été tué, Rossel fusillé.

Lisbonne est, on le sait, resté ce qu'il fut toute sa vie : un acteur en représentation.

La défense du fort d'Issy évoque les souvenirs de Brunel et de Mégy.

Brunel est devenu professeur dans une école officielle à Londres.

Mégy, dont la popularité datait du coup de pistolet tiré sous l'empire, est mort en 1884 à l'hospice de Colon, en Colombie.

Le président de la cour martiale était Léo Meillet, aujourd'hui professeur en Angleterre. En étaient conseillers : le commandant Goulé, notre confrère de l'ex-*Cri du Peuple;* M. Lefebvre-Roncier, qui a été conseiller municipal. M. V. Jaclard, un des rédacteurs de la *Justice*, était chef de légion.

L'intendant général était M. Elie May, candidat boulangiste malheureux aux dernières élections.

*Fortin, de grade inférieur, qui commandait sous les ordres de Sicard* (mort phtisique au cours de son procès) *le peloton qui exécuta l'archevêque et ses*

*compagnons, vit toujours; c'est un ouvrier tourneur en bois.*

Récemment, un inconnu nous priait de l'assister dans une réclamation judiciaire. Au cours de la conversation, il nous dit qu'il avait été général de la Commune. Il se faisait monter en grade; il n'avait été que capitaine. C'était Lacaille, qui passe pour n'avoir pas été étranger à l'incendie des Tuileries.

Il nous affirma le contraire, sans absolument nous convaincre. Il est représentant d'un guignolet ou d'un picotin quelconque « tonifiant et fortifiant ».

A la tête du bataillon des femmes, sinon comme grade, du moins comme énergie, était une Russe, une belle et grande phtisique de vingt ans. Elle fit le coup de feu jusqu'à la dernière heure et put échapper à la répression. Elle s'appelait Olga D... Elle alla mourir à Naples.

En somme, les officiers de la Commune, ayant une physionomie connue, un nom et partant le panache le plus encombrant, sauf quatre, échappèrent aux représailles. Ils eurent ou ils auront de paisibles fins comme le général Okolowitz qui ne commandait plus qu'aux batailles du tapis vert.

fautifs dont ils se sont servis pour commettre les crimes les plus monstrueux.

Méfions-nous sans cesse de ceux qui veulent manger du *curé*, du magistrat et du gendarme, car ceux-là sont des lâches et des révoltés sanguinaires qui ne cherchent qu'à pêcher en eau trouble pour satisfaire leur jouissance personnelle.

# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE II

LES ÉGLISES, LES COUVENTS, LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES



DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

LES OTAGES

## TROISIÈME PARTIE

### CHAPITRE IV

#### LES CRIMES. — LA MORT DES OTAGES



## QUATRIÈME PARTIE

### CHAPITRE V

#### QUELQUES SOUVENIRS ET ANECDOTES

APPENDICE

CHAPITRE VI

NOTES ET DOCUMENTS



ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

## EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

VOLUMES IN-8° ILLUSTRÉS (0,22 × 0,14)
*De la même collection.*

**Le Général de Sonis**, *le héros de Patay*, par M. T. JOSÉFA, 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses gravures hors texte, culs-de-lampe, lettres ornées, vignettes, par E. BOUARD. (Couverture illustrée.)

**S. E. le Cardinal Mermillod.** *Vie intime et souvenirs*, par G. FÉLIX. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par E. BOUARD. (Couverture illustrée.)

**Calby ou les Massacres de Septembre 1792**, par F. A. DE BOAÇA. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par DAMBLANS. (Couverture illustrée.)

**Récits instructifs du Père Balthazar**, par EUGÈNE ALCAN. 1 fort vol in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées par J. MAUREL. (Couverture illustrée.)

**Les Petits Touristes**, *premier voyage de vacances*, par SYLVA CONSUL. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses gravures hors texte par DECOPREZ. (Couverture illustrée.)

**Le Clergé pendant la Commune 1871**, par F. BOURNAND. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par DAMBLANS. (Couverture illustrée.)

**Le Clergé pendant la guerre 1870-71**, par F. BOURNAND, 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par BARENTIN. (Couverture illustrée.)

**Les Martyrs de Castelfidardo**, par le Marquis de SÉGUR. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par F. BOUISSET. (Couverture illustrée.)

**Garcia Moreno**, *président de la République de l'Equateur*, par M. T. JOSÉFA. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par BARENTIN. (Couverture illustrée.)

**Les Fondateurs des Ordres religieux.** *Récits familiers*, par G. FÉLIX. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par BARENTIN. (Couverture illustrée.)

**Simples histoires sur les Pères du Désert**, par G. FÉLIX.

1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions. (Couverture illustrée.)

**Les Jeudis de mes filleuls** *ou l'Histoire sainte racontée aux enfants*, 2 vol. in-8° illustrés de 150 gravures. (Couvertures illustrées). Chaque volume se vend séparément; le tome I renferme l'*Ancien Testament*, le tome II le *Nouveau Testament*.

**Foi et Honneur**, par J. Massin. 1 joli vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par Barentin. (Couverture illustrée.)

**Légendes d'Auvergne**, par Ludovic Sourrier, 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées. (Couverture illustrée.)

**Les Mémoires d'un gros sou**, par Sylva Consul. 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par F. Bouisset. (Couverture illustrée.)

**Négro.** *Aventures d'un Caniche parisien*, par Sylva Consul. 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte par J. Maurel. (Couverture illustrée.)

**Faits et gestes d'enfants.** *Nouvelles*, par M. l'abbé Ludovic Briault. 1 fort vol. in-8° illustré de belles compositions hors texte par F. Bouisset. (Couverture illustrée.)

**Les Conversions célèbres**, par Léo Taxil. 1 fort vol. in-18 jésus illustré de belles gravures hors texte.

**Jeanne d'Arc**, par M. l'abbé Mouchard. 1 petit vol. in-8° illustré de nombreuses gravures. (Belle couverture.)

**Christophe Colomb**, par M. T. Joséfa. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe. (Couverture illustrée.)

**Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion**, par Mgr de Ségur. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par F. Bouisset. (Couverture illustrée.)

**Notre-Dame de Lourdes**, par Henri Lasserre. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte.

**Les Épisodes miraculeux de Lourdes**, par Henri Lasserre, 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte.

**Bernadette**, (*Sœur Marie Bernard*), par Henri Lasserre. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte.

